Soixante-dix-neuvième année. — N° 146. Le Numéro : 4 francs. Samedi 21 Juin 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 °/₀ sur les tarifs postaux...	1.300 »	666 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : 1° *l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — 2° *l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — 3° *tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — 4° *les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Réception par le Président de la République de Son Excellence M. Putrament, ambassadeur de Pologne, et de M. Khaled El Azem, ministre de Syrie, qui lui ont remis leurs lettres de créance (p. 5742).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret relatif aux services du ravitaillement (rectificatif) (p. 5742).

Arrêté du 12 juin 1947 portant nomination de membres de la commission interministérielle d'intégration pour le personnel de l'Algérie (p. 5742).

Arrêté du 20 juin 1947 fixant les programmes des matières de la première épreuve d'admission du premier concours d'entrée et des matières de la deuxième épreuve d'admissibilité et de la première épreuve d'admission du second concours d'entrée à l'école nationale d'administration et déterminant les matières pouvant être choisies par les candidats pour les troisième et quatrième épreuves d'admission du premier concours ou pour la troisième épreuve d'admission du second concours (p. 5742).

Ministère des affaires étrangères.

Déclaration relative aux questions de naturalisation et de réintégration signée à Paris le 16 juin 1947 par le Gouvernement de la République française et le gouvernement de S. A. S. le prince de Monaco (p. 5749).

Exequatur accordé à des consuls (p. 5749).

Ministère de l'intérieur.

Arrêté du 14 juin 1947 relatif aux frais de fonctionnement du conseil national des services publics départementaux et communaux (p. 5750).

Arrêté portant détachement (conseillers de préfecture) (p. 5750).

Arrêtés portant réintégrations, mutation, révocation, rétrogradation, radiation des cadres, mises à la retraite d'office et rapportant les dispositions de précédents arrêtés (sûreté nationale) (p. 5751).

Ministère de la guerre.

Décret n° 47-1100 du 19 juin 1947 portant suppression d'emplois au ministère de la guerre (p. 5750).

Décret n° 47-1101 du 19 juin 1947 tendant à allouer des versements d'attente mensuels au personnel civil enseignant et assimilé des écoles militaires des ministères de la guerre, de l'air et de la marine (p. 5750).

Ministère de l'air.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (p. 5751).

Décret du 19 juin 1947 portant attribution de la médaille de l'aéronautique (p. 5751).

Décision portant inscription au tableau d'avancement et *décrets* du 19 juin 1947 portant promotions et nominations (armée de l'air) (p. 5752).

Décret portant nomination dans les cadres du personnel de l'administration centrale du ministère de l'air (rectificatif) (p. 5754).

Ministère des finances.

Décret du 17 juin 1947 portant nomination et *arrêtés* portant mutation de receveurs particuliers des finances (p. 5755).

Arrêté du 14 juin 1947 fixant le prix d'achat des alcools autres que ceux de betteraves pour la campagne 1946-1947 (p. 5755).

Arrêté du 18 juin 1947 portant autorisation de port d'arme (p. 5756).

Arrêté portant réorganisation de perceptions et maintien de percepteurs (p. 5756).

Arrêté portant acceptation d'une démission (caisse des dépôts et consignations) (p. 5756).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté rapportant la nomination d'un représentant de la profession et nommant un représentant de l'administration au conseil supérieur de l'agriculture (p. 5754).

Ministère de la production industrielle.

Arrêté du 11 juin 1947 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 5754).

Arrêtés portant admissions à la retraite (administration centrale) (p. 5755).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 47-566 instituant le cadre supérieur et le cadre normal des fonctionnaires de l'enseignement de la direction générale de l'éducation physique et des sports (rectificatif) (p. 5754).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret n° 47-1102 du 17 juin 1947 tendant à modifier la composition de la commission dite « des estuaires » prévue au décret du 23 novembre 1935 sur la réglementation de la pêche dans les estuaires (p. 5755).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 47-1029 portant dissolution du « Fonds des contributions volontaires de guerre » en Afrique équatoriale française (rectificatif) (p. 5756).

Décret maintenant des fonctionnaires en service à Madagascar dans la position de mission en France (rectificatif) (p. 5756).

Arrêtés portant nomination, intégration dans les cadres, revision de situations administratives, détachement et mise en disponibilité:

Administration centrale (p. 5756).

Transmissions coloniales (p. 5756).

Vétérinaires des colonies (p. 5757).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 20 juin 1947 relatif à l'attribution de primes à la production (p. 5757).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets des 7 et 17 juin 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre exceptionnel (p. 5757).

Ministère du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêtés portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 5758).

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Arrêté portant attribution de fonctions (direction générale de l'architecture) (rectificatif) (p. 5758).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 5758).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions. — *Erratum* au compte rendu *in extenso* de la séance du 19 juin 1947 (p. 5760).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Avis de vacance d'emploi dans le personnel enseignant de l'école polytechnique (p. 5760).

MINISTÈRE DES FINANCES

Avis de concours (ingénieurs adjoints stagiaires des travaux cadastraux et techniciens géomètres stagiaires du service du cadastre) (p. 5760).

Avis aux porteurs de l'emprunt de 80 millions de francs du protectorat de l'Annam et du Tonkin (p. 5760).

Avis relatif au tirage de la dix-septième tranche de la loterie nationale 1947 (p. 5760).

Sociétés étrangères d'assurances: Avis d'agrément de représentants responsables (p. 5760).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours (école nationale d'agriculture de Grignon) (rectificatif) (p. 5760).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis relatif à l'ouverture pour 1947 de la session de l'examen final en vue de l'obtention du diplôme du Gouvernement de géomètre expert (p. 5760).

Avis de vacance de chaires de faculté (p. 5761).

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Avis concernant les nominations aux emplois de conservateur et d'assistant des musées nationaux, aux emplois du personnel scientifique des musées classés et aux emplois de conservateur des musées contrôlés (p. 5761).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (21e semaine (p. 5761).

Annonces (p. 5762).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT AU PRIX DE 2 FR. 50 LE NUMÉRO)

N° 57

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 20 juin 1947. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 2263).

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Remise de lettres de créance.

Le Président de la République a reçu le 17 juin 1947, en audience officielle, Son Excellence M. Putrament, ambassadeur de Pologne, et M. Khaled el Azem, ministre de Syrie, qui lui ont remis leurs lettres de créance.

Chacun de ces chefs de missions diplomatiques a été conduit à l'Elysée dans des automobiles de la présidence par l'introducteur des ambassadeurs.

Le Président de la République leur a donné audience, ayant à ses côtés les membres de ses missions civile et militaire.

M. Bidault, ministre des affaires étrangères, a assisté à cette remise de lettres de créance.

Les nouveaux chefs de missions ont présenté leurs collaborateurs au Président de la République et se sont entretenus avec lui.

Les honneurs militaires leur ont été rendus à l'arrivée et au départ.

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Décret relatif aux services du ravitaillement

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 juin 1947: page 5487, 2e colonne, article 5, après « Sont abrogés », lire: « en ce qu'ils ont de contraire aux dispositions du présent décret ».

Commission interministérielle d'intégration pour le personnel de l'Algérie.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil des ministres,

Vu l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires et instituant une direction de la fonction publique et un conseil permanent de l'administration civile;

Vu le décret n° 45-2411 du 18 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 12 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative au corps des administrateurs civils;

Vu l'arrêté du 1er juillet 1946 portant création fixant les attributions et nommant les membres de la commission interministérielle d'intégration:

Sur la proposition du directeur de la fonction publique,

Arrête:

Art. 1er. — Pour l'examen des mesures d'intégration dans le corps des administrateurs civils ou dans l'un des cadres provisoires des agents supérieurs, des fonctionnaires et agents relevant du gouvernement général de l'Algérie, la composition de la commission prévue à l'article 2 de l'arrêté du 1er juillet 1946 visé ci-dessus, est complétée ainsi qu'il suit:

Un représentant du gouverneur général de l'Algérie.

Un représentant du personnel du gouvernement général de l'Algérie.

Ces membres seront appelés à siéger à la commission avec voix délibérative.

Art. 2. — Le directeur de la fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juin 1947.

Le ministre d'Etat,
vice-président du conseil
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Fixation des programmes des matières de la première épreuve d'admission du premier concours d'entrée et des matières de la deuxième épreuve d'admissibilité et de la première épreuve d'admission du second concours d'entrée à l'école nationale d'administration, et détermination des matières pouvant être choisies par les candidats pour les troisième et quatrième épreuves d'admission du premier concours ou pour la troisième épreuve d'admission du second concours.

Le président du conseil des ministres,

Vu l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires, et instituant une direction de la fonction publique et un conseil permanent de l'administration civile:

Vu le décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du titre II de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif à l'école nationale d'administration, modifié par le décret n° 46-1775 du 8 août 1946, et par le décret n° 47-970 du 2 juin 1947, et notamment ses articles 5 et 9;

Vu l'avis du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Les programmes des matières mentionnées à l'annexe I du décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945 modifié par le décret n° 47-970 du 2 juin 1947 sont fixés comme suit:

1° Section d'administration générale

Droit public.

(Français et étrangers.)

Histoire des libertés publiques.

Les déclarations de droits.

La garantie des droits.

Le rôle des partis politiques dans la vie publique.

Droit administratif.

(Français.)

L'Etat, le service public.

L'administration française. Organisation : administration centrale et collectivités locales. Modes de gestion des services publics. Etablissements publics.

Le budget de l'Etat et des collectivités locales (notions sommaires).

Les pouvoirs de l'administration. Le pouvoir réglementaire. La police. Les procédés d'action de l'administration: les contrats, marchés et concessions. Expropriation et travaux publics.

Les agents de l'Etat, des collectivités. Le statut de la fonction publique.

Domaine public et domaine privé.

Les interventions de l'Etat. Evolutions et principales manifestations. Le contrôle juridictionnel de l'administration et la responsabilité de l'Etat. Juridiction et recours. Conflits

2° Section d'administration économique et financière

Economie politique.

Psychologie économique, individuelle et collective, besoins et biens.

Rôle en économie de la nature, du temps, de la distance, du travail, du capital, du régime de propriété, de la division du travail et du machinisme.

La valeur, la monnaie et les prix. Les formes du marché, les relations entre les marchés régionaux, nationaux et internationaux. Le change des monnaies. Les coûts de production et le problème de l'imputation. Les revenus.

La consommation et l'épargne.

Equilibres et déséquilibres économiques.

Les entreprises de production, de transport, de commerce. Les institutions monétaires et bancaires.

L'intervention de l'Etat dans l'économie intérieure et dans les relations économiques internationales.

Structures et systèmes économiques.

La vie économique de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la France, des Etats-Unis d'Amérique et de l'U. R. S. S. au vingtième siècle.

3° Section d'administration sociale

Economie sociale.

Le problème de la main-d'œuvre. Le chômage; les procédés de lutte contre le chômage; doctrine et politique du plein emploi. La formation de la main-d'œuvre. Les systèmes de placement. La rémunération du travail; la théorie économique du salaire.

Le problème social de l'entreprise, la solution capitaliste classique; l'intervention des travailleurs dans la gestion; l'accession des travailleurs à la gestion; la socialisation de l'entreprise.

La démographie: principes généraux de démographie. La population de la France et son évolution depuis le milieu du dix-huitième siècle. Les principaux éléments d'une politique démographique. Les étrangers: la politique de l'immigration en France.

Le logement: la politique du logement. Les problèmes d'urbanisme.

Le niveau de vie: budgets ouvriers, répartition des revenus; le problème du pouvoir d'achat.

La sécurité sociale: la notion et son contenu; les modes de réalisation en France (le plan de sécurité sociale) et à l'étranger (notions sommaires sur le plan Beveridge, etc.). Les aspects économiques de la sécurité sociale: redistribution des salaires et des revenus.

Droit du travail.

(Français.)

Histoire. Sources et caractère du droit social.

L'entreprise et son personnel. Le règlement d'atelier. Les comités d'entreprise.

Les groupements professionnels.

L'intervention de l'Etat dans l'organisation sociale du travail.

Le contrat de travail, les conventions collectives; la rémunération du travail. Les conflits du travail; la grève et le lock-out; les divers modes de règlement des conflits.

La sécurité sociale et l'aide à la famille.

4° Section des affaires extérieures

Histoire diplomatique depuis les traités de Westphalie.

Les Etats européens au milieu du dix-septième siècle; leurs intérêts; leurs domaines coloniaux.

Les transformations de l'équilibre entre 1648 et 1789; l'apogée et le déclin de la puissance française; la prépondérance anglaise de 1715 à 1763; la décadence de la Suède, de la Pologne, de l'empire ottoman et la montée de la puissance russe; la formation des Etats-Unis d'Amérique.

Le conflit de la Révolution française et de l'Europe.

Le système continental (économique, politique) de Napoléon; les résistances; les traités de 1815.

L'Europe et le monde au lendemain des traités de Vienne (1815); les traditions et les intérêts des grandes puissances.

Les grands problèmes internationaux de 1815 à 1856: les mouvements libéraux et nationaux en Europe; les questions méditerranéennes et la question des Détroits; les questions américaines: l'indépendance de l'Amérique latine et la croissance des Etats-Unis; les questions asiatiques; la protection de l'Inde; l' « ouverture » de l'Extrême-Orient.

Les transformations du monde de 1859 à 1871: la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande; la crise américaine, la guerre de Sécession et ses répercussions internationales. Le continent européen sous la prépondérance allemande (1871-1893).

Le système bismarckien; ses formes successives; la chute de Bismarck et la conclusion de l'alliance franco-russe.

L'expansion de l'Europe dans le monde (1890-1905): les causes de l'expansion; les impérialismes; les résistances (Etats Unis, Japon); les conséquences des rivalités coloniales et économiques sur le système d'alliances et d'ententes en Europe.

La première guerre mondiale: les crises européennes de 1905 à 1914; la guerre; la révolution russe; l'intervention des Etats-Unis; le nouveau statut du monde.

Les faiblesses de l'organisation internationale (1919-1931); la désunion des vainqueurs et les conséquences dans le problème allemand; le rôle des difficultés économiques (crise de 1929); les régimes totalitaires

Les origines de la deuxième guerre mondiale; la politique du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne de 1931 à 1936; la crise de la sécurité collective; la marche vers la guerre (1936-1939).

Art. 2. — Les programmes des matières mentionnées à l'annexe II du décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945, modifié par le décret n° 46-1775 du 8 août 1946 et par le décret n° 47-970 du 2 juin 1947, sont fixés comme suit:

1° Section d'administration générale

Droit constitutionnel français et comparé.

Souveraineté nationale et souveraineté populaire: régime représentatif et gouvernement semi-direct. La séparation des pouvoirs ou des fonctions; la suprématie des constitutions, le rôle des partis dans la vie publique; les diverses formes de gouvernement démocratique; les dictatures.

Histoire constitutionnelle française de 1789 à 1946.

Les institutions politiques actuelles de la France et de l'Union française. L'organisation du suffrage; l'organisation des pouvoirs publics (exécutif, législatif, judiciaire). La justice politique.

Les institutions politiques de la Belgique, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la Suisse et de l'U. R. S. S.

Droit administratif.

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus.

2° Section d'administration économique et financière

Economie politique.

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus.

Science et législation financières.

Le budget.

La préparation. Le rôle du ministre des finances.

Les modes d'évaluation des recettes et des dépenses.

Le vote du budget.

Les principes de l'annualité, de l'unité, de l'universalité budgétaire et les exceptions à ces principes.

Les diverses phases de l'exécution du budget et le contrôle de cette exécution.

Le Trésor et les opérations de trésorerie. Le crédit public à court et à long terme. Les avances de la banque d'émission.

Les conséquences économiques de l'équilibre et du déséquilibre budgétaires.

Théorie économique du recours au crédit et de l'amortissement.

Droit fiscal et domanial.

Les divers types d'impôts.

Histoire sommaire des impôts en France depuis le milieu du dix-huitième siècle.

Le système fiscal français actuel.

Incidence économique et rôle social des impôts.

Rendements fiscaux et conjoncture.

Les règles de gestion du domaine public en France et à l'étranger.

Les problèmes économiques posés par cette gestion.

3° Section d'administration sociale

Sociologie sociale.

La structure sociale et les divers types de sociétés: leur évolution.

Les groupes sociaux.

La notion de classes sociales: les éléments distinctifs. L'évolution des classes sociales depuis le milieu du dix-huitième siècle. Les traits caractéristiques de chacune d'entre elles à l'époque contemporaine.

Economie sociale.

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus.

Législation sociale et droit du travail.

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus (droit du travail).

4° Section des affaires extérieures

Histoire diplomatique depuis les traités de Westphalie.

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus.

Géographie économique générale.

Géographie du peuplement et de l'habitat.
Géographie de l'agriculture, de l'industrie et de la circulation.
Géographie humaine et économique de la France, l'Afrique du Nord et l'Union française; de l'Allemagne, du Brésil, de la Chine, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Empire Britannique: du Japon et de l'U. R. S. S.

Art. 3. — Les troisième et quatrième épreuves d'admission du premier concours d'entrée ainsi que la troisième épreuve d'admission du second concours d'entrée à l'école nationale d'administration peuvent porter au choix du candidat, sous réserve des interdictions mentionnées dans la colonne « observations » ci-dessous, sur deux ou une des matières suivantes:

MATIÈRES	OBSERVATIONS
Astronomie.	
Biologie.	
Chimie.	
Comptabilité.	
Démographie.	
Droit administratif	Interdit aux candidats de la section d'administratoin générale.
Droit civil.	
Droit commercial et maritime.	
Droit comparé.	
Droit des affaires et droit économique	Interdit aux candidats de la section d'administration économique et financière.
Droit des assurances.	
Droit du travail	Interdit aux candidats de la section d'administration sociale.
Droit international privé.	
Droit international public.	
Droit judiciaire privé.	
Droit pénal.	
Droit public et privé de l'Algérie.	
Droit public et privé de la France d'outre-mer.	
Droit public et privé des protectorats français d'Afrique du Nord.	
Droit public général et doctrines politiques	Interdit aux candidats de la section d'administration générale.
Droit romain.	
Economie de la France d'outre-mer.	
Economie politique	Interdit aux candidats de la section d'administration économique et financière.
Ethnographie.	
Géographie physique générale.	
Géologie.	
Histoire coloniale.	
Histoire de la littérature française.	
Histoire de l'antiquité.	
Histoire de l'art.	
Histoire des idées politiques depuis l'antiquité jusqu'au dix-huitième siècle.	
Histoire des religions.	
Histoire des sciences.	
Histoire diplomatique contemporaine	Interdit aux candidats de la section affaires extérieures.
Histoire du droit français.	
Histoire du moyen âge.	
Histoire économique de l'Europe au moyen âge et à l'époque moderne.	
Histoire et civilisation nord-américaines.	
Histoire et civilisation britanniques.	
Histoire et civilisation chinoises.	
Histoire et civilisation germaniques.	
Histoire et civilisation ibériques.	
Histoire et civilisation indiennes.	
Histoire et civilisation japonaises.	
Histoire et civilisation méditerranéennes.	
Histoire et civilisation musulmanes.	
Histoire et civilisation scandinaves.	
Histoire et civilisation slaves.	
Histoire générale de la philosophie.	
Histoire militaire.	
Histoire moderne	Interdit aux candidats de la section affaires extérieures.
Hygiène.	
Institutions administratives étrangères.	
Langue et littérature grecques.	
Langue et littérature latines.	
Mathématiques générales.	
Médecine légale et sociale.	
Métaphysique.	
Morale.	
Physiologie générale de l'homme.	
Physique générale.	
Psychologie.	
Relations internationales contemporaines	Incompatibilité avec histoire diplomatique contemporaine et droit international public.
Science et législation financières, fiscales et domaniales	Interdit aux candidats de la section d'administration économique et financière du second concours d'entrée.
Sociologie.	
Statistique.	
Techniques agricoles.	
Techniques de diffusion de la pensée.	
Techniques industrielles.	

Art. 4. — Les programmes des matières mentionnées à l'article 3 ci-dessus sont fixés comme il est énoncé ci-après. Lorsque le choix entre plusieurs programmes correspondant à une même option est laissé au candidat, celui-ci ne peut demander à être interrogé que sur un seul des programmes de cette option.

ASTRONOMIE

Astronomie sphérique: mouvement diurne, coordonnées célestes, précession, aberration, mutation, parallaxes. Théodolite et instrument méridien.

Astronomie planétaire: lois de Képler et de Newton. Orbites elliptiques et paraboliques. Perturbations. Physique planétaire.

Astronomie stellaire: distances (méthodes directes et indirectes). Photométrie stellaire. Spectres et classification. Etoiles doubles, variables. Le soleil.

Les galaxies: la galaxie. Nébuleuses galactiques: amas. Nébuleuses extragalactiques. L'expansion de l'univers.

BIOLOGIE

Programme I.

Développement et principes d'embryologie. L'hérédité. La génétique.

Les problèmes de l'infection et de l'immunité.

Le problème du cancer.

Les races humaines. Groupes sanguins. Eléments d'anthropologie.

Programme II.

Les espèces animales. Le transformisme

Physiologie animale (animaux supérieurs et inférieurs).

Pathologie animale.

Les animaux domestiques, la sélection

Programme III.

Les espèces végétales.

Physiologie végétale.

Le sol et les cultures.

Les végétaux et l'homme (géographie végétale, alimentation, utilité économique, plantes médicamenteuses et toxiques).

CHIMIE

Programme I.

Les théories chimiques: théories moléculaires et atomiques. Théorie des ions. Cinétique chimique et thermo-chimie. Equilibres.

Théories électriques de l'atome. Nombre atomique. Electrovalence et covalence. Isotropes. Transmutations.

Chimie minérale: métalloïdes et acides. Métaux: propriétés mécaniques, physiques et chimiques. Métallurgie. Bases et sels minéraux Electrolyses aqueuses et ignées.

Chimie organique: structure générale des composés organiques.

Groupements fonctionnels. Isomérie et polymérie. Stéréochimie.

Fonctions: simples, multiples et complexes des séries acycliques et cycliques; préparations et propriétés générales. Etude descriptive des principaux termes saturés et non saturés de chaque fonction.

Programme II.

Le problème du caoutchouc et des carburants liquides (naturels ou synthétiques); les matières plastiques. Les colorants. Les hauts polymères. Les corps gras.

COMPTABILITÉ

Histoire de la comptabilité.

Principes fondamentaux de technique comptable. Comparaison avec les principes de la comptabilité publique.

Comptabilité commerciale. Comptabilité des sociétés. Comptabilités spéciales (agriculture, banque).

Comptabilité industrielle.

Analyse et discussion de bilans.

Contrôle et expertise comptables.

Comptabilité et fiscalité.

Organisation des services comptables. La mécanographie.

Les plans comptables: leur rôle économique en France et à l'étranger.

DÉMOGRAPHIE

Théorie des mouvements d'une population: taux de natalité et de mortalité rectifiés, taux de reproduction, effets lointains d'une perturbation démographique.

Histoire de la population depuis l'antiquité gréco-romaine jusqu'à nos jours. Causes de ses variations.

La répartition géographique et la structure actuelle des populations.

L'optimum de peuplement.

Les problèmes démographiques en France et à l'étranger; les politiques d'émigration et d'immigration et les transferts de population.

DROIT ADMINISTRATIF

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus.

DROIT CIVIL

Programme I.

Théorie générale des actes juridiques, des contrats et des obligations délictuelles. Etude du contenu des droits réels, de leur mode d'acquisition, de mutation et d'extinction. Les sûretés personnelles et réelles.

Programme II.

Le statut des personnes: capacité, filiation, mariage, divorce. — Les régimes matrimoniaux. Les successions *ab intestat* et les libéralités entre vifs et testamentaires.

DROIT COMMERCIAL ET MARITIME

Programme I.

L'objet et les sources du droit commercial.

L'entreprise commerciale ou industrielle: nature juridique, éléments constitutifs, régime juridique (vente, nantissement, location, saisie, renouvellement du bail), notions sommaires sur le bilan et la comptabilité, participation du personnel à la gestion, intervention de l'Etat dans la vie de l'entreprise.

Les commerçants, les actes de commerce, la juridiction commerciale.

Les sociétés commerciales.

La faillite:

Les titres commerciaux: lettre de change, billet à ordre, chèque.

Programme II.

Etude juridique des opérations de banque et de bourse. Les titres commerciaux: lettre de change, billet à ordre, chèque.

Les contrats commerciaux.

La condition juridique des navires, le statut du personnel du commerce de mer. Les ventes et transports maritimes. Le crédit maritime. Les avaries et les assurances maritimes. Les conventions internationales relatives au droit maritime.

DROIT COMPARÉ

Les différents systèmes de droit.

Lignes générales du développement historique des droits allemand, nord-américain, anglais et soviétique. Tendances récentes de ces droits. Théorie actuelle de leurs sources.

Rôle comparé de la législation, de la coutume, de la jurisprudence, de l'équité, et notions sur l'organisation judiciaire. Bibliographie sommaire de ces droits.

DROIT DES AFFAIRES ET DROIT ÉCONOMIQUE

La fonction économique de l'Etat. Les institutions et les moyens d'action. L'administration, l'information et le contrôle économique. Le contentieux de l'économie dirigée. La politique des nationalisations: les origines doctrinales; les applications en France et à l'étranger.

L'intervention de l'Etat dans la vie des affaires. La protection du fonds de commerce. La réglementation des sociétés. Le financement des affaires.

L'organisation économique et professionnelle. Les groupements d'entreprise et les groupemnts professionnels.

Le problème de la réforme de l'entreprise.

DROIT DES ASSURANCES

Les principes et les règles générales du contrat d'assurance.

Les assurances de dommage. Les assurances de personnes.

L'organisation des assurances et l'intervention de l'Etat.

L'économie des assurances: la réassurance.

DROIT DU TRAVAIL

(Français.)

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Nationalité. Condition des étrangers en France.

Conflits de lois et conflits de juridictions.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Notions sommaires sur la formation historique du droit international contemporain depuis le seizième siècle.

Caractères propres, sources et efficacité du droit international.

L'Etat. Sa condition juridique internationale. La souveraineté de formation de l'Etat; les problèmes juridiques qui s'y rattachent. Les unions politiques d'Etats. Les Etats indépendants. Les Etats perpétuellement neutres. Les éléments non étatiques de la communauté internationale.

Les organisations internationales: Nations Unies, Union des républiques américaines, Organisation internationale du travail, Unions internationales de caractère technique ou administratif.

Le territoire de l'Etat. La compétence territoriale. Les modes d'acquisition. Le régime juridique international de l'espace marin, de l'espace aérien et des communications par mer et par air. Les canaux et les fleuves internationaux.

La population de l'Etat et la compétence personnelle. La protection des nationaux à l'étranger.

Les services publics nationaux dans les relations internationales: représentation diplomatique et consuls.

Les traités: fonction et théorie juridique, conclusion, interprétation, extinction.

La responsabilité internationale.

Les différends internationaux: leur importance dans l'ordre juridique international; les procédures de règlement.

DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ

L'objet et l'esprit du droit judiciaire privé. L'action en justice. L'organisation judiciaire française: historique et principes généraux; l'organisation des diverses juridictions; les magistrats; les auxiliaires de la justice.

La compétence des juridictions; les règles de compétence d'attribution et de compétence territoriale et leur sanction.

La procédure: les actes de procédure et les délais. L'instruction du procès. Le jugement. Les voies de recours. L'exécution forcée des jugements.

DROIT PÉNAL

Programme I.

Histoire du droit pénal.

Théorie générale de l'infraction, tentative, complicité.

Le concours d'infraction et la récidive.

La théorie des peines.

Histoire de la procédure criminelle.

L'action publique et l'action civile.

L'instruction préparatoire.

L'enfance délinquante.

L'extradition. Le droit pénal international.

Programme II.

Théorie générale des infractions et des peines.

Les crimes et délits contre la chose publique: les crimes et délits contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat; les crimes et délits contre la Constitution; les crimes et délits contre la paix publique (faux, forfaiture, soustraction, concussion, corruption de fonctionnaires, abus d'autorité).

Les crimes et délits contre les particuliers: meurtres et autres crimes capitaux; arresta-

tions illégales et séquestres de personnes; vol, escroquerie, abus de confiance; recel.
Les délits de presse et de hausse illicite des prix.

DROIT PUBLIC ET PRIVÉ DE L'ALGÉRIE

L'organisation administrative de l'Algérie son évolution.
Le régime des services publics. L'organisation judiciaire.
Le droit privé musulman des personnes et des biens.
Les groupements de prévoyance indigènes; L'évolution algérienne depuis 1943.

DROIT PUBLIC ET PRIVÉ DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Les méthodes et les formes d'organisation coloniales. L'évolution de la colonisation. compagnies coloniales, pacte colonial, expansions impérialistes, tendances au fédéralisme et au contrôle international.
La Constitution de 1946 et l'Union française. Les assemblées et le corps électoral. Les libertés publiques. Le régime législatif.
L'organisation administrative et judiciaire. Les procédés de mise en valeur et le droit du travail. Les régimes douaniers et les finances publiques.
Les statuts privés locaux: étendue, sources, évolution, rapports avec le droit français. Le régime des personnes et des terres. Les tribunaux indigènes.

DROIT PUBLIC ET PRIVÉ DES PROTECTORATS FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD

Les accords internationaux relatifs aux protectorats. Les protectorats et l'Union française.
L'organisation administrative et les assemblées.
L'organisation judiciaire. Le régime douanier et financier. Le régime du travail.
Le droit privé musulman des personnes et des biens.

DROIT PUBLIC GÉNÉRAL ET DOCTRINES POLITIQUES

Programme I.

La règle de droit, les situations juridiques, les actes juridiques, les sujets de droit.
L'Etat: formation, éléments, fonctions et organes de l'Etat; le pouvoir étatique; les diverses formes de l'Etat.
L'Etat et le droit: les libertés publiques; les déclarations de droits; les garanties des droits.

Programme II.

Etude approfondie des principaux courants de la pensée politique depuis 1914 en France et à l'étranger.
La doctrine de l'Etat démocratique libéral à partis multiples et son évolution.
Les réactions contre cette doctrine; leurs bases politiques, économiques et philosophiques; fascisme, national-socialisme, phalangisme.
La doctrine de la démocratie de masses et du parti unique.
Les formes modernes du socialisme et du marxisme.
Les modifications du nationalisme et de l'impérialisme.
Les grands théoriciens du droit public contemporain. Le problème de la souveraineté de l'Etat.

DROIT ROMAIN

Etude historique, politique, sociale, économique et religieuse du milieu où s'est développé le droit romain.
Le droit des personnes; les droits réels. Les successions testamentaires et *ab intestat*. Les obligations. Les contrats. Les délits privés. Extinction et cession des obligations

ÉCONOMIE POLITIQUE

Programme I.

Economie politique générale.

Même programme qu'à l'article 1er ci-dessus

Programme II.

Monnaie et crédit.

Etude générale de la monnaie et des systèmes monétaires. L'évolution historique de la monnaie en France et à l'étranger. Les théories monétaires modernes. La monnaie et l'activité économique.
La monnaie et les relations internationales.
Le crédit: mécanisme et diverses formes du crédit. La politique du crédit. Les crises de crédit. L'Etat et le crédit.
Les banques et les opérations de banque. Les banques dans la conception et dans l'activité économique moderne.

Programme III.

Doctrines et théories économiques contemporaines.

Etude des principaux courants de la pensée économique contemporaine en France et à l'étranger (notamment dans les pays suivants: Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Etats-Unis, Suède).

Programme IV.

Economie et technologie de la distribution.

La fonction commerciale. L'évolution historique du commerce.
La structure commerciale. Le mouvement de concentration. Les formes nouvelles de commerce.
Bourses de commerce et grands marchés.
Méthodes modernes de la distribution des marchandises. Etude du marché. Systèmes « de vente ». Principes et rôles de la publicité. Le coût de la distribution.
Le commerce et la loi.
Les transports. Evolution et rôle économique. Les divers modes de transports. La coordination.

ÉCONOMIE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Les conditions naturelles: climats, sols, végétations.
Les peuples de la France d'outre-mer. Démographie. Types d'organisation économique et sociale.
Le peuplement blanc. Formes d'enracinement du blanc.
La structure économique nouvelle des territoires d'outre-mer. Banques d'émission et banques d'affaires. Les sociétés commerciales. Les types d'entreprises (agriculture, forêts, mines, industries). Les régimes douaniers. Rôle comparé de l'Etat et des entreprises privées.
L'équipement et les voies de communication.
La production. Formes de culture et d'élevage indigènes. Culture européenne. Rendements et prix de revient comparés. Les mines. L'industrialisation. Les problèmes de main-d'œuvre. L'intervention de l'Etat.
Les marchés. Economie d'empire ou économie internationale.

ETHNOGRAPHIE

Programme I.

L'homme et la série zoologique: anatomie, biologie, psychologie. Anthropologie biologique: étude générale de l'attitude et du comportement, influence du milieu, croisement. Psychologie et pathologie comparées des races.
Anthropologie somatique: races et peuples, leurs caractères et leur classification. Migrations humaines.
Chronologie préhistorique: les phénomènes géologiques du quaternaire; primates et hommes fossiles, industries préhistoriques
La méthode générale de l'ethnographie: classement des objets, étude des techniques. Classement des éléments linguistiques.

Programme II.

Ethnographie descriptive: méthodes d'observation des populations qui n'appartiennent pas aux grandes civilisations; objets d'art, objets religieux, outillage.
Enregistrement des faits sociaux dans la mesure où ils ne sont pas concrétisés dans les objets.
Morphologie sociale, géographie humaine, phénomènes linguistiques, religieux, politiques, artistiques.
Observations sur le système de vie sociale; mentalité, moralité, relations entre l'habitat et la société.
Anthropologie biologique.
Physiologie des races humaines.
Préhistoire: l'outillage, les gisements, les sépultures, l'art rupestre.
Linguistique: collecte des documents linguistiques, écriture phonétique, instruments.
Linguistique et ethnographie de l'Afrique.
Ethnographie et linguistique de l'Asie orientale et de l'Océanie.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE GÉNÉRALE

1° La circulation atmosphérique. Les différentes zones et les principaux types de climat et de végétation;
2° Les grands domaines structuraux et les principaux types de reliefs structuraux: massifs anciens, bassins sédimentaires, montagnes récentes, volcans et volcanisme;
3° Reliefs climatiques: relief glaciaire, relief des régions arides, relief des régions tempérées humides, relief des régions tropicales humides;
4° Les océans et les mers. Grands traits physiques et biologiques. Relief littoral.
5° Rivières et fleuves. Les grandes provinces hydrographiques. Relief littoral;
6° Régions naturelles et régions humaines: conditions physiques et biologiques de la vie et de l'activité humaine à la surface du globe.

GÉOLOGIE

Phénomènes géologiques. Sédimentation. Principaux types de roches; notions sur l'histoire géologique du sol français, formation des chaînes de montagnes.
Conditions géologiques des gisements de charbon, de pétrole, de fer, d'aluminium.

HISTOIRE COLONIALE

La constitution des premiers empires coloniaux: les empires espagnol, portugais et hollandais. La colonisation française et anglaise aux dix-septième et dix-huitième siècles. Les impérialismes du dix-neuvième siècle.
L'évolution des conceptions coloniales au vingtième siècle; de la colonisation à l'association et à la fédération. Les mandats. Les trusteeships. Le Commonwealth britannique. L'Union française. Les Etats-Unis et l'U. R. S. S. devant les problèmes de la colonisation.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Programme I.

Les grands courants de la littérature française de 1515 à 1850. L'évolution des principaux genres de 1515 à 1850: la poésie, le roman, le théâtre, l'histoire.
La renaissance française.
Genèse, réalisation et transformation de l'idéal classique; la doctrine et les œuvres.
La pensée française au dix-huitième siècle.
Les grands écrivains romantiques.

Programme II.

Les grands courants de la littérature depuis un siècle (1850-1940).
L'évolution de la poésie française de Baudelaire au surréalisme.
Les grands écrivains de la génération de 1900: Gide, Proust, Péguy, Valéry, Claudel.
Les principaux itinéraires du roman contemporain.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

Programme I.

Histoire de l'Orient.
Le problème général des sources et des chronologies.
Les origines et les premiers royaumes en Egypte (monarchie memphite et thébaine) et en Asie occidentale (jusqu'au deuxième millénaire avant J.-C.).
Histoire du vingtième au douzième siècle avant J.-C.: les invasions des Hittites, Kassites et Hyksos; la formation des empires

thébains, hittites, crétois; la migration des « peuples de la mer ».

Les tribus d'Israël et leurs rivaux; l'empire assyrien; les invasions d'Iraniens et de Doriens. L'empire perse et les communautés grecques indépendantes.

Les civilisations de l'Orient ancien: les genres de vie, les institutions politiques et sociales, les croyances et les arts.

Programme II.

Histoire grecque et romaine.

Le monde grec du douzième au huitième siècle; la colonisation du huitième au sixième siècle; la formation de la démocratie athénienne; le développement de Sparte; les guerres médiques; l'empire athénien; la guerre du Péloponèse; l'hégémonie de Sparte et de Syracuse; la deuxième confédération athénienne et l'essor de Thèbes. La civilisation en Grèce aux cinquième et quatrième siècles: les genres de vie, les institutions politiques et sociales; les croyances et les arts. L'expansion macédonienne: Philippe et Alexandre. Les civilisations hellénistiques.

Les origines de Rome et les débuts de la république. La conquête du bassin méditerranéen et ses conséquences. Les questions sociales et le redressement du sénat (133-70 avant J.-C.). L'évolution du principat de Pompée à Antoine; Auguste et la dynastie julio-claudienne. La civilisation romaine aux deux premiers siècles de l'empire.

Le bas empire jusqu'à la mort de Théodose (395 après J.-C.).

La civilisation romaine: les genres de vie, les institutions politiques et sociales, les croyances et les arts.

HISTOIRE DE L'ART

Programme I.

L'art égyptien; l'art assyro-chaldéen; l'art grec; l'art étrusque; l'art romain primitif; l'art au siècle d'Auguste; l'art sous l'empire romain jusqu'au troisième siècle.

L'art chrétien primitif: l'art roman, l'art gothique.

Programme II.

La renaissance italienne du treizième siècle à la fin du quinzième siècle.

L'art italien à la fin du quinzième siècle et au seizième siècle.

L'art en Flandre et en Allemagne aux quinzième et seizième siècles.

L'art en France aux quinzième et seizième siècles.

L'art en Flandre, en Hollande, en Angleterre, en Italie et en Espagne aux dix-septième et dix-huitième siècles (notions).

L'art français au dix-septième siècle. Ses rapports avec l'Etat politique et la littérature: l'académisme.

L'art français au dix-huitième siècle.

L'art romantique. Ses rapports avec le cosmopolitisme; art, littérature et musique à l'époque romantique.

Le réalisme.

L'impressionnisme.

La réaction contre l'impressionnisme.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Les doctrines et les philosophies politiques dans l'antiquité.

La cité antique.

Le moyen âge. Les doctrines chrétiennes, leurs influences sur la conception de l'Etat.

La Renaissance et la Réforme, leurs conséquences religieuses et politiques, les conceptions nouvelles de l'Etat.

Le dix-septième siècle, l'absolutisme et ses théoriciens.

Les réactions contre l'absolutisme et la philosophie du dix-huitième siècle. Le despotisme éclairé.

HISTOIRE DES RELIGIONS

Programme I.

Les religions des primitifs.

Les religions antiques (en Grèce, à Rome et du peuple d'Israël).

Programme II.

Histoire générale du christianisme, de l'islamisme, du bouddhisme.

NOTA. — Le candidat pourra, pour chacun des programmes, être interrogé sur l'histoire générale, l'histoire des dogmes, des cultes et des droits de ces diverses religions.

HISTOIRE DES SCIENCES

Programme I.

La science grecque et les nombres. La géométrie grecque. L'arithmétique, l'algèbre.

Notions sommaires sur l'école de Paris et les sciences au moyen âge.

L'astronomie: Copernic, Képler. Les débuts de la physique moderne: Léonard de Vinci, Galilée. La mécanique: Descartes. La géométrie analytique, le calcul infinitésimal: Newton, Laplace; conservation et dégradation de l'énergie.

Programme II.

Théorie cinétique des gaz. La théorie de la lumière et de l'électricité. La chimie et Lavoisier. Les géométries non euclidiennes. La biologie de Harvey à Lamarck et Darwin; l'évolutionnisme.

Histoire de l'atomisme jusqu'à ses dernières formes; les lois statistiques, Henri Poincaré et le nominalisme, la théorie de la relativité, les quanta. Continuité et discontinuité dans les sciences.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE CONTEMPORAINE

Introduction: l'Europe et le monde au lendemain des traités de Vienne (1815); les traditions et les intérêts des grandes puissances.

Les grands problèmes internationaux de 1815 à 1856: les mouvements libéraux et nationaux en Europe; les questions méditerranéennes et la question des Détroits; les questions américaines; l'indépendances de l'Amérique latine et la croissance des Etats-Unis; les questions asiatiques: la protection de l'Inde, l' « ouverture » de l'Extrême-Orient.

Les transformations du monde de 1859 à 1871: la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande; la crise américaine, la guerre de Sécession et ses répercussions internationales.

Le continent européen sous la prépondérance allemande (1871-1893). Le système bismarckien: ses formes successives; la chute de Bismarck et la conclusion de l'alliance franco-russe.

L'expansion de l'Europe dans le monde (1890-1905); les causes de l'expansion: les impérialismes; les résistances (Etats-Unis, Japon), les conséquences des rivalités coloniales et économiques sur le système d'alliances et d'ententes en Europe.

La première guerre mondiale: les crises européennes de 1905 à 1914; la guerre; la révolution russe; l'intervention des Etats-Unis; le nouveau statut du monde.

Les faiblesses de l'organisation internationale (1919-1931); la désunion des vainqueurs et les conséquences dans le problème allemand; le rôle des difficultés économiques (crise de 1929); les régimes totalitaires.

Les origines de la deuxième guerre mondiale; la politique du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne de 1931 à 1936; la crise de la sécurité collective; la marche vers la guerre (1936-1939).

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS

Les institutions politiques, administratives, sociales et religieuses en France du onzième au dix-huitième siècle.

La seigneurie territoriale, la royauté et ses organes.

Les villes. Les communautés d'habitants, de métiers et de commerce.

Les coutumes et le droit écrit. La rédaction des coutumes.

La condition des personnes et des terres. Les régimes matrimoniaux. Les successions.

L'église catholique, la situation des protestants et des juifs

HISTOIRE DU MOYEN AGE

L'Europe du cinquième au dixième siècle: les invasions barbares; la conquête arabe; les migrations du neuvième au dixième siècle; les vicissitudes de l'empire romain d'Orient et des empires d'Occident.

L'Europe féodale; la société; la civilisation; le rôle de l'église, l'empire byzantin: la civilisation.

Notions sommaires sur les empires asiatiques.

La formation des grandes monarchies en Europe, du douzième au quinzième siècle: la France, l'Angleterre, l'empire germanique, la Pologne, l'Etat bourguignon, l'union de la Castille et de l'Aragon.

Les rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. La décadence de la papauté au quatorzième siècle. Le grand schisme.

Les relations internationales: les Croisades. La lutte de la France et de l'Angleterre. Les questions méditerranéennes. La question des mers du Nord. La conquête ottomane.

Les tendances nouvelles de la vie économique et de la vie intellectuelle à la fin du moyen âge.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE AU MOYEN AGE ET A L'ÉPOQUE MODERNE

Le régime domanial au moyen âge. La renaissance du commerce et de l'industrie aux onzième et douzième siècle, les métiers et corporations.

Les effets économiques des grandes découvertes géographiques. L'afflux des métaux précieux et le mouvement des prix du seizième au dix-huitième siècle. Les mutations monétaires. Le développement des manufactures, des banques, des transports maritimes, du commerce intérieur et extérieur.

L'évolution de la propriété rurale et de l'agriculture. Les politiques économiques. Le mercantilisme et la physiocratie.

HISTOIRE ET CIVILISATION NORD-AMÉRICAINES

Les origines et le développement des Etats-Unis d'Amérique. La formation du peuple américain. Le développement économique. L'évolution des institutions et la vie politique américaine.

La structure économique et sociale. La civilisation américaine : les lettres, les arts et les sciences. Les problèmes religieux. Les caractères généraux du droit américain.

Le rôle des Etats-Unis dans la vie internationale. L'impérialisme américain.

HISTOIRE ET CIVILISATION BRITANNIQUES

Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours (notions sommaires pour la période allant des origines au seizième siècle).

La formation de l'empire britannique et son évolution.

Les institutions du Royaume-Uni et du Commonwealth.

La structure économique, sociale et humaine: son évolution.

L'évolution et les caractères généraux de la civilisation: les lettres, les arts et les sciences.

Les caractères généraux du droit anglais.

La Grande-Bretagne et la vie internationale. La politique extérieure des Dominions.

HISTOIRE ET CIVILISATION CHINOISES

Institutions sociales, juridiques, politiques, administratives.

La culture chinoise: la linguistique, les religions, les tendances philosophiques et psychologiques, la littérature et les arts, les problèmes actuels.

La Chine ancienne: les grandes données de l'histoire. L'antiquité, la période impériale, l'histoire extérieure; la continuité.

La Chine moderne. la Révolution et la République, les relations extérieures, les questions économiques et sociales.

HISTOIRE ET CIVILISATION GERMANIQUES

Histoire des pays allemands depuis les origines jusqu'à nos jours. Le Saint Empire romain germanique. La Prusse et les Etats

allemands. L'unité allemande. Le IIe et le IIIe Reich. Le statut actuel de l'Allemagne.
L'Autriche et les problèmes d'Europe centrale. Le pangermanisme et l'impérialisme allemand. Les problèmes internationaux.
La structure économique, sociale et humaine: son évolution.
Les institutions politiques, économiques et sociales.
L'évolution et les caractères généraux de la civilisation (lettres, arts et sciences); les problèmes religieux; les caractères généraux du droit allemand.

HISTOIRE ET CIVILISATION IBÉRIQUES

Histoire d'Espagne des origines à nos jours. La structure économique, sociale et humaine: son évolution.
L'évolution et les caractères généraux de la civilisation: les lettres, les arts et les sciences; les problèmes religieux. Les institutions espagnoles.
La formation et le déclin de l'empire colonial espagnol, l'empire colonial portugais. La civilisation de l'Amérique latine. Histoire sommaire des Etats de l'Amérique latine.
L'Espagne dans la vie internationale.

HISTOIRE ET CIVILISATION INDIENNES

Civilisation ancienne de l'Inde: l'Inde védique. Le brahmanisme classique. Le bouddhisme dans l'Inde. L'histoire politique de l'Inde des origines au septième siècle. Les philosophies classiques de l'Inde. L'art et l'archéologie de l'Inde ancienne.
Civilisation moderne de l'Inde: histoire de l'Inde, de l'Hégire à nos jours. Les religions, les philosophies et l'organisation sociale de l'Inde médiévale et moderne, l'hindouisme contemporain. Les langues et les littératures de l'Inde médiévale et moderne. Les problèmes du droit dans l'Inde. L'art hindou, de Ajanta inclus à nos jours; l'art musulman dans l'Inde.

HISTOIRE ET CIVILISATION JAPONAISES

Histoire du Japon des origines à nos jours. Son évolution intérieure. Les institutions japonaises.
La structure économique, sociale et humaine.
L'évolution et les caractères généraux de la civilisation: les lettres, les arts et les sciences. Les problèmes religieux.
Le rôle du Japon dans la vie internationale; l'impérialisme japonais.

HISTOIRE ET CIVILISATION MÉDITERRANÉENNES

Les données permanentes et l'évolution de la vie méditerranéenne. Histoire sommaire des Etats méditerranéens du Moyen-Age à nos jours. L'influence des civilisations anciennes.
L'Islam et la civilisation arabe.
Les Etats italiens: leur apport à la civilisation méditerranéenne. L'Empire ottoman et l'éveil des nationalités; les civilisations balkaniques.
La Méditerranée et la vie internationale.
Les problèmes contemporains. Le Moyen-Orient.

N. B. — Ce programme ne comporte pas l'étude de l'antiquité.

HISTOIRE ET CIVILISATION MUSULMANES

Les sources du droit musulman et les grandes écoles juridiques. Le khalifat, droit de la famille.
Historique; modalités et effets de la propagation de la religion musulmane en Asie et en Afrique noire.
L'Afrique contemporaine: géographie, institutions politiques, évolution sociale et intellectuelle.
Etude d'une des grandes villes musulmanes suivantes (au choix du candidat): la Mecque, Fez, le Caire, Constantinople, Damas, Bagdad, Marrakech, Tunis, Tanger.
La presse de langue arabe.

HISTOIRE ET CIVILISATION SCANDINAVES

Histoire des Etats scandinaves des origines à nos jours. La formation et l'évolution de ces Etats; leur rôle dans la vie internationale.
La structure économique, sociale et humaine. Les institutions des démocraties scandinaves.
L'évolution et les caractères généraux de la civilisation: les lettres, les arts et les sciences; les problèmes religieux.

HISTOIRE ET CIVILISATION SLAVES

Programme I.

Histoire de la Russie des origines à nos jours. La Russie des tsars. L'U. R. S. S. L'expansion russe en Asie.
La structure économique, sociale et humaine: son évolution.
Les institutions politiques et économiques. Le droit contemporain.
L'évolution et les caractères généraux de la civilisation: les lettres, les arts et les sciences; les problèmes religieux.
La Russie et les problèmes internationaux.

Programme II.

Les Slaves en Europe orientale: la Pologne, la Tchécoslovaquie, les Etats balkaniques.
La structure économique, sociale et humaine: son évolution.
Les institutions politiques et économiques. Le droit contemporain.
L'évolution et les caractères généraux de la civilisation: les lettres, les arts et les sciences; les problèmes religieux.
La Pologne, la Tchécoslovaquie, les Etats balkaniques et les problèmes internationaux.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA PHILOSOPHIE

La théorie des idées chez Platon. Le monde intelligible chez Plotin. La méthode cartésienne et ses applications chez Descartes, Spinoza et Malebranche. L'idéalisme métaphysique de Leibniz. L'idéalisme critique de Kant. L'intuition chez Bergson.
Les théories politiques de Platon, d'Aristote et des Stoïciens. La philosophie de l'histoire chez Hegel. L'évolution de l'humanité chez Comte.

HISTOIRE MILITAIRE

L'organisation de l'armée française au cours des âges: composition, organisation, recrutement.
L'évolution des procédés de combat et de la conduite des opérations depuis le dix-huitième siècle. Frédéric II, la période napoléonienne; Clausewitz, de Moltke; la guerre russo-japonaise; la guerre mondiale de 1914-1918.
La deuxième guerre mondiale et ses enseignements.

HISTOIRE MODERNE

La révolution intellectuelle et religieuses au seizième siècle (Renaissance, Réforme et Contre-Réforme).
Les grandes découvertes et leurs conséquences dans la vie économique de l'Europe.
La formation des grands Etats modernes. Leurs régimes politiques (la monarchie administrative en France, la monarchie parlementaire en Grande-Bretagne, le despotisme éclairé).
L'expansion européenne; l'organisation des empires coloniaux; leur rôle dans la vie économique.
Les relations internationales: les prépondérances successives de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre: les rapports entre les Etats de l'Europe orientale; la formation des Etats-Unis.
Les transformations intellectuelles et économiques au cours du dix-huitième siècle et les origines lointaines de la révolution française.

HYGIÈNE

Epidémiologie générale (rôle du sol, de l'eau, de l'air — rôle de l'homme et des animaux).
Epidémiologie spéciale des principales maladies infectieuses en France.
Prophylaxie générale et des infections.
Les vaccinations.
Les maladies sociales: tuberculose, syphilis, alcoolisme, lutte sociale contre ces maladies.
La protection maternelle et infantile.
L'hygiène alimentaire.
L'hygiène urbaine et rurale.

INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES ÉTRANGÈRES

Le développement de l'administration dans l'Etat moderne.
Les conceptions de l'administration dans les différents pays (notamment pays anglo-saxons, Etats totalitaires, démocraties de masse). Sa place par rapport aux pouvoirs publics, aux partis politiques et au secteur privé. Les services publics et semi-publics.
Le statut de la fonction publique.
Centralisation et décentralisation. Concentration et déconcentration. Les administrations centrales et les services extérieurs. Les administrations régionales et locales: leurs rapports avec les administrations centrales et leurs représentants.

N. B. — La connaissance des diverses solutions données aux principaux problèmes administratifs, tels que recrutement du personnel, méthodes de travail, répartition des services, responsabilité des administrations, etc., devra être appuyée sur des exemples concrets pris dans les principaux Etats modernes.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

Explication et commentaire d'un texte grec attique (cinquième et quatrième siècle). Le commentaire portera sur des questions de littérature, d'histoire ou de civilisation soulevées par le texte.

NOTA. — Le candidat disposera, avant l'explication, d'une demi-heure de préparation sans dictionnaire.

LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

Explication et commentaire d'un texte emprunté à des auteurs du premier siècle avant et après Jésus-Christ. Le commentaire portera sur des questions de littérature, d'histoire ou de civilisation soulevées par le texte.

NOTA. — Le candidat disposera, avant l'explication, d'une demi-heure de préparation sans dictionnaire.

MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES

Nombres réels et complexes. Notions de limite et propriétés fondamentales des fonctions continues. Dérivés des fonctions de variable réelle ou complexe. Intégrales et séries.
Fonctions implicites, équations différentielles (y compris les théorèmes d'existence). Géométrie analytique (avec coniques et quadriques). Notions de géométrie infinitésimale. Dynamique du point et des systèmes. Equations de Lagrange et percussions.

MÉDECINE LÉGALE ET SOCIALE

Conception et organisation de la médecine légale.
Criminalité et expertise psychiatrique.
Intoxications (accidentelles, professionnelles, criminelles).
Accidents du travail, médecine du travail.
Administration sanitaire (nationale et internationale).
Organisation de la médecine sociale.
Hygiène industrielle et professionnelle.

MÉTAPHYSIQUE

Théorie de la connaissance et métaphysique.
Nature et objet de la métaphysique. Exposé et examen critique des principales doctrines métaphysiques.
Les principales antinomies métaphysiques: raison et intuition, immanence et transcendance, être et valeur, action et contemplation.
La métaphysique et les autres activités de l'esprit: science, morale, droit, religion.
Le problème de Dieu.

MORALE

Définition de la morale.
Les grandes conceptions de la vie; leurs principaux représentants dans l'antiquité et dans les temps modernes.

La conscience morale; les conditions sociales de la vie morale et l'autonomie personnelle.
L'intérêt, le sentiment, le devoir, le bien, la valeur.
La description de la vie morale; les conflits de devoirs, la recherche morale, le sacrifice, l'intuition morale, la joie morale.
Quelques questions de morale appliquée: la morale professionnelle, la démocratie et l'autorité, l'Etat et la patrie, les rapports entre la métropole et les peuples associés dans l'Union française, la morale internationale.
La morale et la politique.
La morale et la métaphysique.

PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE DE L'HOMME

Les appareils et leurs fonctions: circulation, digestion, respiration, élimination, reproduction, système nerveux.
Les glandes à sécrétion interne et les hormones.
Les échanges: chaleur animale, travail musculaire.
Le sang.

PHYSIQUE GÉNÉRALE

Programme I.

Statistique du corps solide et des liquides. Dynamique du point et du corps solide. Hydrodynamique (théorèmes de Bernouilli et de Hata-Jakowski), attraction newtonienne, champs de forces. Dimensions et similitude. Le champ électrique, électrostatique. Le champ magnétique. Electrodynamique. Electromagnétisme.
Appareils et machines électromagnétiques.
Les ondes électromagnétiques. Théorie de Maxwell. Théorème de Poynting. Tubes électroniques. Emission et réception des ondes hertziennes. Théorie électronique de la dispersion de la lumière.

Programme II.

Principe de la conservation de l'énergie. Principe de Carnot-Clausius. Entropie: température thermodynamique, réactions reversibles. Potentiels thermodynamiques. Equilibres physiques et chimiques.

PSYCHOLOGIE

Les grandes tendances de la psychologie contemporaine.
Sensation et perception.
Le concept, le jugement et le raisonnement.
L'invention pratique, scientifique, artistique.
L'émotion.
L'habitude et la volonté.

RELATIONS INTERNATIONALES CONTEMPORAINES

La guerre de 1914. Les relations politiques et économiques entre les grandes puissances avant et pendant la guerre.
Les traités de paix; leurs conséquences politiques et économiques.
La S. D. N. et les organismes internationaux nés des traités. L'essai d'un aménagement nouveau des relations internationales Les accords internationaux.
Les problèmes nés des traités: réparations, sécurité, désarmement. Leur évolution et leurs conséquences sur les relations internationales.
Les crises internationales. La deuxième guerre mondiale.
Les problèmes nés de la guerre: la charte des Nations Unies et les conceptions nouvelles des relations internationales. Les organismes internationaux. L'équilibre international.

SCIENCE ET LÉGISLATION FINANCIÈRES, FISCALES ET DOMANIALES

Programme I.

Science et législation financières.

Même programme qu'à l'article II ci-dessus.

Programme II.

Science et législation fiscales et domaniales.

Même programme qu'à l'article II ci-dessus (droit fiscal et domanial).

SOCIOLOGIE

Les étapes de la sociologie: ses objectifs et ses méthodes, d'Auguste Comte à Durckheim et à l'école sociologique contemporaine. La sociologie en France, en Allemagne et aux Etats-Unis.
Les types de faits sociaux.
La morphologie sociale. Les groupes sociaux et les classes sociales. Les applications de la méthode sociologique à l'étude de la démographie de la vie économique, de la vie politique, de la vie juridique, de la vie religieuse et de l'histoire.

STATISTIQUE

La statistique dans ses rapports avec la science, la méthode et la politique économique.
La documentation statistique. Les organes chargés de la réunir. Les méthodes générales d'observation et de classement. Le contrôle de la documentation. La présentation. Les méthodes graphiques.
L'analyse statistique: moyennes, nombres indices. Séries. Dispersion et variabilité. Régularité statistique (corrélation, régression).
Applications: les prévisions économiques; les statistiques et l'administration des affaires; l'étude de la conjoncture en France et à l'étranger.

TECHNIQUES AGRICOLES

Tableau de l'agriculture française. Comparaison avec les principales agricultures étrangères et coloniales.
Les systèmes de culture et les assolements, la fertilisation du sol.
Les améliorations foncières.
Les plantes sarclées et industrielles. Les céréales, les prairies, les plantes fourragères.
Le problème de la main-d'œuvre agricole, le machinisme agricole.
Les problèmes d'association et de mutualité en agriculture (syndicats, mutuelles, coopératives).

TECHNIQUES DE DIFFUSION DE LA PENSÉE

La liberté de la pensée; évolution et régime juridique.
Techniques d'expression (histoire générale des techniques de l'imprimerie, de la presse, du cinéma, de la radiodiffusion).
Economie et législation de la presse; la presse contemporaine dans les principaux pays.
Les problèmes du cinéma; l'organisation de l'industrie; le marché mondial du cinéma.
La radiodiffusion: le régime juridique; les problèmes techniques.
Les techniques de diffusion de la pensée et l'opinion publique, information et propagande. Les essais d'études scientifiques des problèmes de l'opinion publique.

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Origines de la grande industrie moderne. Evolution. Concentration industrielle. Les ententes. L'expansion industrielle. L'Etat et les forces ouvrières devant les formes industrielles modernes.
Principes de technique industrielle (principes généraux, inventaire des ressources naturelles, extraction et élaboration des ressources naturelles). Etude spéciale de quelques grandes industries (l'énergie, les industries houillères, électriques, métallurgiques, mécaniques, chimiques, textiles).
Notions sommaires de législation industrielle (brevets d'invention, dessins, modèles). Législations nationales et conventions internationales.
Le problème général du rendement industriel et de la productivité. La modernisation de l'industrie française.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1947.

Pour le président du conseil des ministres
et par délégation:
Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Déclaration relative aux questions de naturalisation et de réintégration signée à Paris le 16 juin 1947 par le Gouvernement de la République française et le gouvernement de S. A. S. le Prince de Monaco.

Le gouvernement de S. A. S. le Prince de Monaco, dans l'exercice de Sa prérogative souveraine d'accorder la naturalisation ou la réintégration dans la nationalité monégasque, affirme Son désir d'éviter et la création de doubles nationalités et l'admission, parmi Ses nationaux, d'étrangers qui ne seraient pas libérés, envers leur patrie d'origine, de tous liens et de toutes obligations incompatibles avec leur nouvelle allégeance.

Le Gouvernement Princier déclare également Son intention de prévenir les incidents que pourrait provoquer la naturalisation ou la réintégration d'étrangers, au point de vue de la sécurité de la région française limitrophe. Il exprime, en conséquence, sa volonté de tenir compte de cette sécurité dans l'examen des demandes de naturalisation ou de réintégration.

Le Gouvernement de la République française, en prenant acte de cette déclaration, affirme son intention de ne réserver une suite favorable aux demandes de naturalisation française, présentées par des ressortissants monégasques, que si le Gouvernement Princier ne formule aucune objection à leur accueil.

La présente déclaration remplacera celle du sept octobre mil neuf cent dix-neuf et entrera immédiatement en vigueur. Elle le restera sans limitation de durée, mais il pourra y être mis fin d'un commun accord, à la demande de l'une des deux hautes parties contractantes.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente déclaration et y ont apposé leur sceau.

Pour le Gouvernement
de la République française:
Le ministre des affaires étrangères,
Signé: GEORGES BIDAULT.

Pour le gouvernement
de S. A. S. le Prince de Monaco:
Le ministre de Monaco à Paris,
Signé: M. LOZÉ.

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Roger Liengme en qualité de consul de la confédération suisse à Annecy, avec juridiction sur les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

L'exequatur est accordé à M. Hans Hirsbrunner en qualité de consul de la confédération suisse à Saïgon, avec juridiction sur l'Indochine française, la Cochinchine, le Tonkin, l'Annam, le Cambodge, le Laos et le territoire de Kwang-Tchéou-Wan.

L'exequatur est accordé à M. Carlos Cretancho en qualité de consul général des Etats-Unis de Venezuela à Bordeaux.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret n° 47-1100 du 19 juin 1947 portant suppression d'emplois au ministère de la guerre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre des finances,

Vu l'article 11 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire pour le premier trimestre 1947;

Vu le décret du 16 avril 1947 portant application de l'article 11 de la loi du 23 décembre 1946,

Décrète:

Art. 1er. — Sont supprimés au ministère de la guerre, sur les effectifs autorisés pour le premier trimestre de l'exercice 1947, huit mille deux cents emplois, suivant la répartition ci-après:

SERVICES	CONTRACTUELS	AUXILIAIRES de bureau ou de service.	OUVRIERS	TOTAL
Personnels auxiliaires féminins de l'armée de terre	1.380	»	»	1.380
Intendance	»	413	766	1.179
Matériel	47	75	1.196	1.271
Génie	»	112	»	159
Santé	»	82	183	265
Gendarmerie	»	261	224	485
Recrutement et statistique	»	130	»	130
Service social de l'armée	»	161	7	168
Etudes et fabrications d'armement	»	100	3.063	3.163
Totaux	1.427	1.334	5.439	8.200

Art. 2. — Le ministre de la guerre et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet du 1er juillet 1947.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret n° 47-1101 du 19 juin 1947 tendant à allouer des versements d'attente mensuels au personnel civil enseignant et assimilé des écoles militaires des ministères de la guerre, de l'air et de la marine.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre, du ministre de l'air, du ministre de la marine et du ministre des finances,

Vu la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946,

Décrète:

Art. 1er. — Des versements mensuels d'attente sont accordés aux personnels civils enseignants et assimilés en fonctions dans les écoles militaires relevant des ministères de la guerre, de l'air et de la marine.

Art. 2. — Les taux de ces versements sont fixés comme suit:

1re catégorie	4 500 F.
2e catégorie	3.500
3e catégorie	2.500
4e catégorie	2.000
5e catégorie	1.500
6e catégorie	1.250

Art. 3. — En vue de l'application de l'article 1er ci-dessus, les personnels enseignants et assimilés sont ainsi répartis:

2e catégorie:

Directeur agrégé.
Professeurs agrégés.

3e catégorie:

Directeurs des écoles militaires préparatoires.
Professeurs principaux des écoles militaires préparatoires.
Directrice des études, inspecteurs des études licenciés et censeurs licenciés.
Professeurs du premier ordre, professeurs licenciés et professeurs techniques.
Surveillants généraux.
Professeurs adjoints du premier ordre et adjoints d'enseignement.
Professeurs du deuxième ordre.
Professeurs de l'établissement des pupilles et écoles préparatoires de la marine.
Professeurs adjoints de l'école des mécaniciens de l'armée de l'air.

5e catégorie:

Professeur principal de l'école militaire enfantine Hériot.
Professeurs adjoints du deuxième ordre.
Professeurs du troisième ordre ou instituteurs.
Moniteurs ou monitrices titulaires (art ménager, éducation physique, etc.).

6e catégorie:

Moniteurs délégués d'éducation physique.

Art. 4. — Les versements mensuels suivant le sort du traitement, leur montant est réduit dans la proportion où le traitement se trouve réduit pour quelque cause que ce soit. Pour les agents ne fournissant qu'un service incomplet, le montant de ces versements est réduit au prorata de la durée effective du service.

Art. 5. — Le ministre de la guerre, le ministre de l'air, le ministre de la marine et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er septembre 1946 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Frais de fonctionnement du conseil national des services publics départementaux et communaux.

Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances,

Vu l'article 8 de l'ordonnance du 24 février 1945 créant un conseil national des services publics départementaux et communaux;

Vu le décret du 18 avril 1945 relatif aux frais de fonctionnement du conseil national;

Vu l'arrêté du 10 avril 1945 fixant la composition dudit conseil;

Vu l'arrêté du 10 avril 1945 portant nomination des membres du conseil national;

Vu l'arrêté du 10 avril 1945 portant nomination des présidents de section de cet organisme,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 4 décembre relatif aux frais de fonctionnement du conseil national des services publics, est modifié ainsi qu'il suit:

« Il est alloué aux présidents de section du conseil national des services publics, départementaux et communaux, une indemnité annuelle forfaitaire fixée par le ministre de l'intérieur dans la limite d'un maximum de 25.000 F ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — L'article 3 de l'arrêté visé à l'article 1er ci-dessus est modifié ainsi qu'il suit:

« Les rapporteurs chargés, en application de l'article 8 de l'ordonnance du 24 février 1945 de l'étude de questions de principe et de l'établissement de rapports, pourront être rémunérés à raison de 125 F par vacation. Le nombre des vacations sera fixé par le directeur de l'administration départementale et communale dans les limites de 60 vacations par affaire et de 18.000 F par an ».

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 14 juin 1947.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Conseillers de préfecture.

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913 sur le détachement des fonctionnaires;

Vu les articles 97 et suivants de la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires;

Sur la proposition du directeur du personnel, du matériel, du budget et de la comptabilité,

Arrête:

Art. 1er. — M. Ella (Michel), conseiller de 1re classe au conseil de préfecture interdépartemental de Châlons-sur-Marne, est placé en position de service détaché et mis en cette qualité à la disposition du commissariat général au tourisme.

Art. 2. — Le directeur du personnel, du matériel, du budget et de la comptabilité, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 mai 1947.

ÉDOUARD DEPREUX.

Sûreté nationale.

Par arrêtés des 27 novembre 1946, 29 mars, 21 avril, 3, 6, 10 et 19 mai et 5 juin 1947, pris en application de l'ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative sur le territoire métropolitain, ont été :

Révoqués avec pension :

M. Miltaine (William), ex-commissaire de 3e classe, 1er échelon.

M. Marie (Marcel), ex-inspecteur de 2e classe, 2e échelon, officier de police judiciaire.

Mis à la retraite d'office :

M. Frantz (Emile), inspecteur de 4e classe.

Suspendu définitivement des droits à pension :

M. Vigeant (Victorin), précédemment inspecteur de 1re classe, 1er échelon, actuellement à la retraite.

Est rapporté l'arrêté du 30 janvier 1945 portant révocation sans pension de M. Poudevigne (René), commissaire principal de 3e classe.

M. Poudevigne (René) est rétrogradé commissaire de 1re classe, 1er échelon.

Est rapporté l'arrêté du 10 septembre 1945 portant révocation sans pension de M. Fleury (Raymond), commissaire divisionnaire.

M. Fleury (Raymond), commissaire divisionnaire, est mis d'office à la retraite.

Est rapporté l'arrêté du 21 mars 1945 portant révocation sans pension de M. Lacour (Louis), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, officier de police judiciaire.

M. Lacour (Louis) est réintégré inspecteur de 1re classe, 1er échelon, officier de police judiciaire, à la direction générale de la sûreté nationale.

Est rapporté l'arrêté du 7 novembre 1946 portant révocation sans pension de M. Tomasi (René), commissaire principal de 1re classe.

M. Tomasi (René), commissaire principal de 1re classe est mis d'office à la retraite.

Est rapporté l'arrêté du 13 février 1945 portant révocation sans pension de M. Remusat (Jean), commandant de gardiens de la paix de 2e classe.

M. Remusat (Jean), commandant de gardiens de la paix de 2e classe, est radié des cadres de la sûreté nationale.

Est rapporté l'arrêté du 20 septembre 1945 portant révocation avec pension de M. Lecomte (Maurice), commandant de gardiens de la paix de 1re classe.

M. Lecomte (Maurice), commandant de gardiens de la paix de 1re classe, est mis d'office à la retraite.

Est rapporté l'arrêté du 16 mai 1945 portant mutation d'office à la brigade régionale de police judiciaire à Rennes, de M. Chibret (Henri), commissaire de 2e classe, 1er échelon.

M. Chibret (Henri), commissaire de 2e classe, 1er échelon, est muté pour ordre à la brigade régionale de police judiciaire à Rennes.

Est rapporté l'arrêté du 6 novembre 1946 portant suspension sans traitement de M. Odeau (Paul), inspecteur de 3e classe, 1er échelon.

M. Odeau (Paul), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, est rétrogradé inspecteur chauffeur mécanicien agent spécial de 4e classe, 1er échelon, et affecté à la direction générale de la sûreté nationale.

Est rapporté l'arrêté du 22 février 1945 portant révocation sans pension de M. Monnin (Marcel), commissaire de 4e classe.

M. Monnin (Marcel), commissaire de 4e classe, est radié de la sûreté.

Par arrêté du 12 mars 1947, pris en application de l'ordonnance du 29 novembre 1944 relative à la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires, révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés, a été réintégré et admis à faire valoir ses droits à la retraite :

M. Arnaud (Louis), commissaire principal de 2e classe.

MINISTÈRE DE L'AIR

Citations à l'ordre de l'armée aérienne.

DÉCISION DU 19 JUIN 1947

Sur la proposition du ministre de l'air,

Vu l'ordre général n° 31 du haut commissaire de France pour l'Indochine en date du 13 mai 1947,

Le président du conseil des ministres cite à l'ordre de l'armée aérienne (régularisation) :

ANDRIEU (Georges-Alfred-Jean), général de brigade aérienne, commandant l'air en Indochine : officier général de haute valeur. S'est dépensé sans compter depuis novembre 1945 dans les fonctions de commandant de l'air en Indochine pour assurer, malgré des difficultés de tous ordres, le meilleur rendement des moyens dont il disposait. Payant de sa personne, effectuant souvent les reconnaissances préparatoires à la mise en œuvre de ses moyens, suivant au plus près les opérations sans souci des risques, a su imposer à tous ses subordonnés la volonté de remplir les missions à tous prix. A dirigé personnellement toutes les opérations importantes, notamment celles qui ont abouti au dégagement d'Hanoï, au renforcement de Nam Dinh en janvier 1947, aux parachutages des Glongs et de Batri en avril 1947, survolant les zones d'actions malgré le danger d'une D. C. A. active, obtenant par son exemple un effort soutenu de ses équipages et un appui aérien remarquablement efficace au bénéfice des troupes à terre. A assuré dans une situation délicate l'implantation rapide des forces aériennes d'Indochine, les mettant en mesure de satisfaire sans aucune défaillance toutes les missions de combat et tous les transports d'opérations avec minimum de pertes, confirmant ainsi ses qualités de chef et de technicien consommé. A complété brillamment une longue carrière coloniale, qui l'a conduit successivement dans toutes les colonies françaises.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

DÉCISION DU 19 JUIN 1947

Sur la proposition du ministre de l'air, le président du conseil des ministres cite à l'ordre de l'armée aérienne (à titre posthume) :

BAUDOIN (François-Marie-Joseph), lieutenant, du groupe de chasse 2/7 « Nice » : jeune officier pilote de chasse d'élite. A participé à la libération de la Corse et à la campagne d'Italie, se révélant toujours d'un excellent rendement pour le dispositif dans lequel il était engagé. A trouvé la mort en service aérien commandé le 6 juin 1944. Totalisait 506 heures 20 de vol, dont 65 heures 25 de guerre en 32 missions.

CHABOT (Jean-Pierre-Charles), lieutenant, du groupe de chasse 3/2 « Alsace » : jeune officier pilote plein de foi et de jeunesse ardente, volontaire pour rejoindre la 1re escadre de chasse en Extrême Orient. S'est particulièrement distingué au cours de bombardements et mitraillages sur les P. C. et rassemblements de rebelles dans les zones hostiles du Bas-Mékong. A trouvé une mort glorieuse le 22 janvier 1947 au cours de sa 42e mission de guerre alors qu'il combattait pour la libération de Hué. Descendu par la D. C. A. ennemie, sorti indemne des débris de son appareil, a livré un combat héroïque contre plus de 50 rebelles avant de tomber mortellement blessé.

CHAUVINEAU (Pierre-Paul-Louis), lieutenant, du groupe de chasse 1/3 « Corse » : jeune officier en escadrille, calme réfléchi et d'un courage résolu. Fanatique du vol, avide de faire des missions, aimant son métier et cherchant toujours à se perfectionner. Disparu glorieusement le 4 mars 1947, alors qu'il attaquait un pont important fortement défendu par la D. C. A. rebelle.

ORANGE (André-Joseph-Maurice), lieutenant, du groupe de bombardement 1/63 : officier pilote ardent et brave. S'est magnifiquement conduit pendant la campagne 1939-1940 dans une unité de bombardement de jour. A trouvé la mort le 20 décembre 1942 dans l'accomplissement de son devoir, alors que, volant dans la tempête, il effectuait un transport de munitions destinées aux premières unités françaises engagées en Tunisie.

PINEAU (Clément-Henri-Jean), lieutenant, du groupe de bombardement 1/20 « Lorraine » : jeune officier de haute valeur, excellent pilote de guerre, courageux et enthousiaste, a participé à 6 missions de bombardement de jour au-dessus du territoire occupé par l'ennemi. N'est pas rentré au cours de sa septième mission, effectuée dans des conditions particulièrement difficiles, en vol rasant et sans escorte de chasse.

(Cette citation annule et remplace celle accordée à l'ordre de l'armée de l'air par ordre en date du 3 août 1943 du commandant des F. A. F. G. B.)

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 19 juin 1947 portant attribution de la médaille de l'aéronautique.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition des ministres de l'air et des travaux publics et des transports,

Vu le décret n° 45-229 du 14 février 1945 portant création d'une décoration dénommée médaille de l'aéronautique ;

Vu le décret n° 46-459 du 18 mars 1946 relatif à la médaille de l'aéronautique,

Décrète :

Art. 1er. — Est décoré de la médaille de l'aéronautique (à titre posthume), avec la citation ci-après :

BATAILLE (Louis), pilote moniteur de vol à voile à l'aéro-club de Manche-Centre : brillant pilote de vol à voile, auquel il s'est consacré depuis dix ans avec une foi ardente. Propagandiste éclairé de l'aviation française, s'est toujours attaché à donner l'exemple d'un dévouement inlassable envers ses chefs et envers les jeunes qu'il avait la charge d'instruire. Promu officier F. F. I. après une brillante conduite dans la Résistance, a repris son service dans l'aviation dès la libération comme moniteur d'aviation légère et sportive. Tombé après plus de douze heures de vol au cours d'une tentative contre le record de durée, dans des conditions qui mettent en relief ses qualités d'audace et de courage.

Art. 2. — Les ministres de l'air et des travaux publics et des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Tableau d'avancement (armée de l'air).

Le ministre de l'air,

Vu la loi du 1er août 1936 fixant le statut du personnel des cadres de réserve de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée,

Décide:

Article unique. — Est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'armée de l'air:

RÉSERVE

Corps des officiers de l'air.

Cadre sédentaire.

Pour le grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Meunier (Marcel).

Fait à Paris, le 12 juin 1947.

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 19 juin 1947 portant promotion dans l'armée de l'air (réserve).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'air,

Vu la loi du 1er août 1936 fixant le statut du personnel des cadres de réserve de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée,

Décrète:

Art. 1er. — Est promu, à titre définitif:

RÉSERVE

Corps des officiers de l'air.

Cadre sédentaire.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 9 février 1947.)

M. le lieutenant-colonel Meunier (Marcel).

Art. 2. — Le ministre de l'air est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 19 juin 1947 portant promotions dans l'armée de l'air.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'air,

Vu la loi du 14 avril 1838 sur l'avancement dans l'armée;

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée;

Vu le décret du 7 janvier 1944 sur les promotions des officiers pendant la durée de la guerre;

Vu la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 (Titre II. — Dispositions relatives au dégagement des cadres des personnels militaires);

Vu la loi n° 46-991 du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités, en particulier l'article 6,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus, à titre définitif, au titre du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, pour prendre rang du 25 juin 1947:

Corps des officiers de l'air.

Cadre navigant.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

MM. Guizard (Gaston-Marie-François).
Rivet (André-Omer).

Au grade de commandant.

Les capitaines:

MM. Viot (Jules-Louis).
Marchelidon (Jacques-Léon-Henri-Emile).
Rousseau (Pierre-Nicolas).
Sermet (Gérard-Claudius).

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Crozet (Michel-Guy).

Art. 2. — Les officiers en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps auxquels pourrait s'appliquer le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 19 mai 1834 sont maintenus dans cette position par application des dispositions de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946.

Art. 3. — Le ministre de l'air est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 19 juin 1947 portant nominations et promotions dans l'armée de l'air.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'air,

Vu la loi du 4 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et les textes qui l'ont modifiée;

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée;

Vu le décret du 17 février 1942 fixant les dispositions statutaires particulières au corps des commissaires ordonnateurs de l'air, complété par le décret du 19 mars 1947;

Vu la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 (Titre II. — Dispositions relatives au dégagement des cadres des personnels militaires),

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés ou promus, à titre définitif, dans les cadres actifs de l'armée de l'air, pour prendre rang du 25 juin 1947:

Corps des officiers de l'air.

a) Cadre navigant.

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Saget (Pierre-Paul-Robert) (par organisation).

M. Cazenave (Pierre-Eugène-Auguste) (par organisation).

M. Vallois (Jacques-Marie-Jean) (par organisation).

M. Chemidlin (Marie-Joseph-Paul) (par organisation).

M. Denis (James-Georges) (par organisation).

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

M. Comte (André), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Deschamps, admis à un congé de démobilisation préalable au congé définitif du personnel navigant.

M. Alazard (Joseph-Eugène-Ange-Marie), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Saget, promu.

M. Mentre (Gustave-Louis), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Cazenave, promu.

M. Vignerot (Georges-Louis-Marcel), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Vallois, promu.

M. Vuillot (Maurice-Albert-Gaston), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Chemidlin, promu.

M. Thoret (Jean-Marie-Jules-Augustin), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Denis, promu.

M. Demazure (Léon-Marie-Robert) (par organisation).

M. Stoltz (Albert-Maurice) (par organisation).

M. de Reydet de Vulpillières (René-Marie-Félix-François) (par organisation).

M. Guillier (Raymond-René-Auguste-Louis) (par organisation).

Au grade de commandant.

Les capitaines:

M. Stern (Paul-Charles), en remplacement de M. le commandant Bouyer, promu.

M. Decker (Michel-André-Marie), en remplacement de M. le commandant Hugo, promu.

M. Debras (Michel-Edmond-Armand), en remplacement de M. le commandant Accart, promu.

M. Millet (Paul-Emile), en remplacement de M. le commandant Mondin, nommé à la 2e classe dans le corps des commissaires ordonnateurs de l'air.

M. Guernon (Roger-Louis), en remplacement de M. le commandant Bataille, décédé.

M. Couderq (Jean-Jacques-Georges-Robert), en remplacement de M. le commandant Antzenberger, promu.

M. Prayer (Gilbert-Yves), en remplacement de M. le commandant Magne, promu.

M. Maillert (Jean-Joseph-Ferdinand-Ernest), en remplacement de M. le commandant Deperrois, promu.

M. Chaboureau (Pierre-Jacques-André), en remplacement de M. le commandant de Tourtier, promu.

M. Duc (Jean-Marcel-André-Marie), en remplacement de M. le commandant Cheron, promu.

M. Grison (Francis-Jean-Alexandre), en remplacement de M. le commandant Rousseau-Dumarcet, promu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Bourguignat (Jean-Pierre-Paul), en remplacement de M. le capitaine Penchinat, promu.

3e tour (ancienneté). M. Pouligny (Henri-Roland), en remplacement de M. le capitaine Schaal, promu.

1er tour (ancienneté). M. Bertrand (Hubert-André-Joseph), en remplacement de M. le capitaine de Bessey de Contenson, nommé dans le corps du contrôle de l'aéronautique.

2e tour (choix). M. Senegas (Jean-François), en remplacement de M. le capitaine Stern, promu.

3e tour (ancienneté). M. Depredurand (Jean-Marie), en remplacement de M. le capitaine Decker, promu.

1er tour (ancienneté). M. Michaud (Emile-Louis), en remplacement de M. le capitaine Debras, promu.

2e tour (choix). M. Chourrout (Jean), en remplacement de M. le capitaine Millet promu.

3e tour (ancienneté). M. Perrin (Charles-Louis), en remplacement de M. le capitaine Guernon, promu.

1er tour (ancienneté). M. Guillot (Raymond), en remplacement de M. le capitaine Couderq, promu.

2e tour (choix). M. Lepeu (Guy-Fabien-Emile), en remplacement de M. le capitaine Prayer, promu.

1er tour (ancienneté). M. Kerbrat (Jean-Yves-Maurice), en remplacement de M. le capitaine Maillert, promu.

2e tour (choix). M. Faudot (Claude-Charles-Jean-Marie-François), en remplacement de M. le capitaine Chaboureau, promu.

3e tour (ancienneté). M. Meny (Louis-Joseph-Antoine), en remplacement de M. le capitaine Duc, promu.

1er tour (ancienneté). M. Seurin (Marcel), en remplacement de M. le capitaine Grison, promu.

2e tour (ancienneté). M. Charbonnier (François) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Cadet (Marcel-Jean) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Roger (Jacques-Jean-Alphonse) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Chesnais (André-Henri-René) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Davy (Bernard) (par organisation).

2e tour (choix). M. Lafont (Henri-Gaston-Lucien) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Abbadie (Henri-Lucien) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Tissot (Eugène-Louis-Marie-François) (par organisation).

2e tour (choix). M. Teisseire (Jean-Léon-Pierre) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Cammisar (Charles-Jean-Baptiste) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Lignon (René-Eugène-Charles) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. de Geis de Guyon de Pampelonne (Joseph-Gabriel-Marie) (par organisation).

2e tour (choix). M. Glavany (Roland-Elie-Adrien) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Russenberger (Gaston-François-Marc) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Senechal (Robert-Henri-Louis) (par organisation).

2e tour (choix). M. Pinaud (Emilien-Gaston-Maurice) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Fischer (Marcel-René-Auguste-Rémi) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Amand (André-Pierre-Henri) (par organisation).

2e tour (choix). M. Rouxel (Yves-Alexis-René) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Thoulouze (André-Joseph-Gabriel) (par organisation).

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'aspirant Corbeloni (Maurice-Raymond).

Les adjudants-chefs:

MM. Siméoni (Joachim).
Vernaelde (Michel-Louis-Albert-Claude).
Lebœuf (Roger-Emile-Constant).
Boutonnet (Aimé-Emmanuel-Henri).
Lescure (Gaston).
Mathieu (Charles-Albert).
Furno (Ferdinand-Michel).
Martel (Charles-André).
François (Raymond-René).
Momege (Pierre).
Varcin (Francis-Alphonse-Eugène).
Colliot (Alfred-Charles-Henri).
Decastille (René-Nicolas).
Weber (Paul-Charles).
Maury (René-Henri).
Guicoy (Pierre).

b) Cadre sédentaire.

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Loiraud (Georges-Pierre-Alexandre) (par organisation).

M. Laporte (Armand-Denis-Jules) (par organisation).

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

M. Klein (Georges), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Pourtal, promu.

M. Rauch (Marcel-Jean-Gustave), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Marie, promu.

M. Savel (Victor-André), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Gardeur, nommé à la 2e classe dans le corps des commissaires ordonnateurs de l'air.

Au grade de commandant.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Benedetti (Nicolas), en remplacement de M. le commandant Klein, promu.

2e tour (choix). M. Louradour (Clément-François), en remplacement de M. le commandant Rauch, promu.

1er tour (ancienneté). M. Leclerc (Rémy-Marie-Edouard), en remplacement de M. le commandant Savel, promu.

2e tour (choix). M. Benchet (Paul-Henri), par organisation.

1er tour (ancienneté). M. Auvigne (René), par organisation.

2e tour (choix). M. Bouillon-Perron (Jules-Robert), par organisation.

1er tour (ancienneté). M. Delattre (Georges-Paul-Joseph), par organisation.

2e tour (choix). M. Poli (Laurin-Joseph-Maxime), par organisation.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Gomez (Raymond), en remplacement de M. le capitaine Vallier, promu.

3e tour (ancienneté). M. Barraud (Roger-Paul), en remplacement de le capitaine Lanoue, promu.

2e tour (choix). M. Meyer (René-Louis), en remplacement de M. le capitaine Delcamp, promu.

1er tour (ancienneté). M. Estrabeau (Camille-Justin-Octave), en remplacement de M. le capitaine Vauthier, promu.

2e tour (choix). M. Colson (Robert-Janvier-Lucien), en remplacement de M. le capitaine Rignault, retraité.

2e tour (choix). M. Magnan (Marius-Louis), en remplacement de M. le capitaine Lagraise, décédé.

2e tour (choix). M. Minus (Achille-Henry), en remplacement de M. le capitaine Benz, admis à un congé définitif du personnel navigant.

1e tour (ancienneté). M. Bonnel (Pierre-Jean), en remplacement de M. le capitaine Dalmas, promu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les adjudants-chefs:

M. Teili (Charles-René-Michel).
M. Jean (Marcel-Jules).
M. Maugin (Albert).
M. Colnitre (Jean).
M. Tasserit (Victor-Jean).
M. Annequit (Albert).
M. Beauvais (Jean-Georges-Edgard).
M. Laloue (Edouard-André).
M. Rivier (André).
M. Salvadori (Paul-Vincent).
M. Praderie (Albert-André).
M. Saurat (Pierre-André-Joseph).
M. Albert (Abel-Honoré).
M. Lacordaire (André).

Corps des officiers mécaniciens.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

M. Marseille (Henri-Louis-Léon) (par organisation).

M. Bonneau (Marcel-Louis-Antoine) (par organisation).

Au grade de commandant.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Bordes (Paul-René-Henri), en remplacement de M. le commandant Barrié, promu.

2e tour (choix). M. Grillet (Marcel-Léon), en remplacement de M. le commandant Marseille, promu.

1er tour (ancienneté). M. Guiot (Jean-Marie), en remplacement de M. le commandant Bonneau, promu.

2e tour (choix). M. Decarre (Pierre-André) (par organisation).

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Maurer (Louis-Gabriel-Emmanuel), en remplacement de M. le capitaine Bordes, promu.

2e tour (choix). M. Deguine (Oscar-Charles), en remplacement de M. le capitaine Grillet, promu.

3e tour (ancienneté). M. Rive (Pierre-Georges), en remplacement de M. le capitaine Guiot, promu.

1er tour (ancienneté). M. Buttier (Christian-Eugène-Bertrand), en remplacement de M. le capitaine Decarre, promu.

2e tour (choix). M. Vimpere (Emile-André) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Lavrand (Louis-André) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Gouin (Henri) (par organisation).

2e tour (choix). M. Marc (Sébastien-Jacques-Paul) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Casadavant (Georges-Robert) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Pernot (Félix-Marcel) (par organisation).

2e tour (choix). M. Maignal (Elie-René-Thierry) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Rochon (Christian-Charles-Auguste) (par organisation).

1er tour (ancienneté). M. Cros (Robert-Antonin-Henri), (par organisation).

2e tour (choix). M. Letenneur (Marcel) (par organisation).

3e tour (ancienneté). M. Lanza (Fernand-Albert-Louis) (par organisation).

Au grade de sous-lieutenant.

Les adjudants-chefs:

MM. Trigon (Louis-Emile).
Conry (Jean-Hubert).
Bonnet (Frédéric-Victor).
Rouvière (Marcel-Henri).
Le Caplain (André-Edouard-Alexandre).
Commenoz (Henri-Alphonse).
Panebœuf (Robert-Joseph-Henri).
Chichizola (Noël-Jean).

Corps des officiers des services administratifs.

Au grade de colonel.

Le lieutenant-colonel: M. Dubois (Raymond-Louis) (par organisation).

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant Walle (Pierre-Charles-Marceau), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Dubois, promu.

Au grade de commandant.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Fournier (Yves-Robert), en remplacement de M. le commandant Cluzeau, retraité.

2e tour (choix). M. Coutarel (Louis-Henri), en remplacement de M. le commandant Dumas, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Paillassa (Georges-Marie-Emile), en remplacement de M. le commandant Walle, promu.

2e tour (choix). M. Flori (Pierre-Félix) (par organisation).

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. le Prunenec (Jean-Victor), en remplacement de M. le capitaine Rapp, promu.

2e tour (choix). M. Tarraud (Jean-Alexandre), en remplacement de M. le capitaine Falconis, promu.

1er tour (ancienneté). M. Noulin (Pierre-André-Emile), en remplacement de M. le capitaine Demange, promu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les adjudants-chefs:

MM. Paul (Marcel-Laurent-Henri).
Cornille (Adelphonse-Adolphe-Arthur).
Durand (Roger-René).
Portet (Pierre-Léo-Barthélémy-Louis).
Fort (Michel-Bernard).
Delarche (Bernard-Victor).
Genty (Auguste-Bernard).
Castagné (André-Roger).
Puidebois (Jean-Baptiste).
Guillon (Marcel-Aimé-Philibert).
Bertrand (Jean-Eugène).
Fray (Pierre).
Weber (Jean).
Baleyguier (Roger-Louis-Claudius).

Corps des commissaires ordonnateurs de l'air.

A la 1re classe.

M. le commissaire ordonnateur de 2e classe Ricard (Joseph-François-Etienne) (par organisation).

A la 2e classe.

Les commissaires ordonnateurs de 3e classe:

M. Pomarède (René-Alexandre-Jean), en remplacement de M. le commissaire ordonnateur de 2e classe Ricard, promu.

M. Romary (Marcel-Joseph-Germain) (par organisation).

A la 3e classe.

Les commissaires ordonnateurs adjoints:

M. Le Forestier (Guy), en remplacement de M. le commissaire ordonnateur de 3e classe Dionnet, promu.

M. Willefert (Jules-Pierre-Joseph), en remplacement de M. le commissaire ordonnateur de 3e classe Gaëtan, promu.

M. Bessieux (Aimé-Joseph-Casimir), en remplacement de M. le commissaire ordonnateur de 3e classe Déat, promu.

M. Joannopoulos (Jean-Emile-Antoine), en remplacement de M. le commissaire ordonnateur de 3e classe Lamouille, promu.

Service de santé de l'air.

Au grade de médecin colonel.

M. le médecin lieutenant-colonel Guillamet (Ange-Louis-Marie-Pierre) (par organisation).

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

Les médecins commandants:

M. Darre (Jean-Victor-Robert), en remplacement de M. le médecin lieutenant-colonel Guillamet, promu.

M. Alléhaut (Pierre-Joseph) (par organisation).

Au grade de médecin commandant.

Les médecins capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Rimbal (Jean-Calixte, Germain-Marie), en remplacement de M. le médecin commandant Darre, promu.

2e tour (choix). M. Olivier (Marius-Charles-Désiré), en remplacement de M. le médecin commandant Alléhaut, promu.

1er tour (ancienneté). M. Valdeyron (René-Paul-Auguste) (par organisation).

2e tour (choix). M. Biojout (Raymond-Siméon) (par organisation).

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Picameles (Robert-Jacques), en remplacement de M. le médecin capitaine Delorme, promu.

2e tour (choix). M. Bernies (Pierre-Ulysse-Joseph), en remplacement de M. de médecin capitaine Rimbal, promu.

3e tour (ancienneté). M. Laffite (Claude), en remplacement de M. le médecin capitaine Olivier, promu.

Art. 2. — Est promu, au titre des cadres de réserve de l'armée de l'air, pour prendre rang du 25 juin 1947:

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Chevallet (Albert-René), maintenu en activité de service en application de l'article 10 de l'ordonnance du 19 juillet 1943.

Art. 3. — Les officiers en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps auxquels pourrait s'appliquer le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 19 mai 1834 sont maintenus dans cette position par application des dispositions de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946.

Art. 4. — Le ministre de l'air est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Décret portant nomination dans les cadres du personnel de l'administration centrale du ministère de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 juin 1947: page 5342, 3e colonne, 17e ligne, au lieu de: « M. le colonel breveté Chaile (Maurice) », lire: « M. le colonel breveté Challe (Maurice) ».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Conseil supérieur de l'agriculture (25e section).

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 9 avril 1945 relatif à la réorganisation du conseil supérieur de l'agriculture;
Vu l'arrêté du 8 juin 1945 fixant les vingt-cinq sections du conseil supérieur de l'agriculture;
Vu le décret du 15 avril 1946 portant de vingt-cinq à trente le nombre des sections;
Vu l'arrêté du 21 juin 1946 désignant les représentants de la profession auprès du conseil supérieur de l'agriculture,

Arrête:

Art. 1er. — Est rapportée la nomination de M. Rivoire en tant que représentant de la profession au sein de la 25e section du conseil supérieur de l'agriculture.

Art. 2. — M. Rivoire, chef des services économiques à l'office d'Algérie, est nommé représentant de l'administration au sein du conseil supérieur de l'agriculture au titre de la 25e section (chasse, pêche, pisciculture).

Art. 3. — Le vice-président du conseil supérieur de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 juin 1947.

Pour le ministre de l'agriculture
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LIBERT BOU.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 47-566 instituant le cadre supérieur et le cadre normal des fonctionnaires de l'enseignement de la direction générale de l'éducation physique et des sports.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 mars 1947; page 2919, tableau:

Au lieu de:

CATÉGORIES	ÉCHELLE	CLASSE	TRAITEMENT
Agents: Cadre normal.	2	1re	45.000
		2e	43.000
		3e	41.000
		4e	39.000
		5e	37.000
		6e Stagiaires.	36.000

Lire:

CATÉGORIES	ÉCHELLE	CLASSE	TRAITEMENT
Agents: Cadre normal.	2	1re	45.000
		2e	43.200
		3e	41.400
		4e	39.600
		5e	37.800
		6e Stagiaires.	36.000

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 11 juin 1947 il est ouvert au ministre de la production industrielle, à titre de fonds de concours, un crédit de 1.521.400 F applicable pour:

1.441.400 F au chapitre 303: « Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines — Matériel »;
80.000 F au chapitre 319: « Frais de déplacements. — Remboursement de frais »,

du budget de l'exercice 1947.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 19 mai 1947, Mme Prades (Antoinette), agent de bureau du cadre complémentaire de l'administration centrale, a été admise à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 21 août 1947.

Par arrêté en date du 19 juin 1947, Mme Savisky (Louise), agent de bureau du cadre complémentaire de l'administration centrale, a été admise à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 7 août 1947.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret n° 47-1102 du 17 juin 1947 tendant à modifier la composition de la commission dite « des estuaires » prévue au décret du 23 novembre 1935 sur la réglementation de la pêche dans les estuaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports et du ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 23 novembre 1935 portant réglementation de la pêche dans les estuaires, en ce qui concerne les espèces vivant alternativement dans les eaux douces et dans les eaux salées,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 12 du décret susvisé du 23 novembre 1935 est abrogé et remplacé par les dispositions ci-après:

« Il est institué au ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général de la marine marchande) une commission dite « commission des estuaires » composée de 14 membres, savoir.

« Membres à voix délibérative:

« Un conseiller d'Etat en service ordinaire, président;

« Quatre représentants du ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général de la marine marchande);

« Deux représentants du ministère des travaux publics et des transports (direction des voies navigables);

« Deux représentants du ministère de l'agriculture;

« Le directeur de l'office scientifique et technique des pêches maritimes;

« Le directeur de la station centrale d'hydrobiologie appliquée.

« Membres à voix consultative:

« Un représentant du ministère du commerce (service des établissements classés);

« Un représentant du ministère de la production industrielle (service chargé de la réglementation des forces hydrauliques);

« Un représentant du ministère de la santé publique.

« Cette commission est chargée d'étudier toutes questions d'ordre général touchant à la protection et à la conservation des espèces migratrices dans les estuaires tant en amont qu'en aval de la limite de salure des eaux.

« Elle peut faire appel, en séance, à la consultation de délégués des divers groupements professionnels ou associations intéressées.

« Les différents membres de cette commission sont nommés pour trois ans par arrêté du ministre des travaux publics et des transports et du ministre de l'agriculture. Cet arrêté désigne également son secrétaire. »

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel de la marine marchande.*

Fait à Paris, le 17 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret du 17 juin 1947 portant nomination d'un receveur particulier des finances.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu le décret du 9 juin 1939 fixant le statut des personnels des services du Trésor,

Décrète:

Art. 1er. — M. Lalba-Lacoste (Martial-Hippolyte-Yves), inspecteur principal de 1er échelon du contrôle et des enquêtes économiques, est nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Senlis (2e catégorie), en remplacement de M. Roumagnac, qui a reçu une autre affectation.

Son cautionnement est fixé à la somme de 335.000 F.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres,

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Receveurs particuliers des finances.

Par arrêtés du ministre des finances en date du 12 juin 1947:

M. Roumagnac (Charles-Yriex-Léonard-René), receveur particulier des finances à Senlis, a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Dunkerque (1re catégorie), en remplacement de M. Watteau, qui a été placé en service détaché.

M. Roumagnac a été placé en service détaché.

M. Payrot (Régis-Louis), receveur particulier des finances à Dax, a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Dunkerque (1re catégorie), en remplacement de M. Roumagnac, qui été placé en service détaché (nécessité de service).

M. Rousquet (Pierre-Joseph-Marie), inspecteur des contributions directes de 1re classe, 2e échelon, nommé receveur particulier des finances à Briey et non installé, a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Dax (2e catégorie), en remplacement de M. Payrot, qui a reçu une autre affectation.

Prix d'achat des alcools autres que ceux de betteraves, pour la campagne 1946-1947.

Le ministre des finances et le ministre de l'économie nationale,

Vu l'article 2 du code des contributions indirectes;

Vu l'arrêté du 28 avril 1947 fixant le prix d'achat des alcools de betteraves pour la campagne 1946-1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est fixé ainsi qu'il suit, par hectolitre d'alcool pur mesuré à la température de 15° centigrades, le prix d'achat par l'Etat, des catégories d'alcool indiquées ci-après:

DÉSIGNATION	RECTIFIÉ extra-neutre.	TYPE MIDI minimum 94°.	FLEGMES minimum 90°.	FLEGMES minimum 86°.	AUTRES flegmes eau-de-vie.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
A. — Alcools produits dans la limite des contingents établis par l'article 2 du code des contributions indirectes et provenant de la distillation:					
1° Des cidres et poirés	8.031 »	»	7.956 »	»	7.906 »
2° Du vin	8.504 »	8.429 »	8.414 »	8.399 »	8.379 »
3° Des pommes ou des poires	6.029 »	»	6.854 »	»	6.804 »
4° Des marcs de raisin dilués ou non	5.039 »	4.964 »	4.949 »	4.934 »	4.914 »
5° Des racines, tubercules (sauf ceux de topinambours) et tiges de plantes annuelles	3.149 50	»	3.093 50	»	3.037 50
6° Des mélasses indigènes de la campagne 1946-1947	2.142 »	»	2.086 »	»	2.030 »
7° Des grains, divers, obtenus par synthèse	1.890 »	»	1.834 »	»	1.778 »
B. — Alcools produits en excédent des contingents visés ci-dessus et provenant de la distillation de la mélasse	1.423 »	»	1.372 »	»	1.316 »

Art. 2. — Les alcools provenant des mélasses indigènes des campagnes antérieures à 1946-1947 seront payés au prix fixé pour chacune de ces campagnes.

Art. 3. — Pour les alcools rectifiés extra-neutres répondant aux conditions de recettes fixées pour cette catégorie d'alcool, le prix indiqué à l'article 1er s'applique à l'ensemble de la production, tant en alcool bon goût qu'en alcool mauvais goût.

Art. 4. — Toute revision du prix de l'alcool de betteraves tel qu'il a été établi par l'article 1er de l'arrêté du 28 avril 1947 entraînera un alignement correspondant des prix indiqués à l'article 1er ci-dessus, en particulier pour tenir compte de la baisse édictée par le décret n° 47-1 du 2 janvier 1947 et des textes subséquents portant diminution générale des prix.

Art. 5. — Le service des alcools prélèvera à la source le montant des différentes cotisations dues aux organismes professionnels ou interprofessionnels à titre obligatoire, et en assurera le reversement auxdits organismes.

Art. 6. — Le service des alcools fixera les conditions de recettes et réglera les modes de payement, d'emmagasinement et d'enlèvement des alcools et généralement toutes les questions soulevées par l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 14 juin 1947.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Le ministre de l'économie nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Port d'arme.

Le ministre des finances et le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 20 du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions;

Vu l'article 18 du décret du 14 août 1939;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1946 autorisant certaines catégories d'agents des contributions indirectes à s'armer à l'occasion ou dans l'exercice de leurs fonctions,

Arrêtent:

Article unique. — L'article 2 de l'arrêté du 23 novembre 1946 précité est modifié comme suit:

« Les fonctionnaires autorisés au port d'arme en application de l'article 1er devront être porteurs d'une attestation nominative, délivrée par le directeur départemental des contributions indirectes... ».

(Le reste sans changement.)

Fait à Paris, le 18 juin 1947.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI VIGUIER.

Réorganisation de perceptions et maintien de percepteurs.

Par arrêté du ministre des finances en date du 29 mai 1947:

Les perceptions de Barr et d'Obernai (Bas-Rhin) ont été réorganisées.

Elles continuent d'appartenir respectivement à la 1re classe, 1er groupe, et à la hors-classe.

M. Fuchs, percepteur de 1re classe, 1er échelon, à Barr (Bas-Rhin), a été maintenu, en la même qualité, à la perception de Barr réorganisée.

M. Gruneisen, percepteur de 1re classe, 2e échelon, à Obernai (Bas-Rhin), a été maintenu, en la même qualité, à la perception d'Obernai réorganisée.

Caisse des dépôts et consignations.

Le président du conseil et le directeur général de la caisse des dépôts et consignations,

Vu le décret du 4 juillet 1926 relatif à l'organisation de la caisse des dépôts et consignations, ensemble les textes qui l'ont complété et modifié;

Vu l'arrêté du 6 janvier 1947 intégrant M. Guillon dans le cadre des assistants administrateurs de la caisse des dépôts et consignations;

Vu la lettre du 9 mai 1947 par laquelle cet agent déclare démissionner de ses fonctions à la caisse des dépôts et consignations,

Arrêtent:

Art. 1er. — La démission de M. Guillon (Bernard), assistant administrateur à la caisse des dépôts et consignations, est acceptée.

Art. 2. — Le secrétaire général de la caisse des dépôts et consignations est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet du 12 mai 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1947.

Pour le président du conseil des ministres
et par délégation:
Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le directeur général
de la caisse des dépôts et consignations,
WATTEAU.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 47-1029 portant dissolution du « Fonds des contributions volontaires de guerre » en Afrique équatoriale française.

Rectificatif au *Journal Officiel* du 10 juin 1947: page 5357, 1re colonne:

Au lieu de:

« Art. 2. — Dans un délai de trois mois faisant suite à la publication du présent décret, le gouverneur général de l'A. E. F. en conseil d'administration... »,

Lire:

« Art. 2. — Dans un délai de trois mois faisant suite à la publication du présent décret, le gouverneur général de l'A. E. F. en conseil de gouvernement... ».

(Le reste sans changement.)

Décret maintenant des fonctionnaires en service à Madagascar dans la position de mission en France.

Rectificatif au *Journal Officiel* du 12 juin 1947: page 5449, 3e colonne, Article 2, dernier alinéa, au lieu de: « M. Rakoto Mananjean jusqu'au 31 mars 1947 inclus », lire: « M. Rakoto Mananjean jusqu'au 21 mars 1947 inclus ».

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 12 juin 1947, sur proposition de la commission des répartitions et réintégrations, Mme Bargas, (Marie-Jeanne), commis principal de classe exceptionnelle après trois ans d'ordre et de comptabilité de l'administration centrale de la France d'outre-mer, est nommée à l'emploi de chef de groupe de 1re classe (hors péréquation), à compter du 1er juillet 1945.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 2 juin 1947:

I. — Ont été intégrés dans le cadre général des transmissions coloniales (personnel de contrôle et de maîtrise), les fonctionnaires dont les noms suivent:

A. — BRANCHE EXPLOITATION POSTES, TÉLÉGRAPHES TÉLÉPHONES

(Pour compter du 2 novembre 1946.)

Au grade de contrôleur principal de 3e classe.

M. Gnanadicom (Etienne), sans ancienneté civile.

(Pour compter du 17 mars 1947.)

Au grade de contrôleur de 4e classe.

M. Abchée (Michel), avec une ancienneté civile de 8 mois 16 jours.

B. — SERVICES TECHNIQUES DES POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES

(Pour compter du 6 février 1947.)

A la 1re classe du grade de chef d'équipe principal du service des lignes.

M. Jalbert (Raoul), avec une ancienneté civile de 3 ans, 7 mois, 6 jours et 2 mois, 29 jours de rappels pour services militaires.

II. — Les présentes intégrations auront effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter des dates susindiquées.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 10 juin 1947:

I. — Ont été intégrés dans le cadre général des transmissions coloniales (personnel de contrôle et de maîtrise, service radioélectrique).

A. — Pour compter du 6 juillet 1946.

A la 2e classe du grade de chef de poste radioélectricien.

M. Diagne (Abdoulaye), avec une ancienneté civile de 1 an, 5 jours et 6 ans, 11 mois, 16 jours de rappels pour services militaires.

B. — Pour compter du 1er janvier 1945.

A la 1re classe du grade de sous-chef de poste radioélectricien.

M. Mignard (Alcibiade), sans ancienneté civile.

II. — Les présentes intégrations prendront effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter des dates susindiquées.

Toutefois, dans le cas où la solde de base perçue par les fonctionnaires ci-dessus dans leur cadre d'origine serait supérieure à celle du grade auquel les intéressés sont intégrés, ceux-ci en conserveraient le bénéfice, jusqu'à ce que le jeu normal des avancements leur permette de bénéficier d'une solde égale ou supérieure.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 10 juin 1947:

I. — Ont été annulés, en ce qui concerne M. Fournier (Alfred), les arrêtés suivants:

Arrêté du 28 février 1945 portant intégration de personnel dans le cadre général des transmissions coloniales;

Arrêté du 23 mai 1945 portant promotion de personnel du cadre général des transmissions coloniales;

Arrêté du 10 juillet 1945 portant attributions de rappels d'ancienneté pour services militaires à des fonctionnaires du cadre général des transmissions coloniales;

Arrêté du 7 décembre 1946 portant promotion de personnel du cadre général des transmissions coloniales;

Arrêté du 9 décembre 1946 portant attributions de rappels d'ancienneté pour services militaires.

II. — M. Fournier (Alfred), a été reclassé dans le cadre général des transmissions coloniales (personnel de contrôle et de maîtrise) comme suit:

Au 1er octobre 1944

A la 2e classe du grade de sous-chef de poste radioélectricien avec une ancienneté civile de 1 an 3 mois en conservant 8 mois 27 jours de rappels pour services militaires.

Au 1er janvier 1945.

A la 1re classe du grade de sous-chef de poste radioélectricien en conservant 2 mois 27 jours de rappels pour services militaires.

III. — Le présent reclassement prendra effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1er octobre 1944.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 10 juin 1947:

I. — Les arrêtés des 2 avril, 20 mai et 31 octobre 1946, portant nomination de M. Lerognon (Henri) dans le cadre général des transmissions coloniales ont été annulés.

II. — M. Lerognon (Henri) a été reclassé dans le cadre général des transmissions coloniales comme suit:

Au 1er octobre 1944.

Ingénieur principal de 5e classe, avec une ancienneté civile de 3 mois et 2 ans de rappels pour services militaires.

Au 15 avril 1945.

Ingénieur principal de 4e classe, 2e échelon, avec une ancienneté civile de 9 mois 15 jours en conservant 2 ans de rappels pour services militaires dont 1 an 2 mois 15 jours non utilisables pour avancement automatique.

Au 1er juillet 1945.

Ingénieur principal de 3e classe en conservant 1 an de rappels pour services militaires non utilisables pour avancement automatique.

Au 20 mai 1946.

Ingénieur principal de 2e classe en conservant 1 an de rappels pour services militaires, non utilisables pour avancement automatique.

III. — Le présent reclassement prendra effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates sus-indiquées.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 10 juin 1947:

I. — Les arrêtés susvisés des 29 octobre 1945 et 17 février 1947 ont été abrogés en ce qui concerne M. Palmier (Maurice).

II. — M. Palmier (Maurice), a été détaché dans le cadre général des transmissions coloniales pour compter du 1er octobre 1944, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, avec le grade de contrôleur du service des lignes, avec une ancienneté civile de 1 an 9 mois. Il conserve en outre 2 mois 15 jours de rappels pour services militaires.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 12 juin 1947, les fonctionnaires et agents du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, dont les noms suivent, mis à la disposition du ministère de la France d'outre-mer dans les conditions de l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913, ont été détachés dans le cadre général des transmissions coloniales pour compter du 15 avril 1945, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté:

Avec le grade d'inspecteur de 1re classe.

M. Desplerres (René) (ancienneté civile conservée 1 an, 8 mois et 19 jours).

Avec le grade de contrôleur principal de 3e classe des centraux téléphoniques et télégraphiques.

M. Watel (Clovis) (ancienneté civile conservée: 5 ans, 4 mois et 7 jours).

Ces agents conserveront, à titre personnel, le bénéfice de leur solde d'assimilation dans le cadre local de l'Indochine.

Vétérinaires des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 10 juin 1947, M. Girardin (Jean), vétérinaire inspecteur de 1re classe des colonies, a été placé dans la position de disponibilité sans traitement pour une période d'un an, à compter du 1er janvier 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 9 juin 1947, M. Rochette (Raymond), vétérinaire inspecteur de 1re classe des colonies, a été maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour une nouvelle période de six mois, du 15 janvier 1947 au 15 juillet 1947.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Attribution de primes à la production.

Le ministre d'Etat, président du conseil du plan, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre de l'économie nationale, le ministre des finances et le ministre de la production industrielle,

Vu la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail, et notamment son article 11;

Vu l'arrêté du 31 mai 1947 relatif à la commission technique en vue de la détermination des primes à la production, pris après avis de la commission supérieure des conventions collectives,

Arrêtent:

Art. 1er. — Des primes à la production, établies en fonction de l'accroissement de la production ou de l'augmentation moyenne de la productivité, pourront être instituées par voie d'accord entre les employeurs et les salariés d'une catégorie d'entreprises ou d'une entreprise de l'industrie ou du commerce.

Ces primes devront être réparties entre le personnel de toutes les catégories suivant des modalités qui seront fixées par accord entre les employeurs et les salariés.

Art. 2. — Pendant la période d'études nécessaire à la détermination du mode de calcul et du montant de la prime prévue à l'article 1er, une prime provisionnelle pourra être accordée dont le taux horaire ne pourra dépasser 7 F pour les branches d'activité les plus favorisées de la première zone de la région parisienne et des localités comportant par rapport à cette zone un abattement inférieur au égal à 5 p. 100.

Dans les autres cas la prime provisionnelle ne pourra dépasser 5,50 F.

Ces primes provisionnelles auront effet à compter du 1er juin 1947.

Art. 3. — Les primes ayant le même objet que celui défini par le présent arrêté et qui auraient pu être accordées dans les entreprises depuis le 1er avril 1947 seront, quelles que soient leur détermination et leur nature, imputées sur le montant des primes ci-dessus visées.

Art. 4. — Les primes et acomptes visés aux articles 1er, 2 et 3 ci-dessus ne pourront en aucun cas entrer en ligne de compte pour la fixation des prix.

Fait à Paris, le 20 juin 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre d'Etat président du conseil du plan,
FÉLIX GOUIN.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 7 juin 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 mai 1947 portant que les nominations comprises au présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlement en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

Mlle Garay (Amélie), sous-directrice de l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin; 39 ans de services civils. Infirmière-major de l'hôpital de Saint-Quentin depuis 1908, s'est tout de suite fait remarquer par un sens clinique exceptionnel, une abnégation et un désintéressement absolus. Pendant la guerre de 1914-1918, s'est dépensée sans compter au chevet des blessés et des malades civils, n'hésitant pas, quand c'était nécessaire, à les cacher aux occupants. En 1940, demeurée à son poste, eut à soigner 450 civils et, de plus, à diriger la Maternité. A empêché des blessés de comparaître devant les tribunaux allemands en maquillant leurs blessures. Belle figure de femme et de Française.

M. Valley (Emile), fonctionnaire de l'Assistance publique à Paris, détaché au ministère des anciens combattants; 21 ans de services civils et militaires. Arrêté en 1941 comme membre d'une organisation de résistance, fut déporté en mars 1944 à Mauthausen. Lors de la libération de ce camp est resté volontairement jusqu'au départ des derniers Français, donnant ainsi à tous, au moment où chacun avait

rait à un retour rapide dans ses foyers, l'exemple d'un magnifique esprit de sacrifice et de solidarité.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la santé publique et de la population,

R. PRIGENT.

Décret du 17 juin 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er avril 1947, portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel:

Au grade de chevalier.

M. Barange (Aimé), docteur en médecine à Villeurbanne (Rhône); 20 ans de services civils et militaires. Très attaché au cours de sa carrière à toutes les questions sociales. Membre actif de la résistance, a, dès décembre 1942, organisé le service médical des groupes de combat F. T. P. F. et M. U. R. et participé ensuite aux combats de la libération dans la région de Lyon. Titres exceptionnels.

M. Chrétien (Henri), docteur en médecine à Paris; 20 ans de services civils et militaires. Titres exceptionnels de résistance. Organisateur du service de santé des francs-tireurs partisans de l'Ile-de-France. Arrêté en 1943 a, en refusant de parler, sous les tortures, couvert son service et ses collaborateurs. Envoyé ensuite en déportation, a employé toutes les ressources de son art à secourir ses camarades dans les conditions les plus difficiles. Titres exceptionnels.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 juin 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la santé publique et de la population,

R. PRIGENT.

MINISTERE DU COMMERCE, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 5 juin 1947, il est ouvert au ministère du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme, sur le budget de l'exercice 1946, en addition aux crédits ouverts par la loi du 31 décembre 1945 et par des textes spéciaux, un crédit de 427 millions 336.112 F applicable au chapitre A: « Emploi des prisonniers de guerre de l'Axe ».

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne: « Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public ».

Par arrêté en date du 5 juin 1947, il est ouvert au ministère du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme, en addition des crédits ouverts par la loi de finances du 23 décembre 1946 et par des textes spéciaux, un crédit de 217.851.000 F applicable au chapitre 702: « Entretien des prisonniers de guerre employés aux travaux de déblaiement ».

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne: « Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public »

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Direction générale de l'architecture.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 mai 1947: page 4953, 2e colonne, Bas-Rhin: M. Cromback, 1e Tribunaux, 14e ligne:

Au lieu de:

« Tribunal cantonal de Bischwiller.
« Tribunal cantonal de la Petite-Pierre ».

Lire:

« Tribunal cantonal de Bischwiller.
« Tribunal cantonal de Bouxwiller.
« Tribunal cantonal de la Petite-Pierre ».

(Le reste sans changement.)

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du samedi 21 juin 1947.

A neuf heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion: I du projet de loi portant amnistie; II des propositions de loi: 1e de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi n° 46-729 du 16 avril 1946 portant amnistie; 2e de M. Bocquet et plusieurs de ses collègues relative à l'amnistie de certains délits de hausse illicite; 3e de M. Frédéric-Dupont tendant à préciser l'application de la loi du 17 avril 1946 portant amnistie; III de la proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à accorder une amnistie pénale aux délinquants économiques (nos 695, 746, 826, 836, 853, 1430, 1608, — M. Edgar Faure, rapporteur).

2. — Débat sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de loi de M. Albert Schmitt tendant à accorder le bénéfice de la grâce amnistiante à certaines personnes condamnées en vertu de l'ordonnance du 26 décembre 1944 pour des faits commis dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (n° 1475).

Séance du samedi 21 juin 1947.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. André Mercier, jusques et y compris M. Midol.

Tribunes. — Depuis M. Minjoz, jusques et y compris M. Moquet.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le samedi 21 juin 1947.

N° 1481. — Proposition de résolution de M. Lespès relative au classement des communes « à régime normal » de la région parisienne.

N° 1578. — Proposition de loi de M. Vée tendant à modifier la composition du conseil central de l'office national interprofessionnel des céréales.

N° 1592. — Proposition de loi de M. Edgar Faure relative à l'exercice d'un droit de préemption au profit du Trésor.

N° 1593. — Proposition de résolution de M. Edgar Faure relative aux travaux d'adduction d'eau dans les communes rurales.

N° 1595. — Proposition de résolution de M. Maurellet tendant à venir en aide aux habitant de 24 communes de la Charente ravagées par un orage de grêle.

N° 1633. — Proposition de résolution de M. Gazier relative à la nationalisation des collèges modernes et technique de Courbevoie.

N° 1637. — Proposition de loi de M. Lespès relative à la politique économique.

N° 1638. — Proposition de résolution de M. Louis Martel relative aux stations sanatoriales de cure pour tuberculose.

N° 1641. — Proposition de résolution de Mme Lempereur relative au perfectionnement de la langue française dans les établissements scolaires.

N° 1642. — Proposition de loi de M. Jean-Raymond Guyon relative au calcul de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole.

N° 1651. — Projet de loi relatif au régime électoral applicable aux élections des conseils municipaux de Paris, des communes du département de la Seine et des villes de 50.000 habitants et plus.

N° 1655. — Proposition de loi de M. Segelle tendant à éviter l'indemnisation des entreprises d'assurances par la sécurité sociale.

N° 1665. — Proposition de loi de M. Cristofol relative aux subventions et participations de l'Etat dans les budgets des communes.

N° 1672. — Proposition de loi de Mme Denise Bastide tendant à organiser la profession de mécanicien-dentiste.

N° 1675. — Proposition de loi de M. Hugues autorisant les commerçants à déduire de leurs bénéfices la rémunération de leur épouse.

N° 1677. — Proposition de loi de M. Malbrant relative à l'assemblée de groupe dite « Grand Conseil de l'Afrique équatoriale française ».

N° 1679. — Proposition de résolution de M. Barel relative à la reconstruction des ouvrages de la ligne de chemin de fer de Nice à Meyrargues (Bouches-du-Rhône).

N° 1681. — Proposition de loi de M. Manceau tendant à faire de la journée du 8 mai, date de la capitulation allemande, un jour férié au même titre que le 11 novembre.

N° 1682. — Proposition de résolution de M. Juge relative à l'attribution d'essence aux boulangers des campagnes.

N° 1683. — Proposition de résolution de M. Michel relative aux allocations du code de la famille aux grands invalides et victimes de guerre.

N° 1684. — Proposition de résolution de M. Giovoni tendant à venir en aide aux agriculteurs corses victimes du cyclone du 29 mai 1947.

N° 1686. — Proposition de résolution de M. Mouton relative aux chasses gardées dans la commune d'Arles-sur-Rhône.

N° 1687. — Proposition de résolution de M. Bourbon relative à la fabrication d'appareils radiologiques.

N° 1697. — Proposition de loi de M. Barrachin relative aux élections municipales.

N° 1717. — Rapport, par M. Aujoulat, sur la proposition de résolution relative à la création d'un cadre commun unique des fonctionnaires dans les territoires d'outre-mer.

N° 1735. — Rapport, par M. Mougeu, sur le projet de loi relatif au rétablissement des syndicats de vétérinaires.

N° 1716. — Rapport, par M. Djemad, sur les propositions de résolution relatives à une commission d'enquête sur la situation générale de l'Algérie.

N° 1747. — Rapport, par M. Reille-Soult, sur la proposition de loi relative aux élections en Afrique occidentale française, au Togo, en Afrique équatoriale française et au Cameroun

N° 1781. — Rapport, par M. Citerne, sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi du 18 avril 1946 concernant la propriété commerciale.

Commission de l'éducation nationale.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — MM. Airoldi, Cayol, Mme Charbonnel, M. Deixonne, Mlle Dienesch, MM. Doyen, Farine (Philippe), Finet, Garaudy, Mme Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure), MM. Hamon, Kir, Mlle Lamblin, Mme Lempereur, MM. Lhuissier, Masson (Albert) (Loire), Petit (Eugène) dit Claudius, Rincent, Schauffler, Viatte, Mlle Weber.

Excusés. — MM. Bèche, Binot, de Boysson.

Commission des finances.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — MM. Pierre Abelin, Auguste Allonneau, Albert Aubry, Gaston Auguet, Charles Barangé, Robert Bétolaud, Jean Bocquaux, Maurice Bourgès-Maunoury, André Burlot, Robert Buron, Abdelkader Cadi, Georges Cogniot, Léon Dagain, Joseph Denais, Jacques Duclos, Joannès Dupraz, Marc Dupuy, Roger Dusseaulx, Pierre Gabelle, Félix Garcia, Gilles Gozard, Jacques Grésa, Mme Rose Guérin, MM. André Guillant, Jean-Raymond Guyon, Jean-Moreau, René Lamps, Joseph Laniel, Max Lejeune, Maurice-Petsche, René Mayer, Pierre Mendès-France, Pierre Meunier, Bernard Paumier, Christian Pineau, René Pleven, Arthur Ramette, Paul Reynaud, Pierre Schneiter, Lionel de Tinguy, Auguste Tourtaud, Pierre Truffaut, Maurice Viollette.

Suppléants. — M. Giacobbi (Paul) (Corse) (de M. Bourgès-Maunoury), M. Pierrard (André) (Nord) (de M. Maurice Brillouet), M. le colonel Félix (de M. Joseph Denais), Mme Lefebvre (de M. Pierre Schneiter).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Dreyfus-Schmidt, délégué de la commission de l'intérieur.

Commission de l'intérieur.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — MM. Aragon (d'), Astier de La Vigerie (d'), Beauquier, Bentaleb, Borra, Bouret (Henri), Demusois, Fagon (Yves), Fievez, Hussel, Jaquet, L'Huillier (Waldeck), Marcellin, Mokhtari, Quilici, Rencurel, Serre, Sigrist, Mme Sportisse, M. Wagner.

Suppléants. — M. Augarde (de M. Viard), M. Benchennouf (de M. Ben Tounes), M. le général Aumeran (de M. Barrachin), M. Hugues (de M. Queuille), M. Devemy (de M. Mont), M. Garet (de M. Fonlupt-Esperaber), M. Tony-Revillon (de M. Godin).

Commission de la justice et de législation.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — M. Angeletti, Mlle Archimède, MM. Charpin, Chautard, Citerne, Courant, Defos du Rau, Delahoutre, Dominjon Gallet, Garet, Grimaud, Juge, Llante, Médecin, Minjoz, Mondon, Montillot, Péron (Yves), Peyrat, Silvandre, Toujas, Wasmer.

Commission du ravitaillement.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — MM. Cerclier, Charpentier, Coffin, Mmes Darras, Degrond, M. Denis (André) (Dordogne), Mme Douteau, M. Dumet (Jean-Louis), Mmes Duvernois, Galicier, M. Genest, Mme Ginollin, MM. Halbout, Juge, Mauroux, Mme Méty, MM. Michelet, Minjoz, Mlle Prévert, MM. Schauffler, Thamier, Triboulet, Vée.

Suppléants. — M. Frédet (de M. Lecacheux); Mme Francine Lefebvre (de Mlle José Dupuis).

Assistait en outre à la séance. — M. Pouyet, rapporteur pour avis de la commission de l'agriculture.

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — MM. Aujoulat, Devinat, Marc Dupuy (Gironde), Juglas, Laurelli, Lozeray, Malbrant, Monjaret, Ramarony, Tony Révillon, Silvandre.

Excusé. — M. Defferre.

Commission chargée d'enquêter sur les problèmes du vin.

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — MM. André, Delcos, Mme Duvernois, MM. Farinez, Gros, Guille, Hulin, Maillocheau, Thamier, Vée, Zunino.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le samedi 21 juin 1947, à neuf heures trente (local de la commission des finances):

I. — Projet de loi (n° 1718) portant réalisation d'économies et aménagement des ressources.

Projet de loi (n° 1583) tendant à élever la limite d'exonération en matière d'impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères. — M. le rapporteur général.

II. — Audition de M. Robert Schuman, ministre des finances, sur le projet de loi (n° 1718) portant réalisation d'économies et aménagement des ressources.

III. — A onze heures, audition de M. Paul Ramadier, président du conseil, sur l'aspect économique et politique du projet de loi (n° 1718) portant réalisation d'économies et aménagement des ressources.

La commission de la production industrielle se réunira le lundi 23 juin 1947, à quinze heures (local de la commission n° 261):

Etude du projet de loi (n° 1180, annexe n° 16) portant fixation du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils, production industrielle).

La commission chargée d'enquêter sur les problèmes du vin se réunira le lundi 23 juin 1947, à vingt et une heures (local de la commission n° 232):

Audition de MM. Billoux, de Menthon, André Philip et Pleven.

Réunions de commissions du samedi 21 juin 1947.

Commission de l'agriculture, à neuf heures trente. — Local n° 232.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Local de la commission.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 24 juin 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination de membres de commissions générales.

2. — Nomination d'un membre du conseil d'administration de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage.* — Depuis M. Pujol, jusques et y compris M. Marc Rucart.

Tribunes. — Depuis M. Saadane, jusques et y compris M. Voyant.

Errata

à *l'ordre du jour de la séance du mardi 24 juin 1947.*

(*Journal officiel* du vendredi 20 juin 1947, Lois et décrets n° 145.)

Page 5730, 1re colonne, Conseil de la République:

2e ligne, au lieu de: « A quinze heures trente », lire: « A quinze heures ».

12e ligne, au lieu de: « Tribunes: depuis M. Voyant jusques et y compris M. Saadane », lire: « Tribunes: depuis M. Saadane jusques et y compris M. Voyant ».

Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression).

Séance du vendredi 20 juin 1947.

Présents. — M. Bossanne (André), Mmes Cardot (Marie-Hélène), Claeys, MM. Fourre, Gadoin, Gatuing, Glauque, Helleu, Juilien, Menditte (de), Mmes Oyon, Pican, MM. Sal-

Congo, Sauvertin, Teyssandier, Toure (Fodé-Mamadou), Vittori.

Excusés. — MM. Ascenslo, Bellon, Bosson, Brier, Coste, Dassaud, Fournier, Laffargue, Leurel, Mermet-Guyennet, Romain, Thomas, Vilhet.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le mardi 24 juin 1947, à neuf heures (local de la commission):

I. — Projets financiers transmis par l'Assemblée nationale sous procédure d'urgence.

II. — Proposition de résolution (n° 137 C. R.) de MM. Chochoy et Vanrullen: aide aux victimes des inondations du Pas-de-Calais.

III. — Proposition de résolution (n° 310 C.R.) de M. Pujol invitant le Gouvernement à suspendre l'effet du projet relatif à la réduction des dépenses de 7 p. 100 de l'éducation nationale.

La commission des finances se réunira le mercredi 25 juin 1947, à une heure fixée ultérieurement (local de la commission):

I. — Budget de l'agriculture (annexe n° 3).

II. — Budget du haut commissariat à la distribution (annexe n° 14).

La commission de la marine et des pêches se réunira le mercredi 25 juin 1947, à neuf heures (local n° 215):

I. — Examen du projet de budget de la marine marchande.

II. — Questions diverses.

Erratum

au compte rendu in extenso de la séance du Conseil de la République du 19 juin 1947.

(*Journal officiel du 20 juin 1947*, Débats parlementaires.)

Page 799, 2e colonne, entre la 10e et la 11e ligne, ajouter le paragraphe suivant:

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI

« *M. le président.* J'ai reçu de M. Léo Hamon et plusieurs de ses collègues une proposition de loi concernant le régime électoral applicable aux assemblées parisiennes.

« La proposition de loi sera imprimée sous le n° 339 et distribuée.

« Conformément à l'article 14 de la Constitution, elle sera transmise au bureau de l'Assemblée nationale ».

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de la guerre.

Avis de vacance d'emploi dans le personnel enseignant de l'école polytechnique.

Un emploi de professeur de dessin d'imitation sera prochainement vacant à l'école polytechnique.

Les candidats à cet emploi devront adresser leur demande au général commandant l'école polytechnique, 21, rue Descartes, Paris (5e), en y joignant un exposé de leurs titres et services. (Un imprimé pour cet exposé leur sera remis sur demande par la direction des études de l'école).

Les demandes devront parvenir avant le 14 juillet 1947. Elles seront examinées par les conseils de l'école en vue des présentations à faire au ministre de la guerre.

Ministère des finances.

AVIS DE CONCOURS

I. — *Ingénieurs adjoints stagiaires des travaux cadastraux.*

Un concours pour l'emploi d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux cadastraux aura lieu dans le courant du troisième trimestre de l'année 1947.

Le nombre d'emplois mis au concours est fixé à 15 au maximum.

Les candidats doivent:

Etre nés entre le 1er janvier 1917 et le 31 décembre 1926; la limite d'âge supérieure est reculée: en faveur des candidats pères de famille, d'un an par enfant à charge et, pour les candidats justifiant de services militaires, d'un temps égal, jusqu'à concurrence de cinq ans au maximum, à celui qui a été effectivement passé sous les drapeaux;

Etre titulaires d'un des diplômes suivants: baccalauréat de l'enseignement secondaire, diplômes de l'enseignement supérieur, diplôme de géomètre expert délivré par le Gouvernement (ou certificat d'admission à l'examen final pour l'obtention dudit diplôme), diplôme d'ingénieur géomètre de l'école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, diplôme de la section des ingénieurs géomètres de l'école nationale technique de Strasbourg, diplôme d'ingénieur des arts et métiers;

Ou avoir satisfait aux examens d'entrée de l'école polytechnique, l'école nationale des ponts et chaussées, l'école nationale supérieure des mines, l'école normale supérieure (section des sciences), l'école centrale des arts et manufactures, l'école supérieure des mines de Saint-Etienne, l'école navale, l'école supérieure nationale d'aéronautique, l'institut national agronomique, l'école supérieure d'électricité, l'école spéciale militaire;

Ou avoir appartenu, en qualité d'officier, aux cadres actifs de l'armée.

Les candidats trouveront auprès du directeur des contributions directes et du cadastre de leur résidence, tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admission, les pièces à fournir et le programme des épreuves qu'ils auront à subir.

Le registre d'inscription des candidatures, ouvert dans chaque direction départementale des contributions directes et du cadastre, sera clos le 30 juin 1947.

II. — *Techniciens géomètres stagiaires du service du cadastre.*

Un concours pour l'emploi de technicien géomètre stagiaire du service du cadastre aura lieu dans le courant du troisième trimestre de l'année 1947.

Le nombre d'emplois mis au concours est fixé à 150 au maximum.

Les candidats doivent être nés entre le 1er janvier 1917 et le 31 décembre 1928; la limite d'âge supérieure est reculée: en faveur des candidats pères de famille, d'un an par enfant à charge et, pour les candidats justifiant de services militaires, d'un temps égal, jusqu'à concurrence de cinq ans au maximum, à celui passé effectivement sous les drapeaux.

Les candidats trouveront auprès du directeur des contributions directes et du cadastre de leur résidence tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admission, les pièces à fournir et le programme des épreuves qu'ils auront à subir.

Le registre d'inscription des candidatures, ouvert dans chaque direction départementale des contributions directes et du cadastre, sera clos le 30 juin 1947.

Avis aux porteurs de l'emprunt de 80 millions de francs du protectorat de l'Annam et du Tonkin.

Les porteurs de l'emprunt de 80 millions de francs du protectorat de l'Annam et du Tonkin sont informés qu'il sera procédé le mardi 1er juillet 1947, à dix heures trente, en séance publique, au ministère des finances, rue de Rivoli (direction du crédit), au tirage de cent dix-neuf bulletins de séries de cent obligations qui doivent être extraits de la roue, conformément au tableau d'amortissement dudit emprunt.

Avis relatif au tirage de la dix-septième tranche de la loterie nationale 1947.

Le tirage de la dix-septième tranche de la loterie nationale 1947 aura lieu en présence du public, le mercredi 25 juin 1947, à vingt heures trente.

Sociétés étrangères d'assurances.

La société étrangère d'assurances The British and Foreing Marine Insurance company limited, ayant son siège à Liverpool, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 30 avril 1947, prenant effet du 3 février 1947) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues dans la métropole à raison des agences qui y sont ou seront exploitées dans la branche « risques de transports maritimes », et, notamment, de l'agence établie à Paris, 101, rue Saint-Lazare, pour de telles assurances et dont les opérations s'étendent à la France métropolitaine et à l'Algérie.

La société étrangère d'assurances Provident Accident and White Cross Insurance Co Ltd, ayant son siège social à Londres, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 3 juin 1947) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues dans la métropole à raison des agences qui y sont ou seront exploitées dans les branches « assurances-incendie et réassurances-incendie » et, notamment, de l'agence établie à Paris, 6, rue de la Bourse, pour ces matières et dont les opérations s'étendent à la France continentale.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours (école nationale d'agriculture de Grignon).

Le concours annoncé au *Journal officiel* du 31 mai 1947 (p. 5039), pour la désignation d'un maître de conférences de botanique à l'école nationale d'agriculture de Grignon, s'ouvrira le 1er juillet 1947, à dix heures, au ministère de l'agriculture (cabinet du directeur de l'enseignement), au lieu du 8 juillet 1947, comme il avait été précédemment indiqué.

Les demandes d'inscription audit concours seront reçues à la direction de l'enseignement (1er bureau) jusqu'au 23 juin 1947, dernier délai.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis relatif à l'ouverture pour 1947 de la session de l'examen final en vue de l'obtention du diplôme du Gouvernement de géomètre-expert.

Une session de l'examen final pour l'obtention du diplôme du Gouvernement de géomètre-expert s'ouvrira le 22 octobre 1947, au conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, à Paris.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces réglementaires seront reçues au ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement technique, 4e bureau, 8, rue Cognacq-Jay, à Paris, jusqu'au 22 août 1947.

Avis de vacance de chaires de facultés.

Par arrêté en date du 16 juin 1947, la chaire d'histoire moderne et contemporaine de la faculté de l'université de Clermont-Ferrand (dernier titulaire: M. Henry, nommé recteur) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours à dater de la publication du présent arrêté au *Journal officiel* est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

Les dossiers de candidature, établis en double exemplaire devront être adressés à la fois au directeur de l'enseignement supérieur, président du comité consultatif des universités, et au doyen de la faculté intéressée.

Par arrêté du 18 juin 1947, la chaire d'histoire de la médecine de la faculté de médecine de l'université de Paris (dernier titulaire: M. Alajouanine, transféré) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

Les dossiers de candidature, établis en double exemplaire devront être adressés à la fois au directeur de l'enseignement supérieur, président du comité consultatif des universités et au doyen de la faculté intéressée.

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Avis concernant les nominations aux emplois de conservateur et d'assistant des musées nationaux, aux emplois du personnel scientifique des musées classés et aux emplois de conservateur des musées contrôlés.

Aux termes du décret du 31 août 1945, publié au *Journal officiel* du 12 septembre 1945, les candidats aux emplois:

1° De conservateur des musées nationaux;

2° D'assistant des musées nationaux;

3° De conservateur des musées classés;

4° D'assistant du musée de Lyon;

5° De conservateur des musées contrôlés, et aux emplois du personnel scientifique des musées classés autres que celui de conservateur,

doivent obligatoirement être inscrits sur les listes respectives d'aptitude à ces fonctions, dressées par la commission de classement du personnel scientifique des musées.

Les candidats désirant figurer sur ces listes devront, dans un délai d'un mois franc à dater de la publication du présent avis, faire acte de candidature auprès du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, direction des musées de France, palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris (1er), en lui adressant leur dossier établi ainsi qu'il suit:

1° Une demande sur papier timbré;

2° Un extrait d'acte de naissance sur papier timbré;

3° Un certificat de bonne vie et mœurs et un extrait de casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;

4° Un certificat de position militaire (pour les candidats hommes);

5° Une note sur leurs titres et travaux;

6° Des expéditions ou copies certifiées des diplômes allégués à l'appui de la demande.

Les candidats peuvent indiquer facultativement dans leur demande ou dans la note jointe les musées ou les catégories de musées (région préférée, études dans lesquelles le candidat s'est spécialisé: archéologie et art antique, antiquités nationales, archéologie du moyen âge, de la Renaissance, art des temps modernes, art et histoire locale ou régionale, folklore, etc.) pour lesquels ils désirent particulièrement faire valoir leurs titres.

Les candidats régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude publiées au *Journal officiel* du 16 janvier 1947 ne sont pas tenus de renouveler leur demande.

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Publication des recettes.

I. — Evaluation des recettes de la vingt et unième semaine du 24 au 30 mai 1947.

(En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1947 Recettes évaluées.	1946 Recettes comptables.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947 En valeur absolue.	1947 Pourcentage	1946 En valeur absolue.	1946 Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	876.320	347.349	328.971	60,1		
Bagages et consigne	14.680	9.987	4.893	47		
Colis postaux, petits colis	74.850	64.770	10.080	15,6		
Marchandises (détail et wagons complets)	1.250.120	835.311	414.809	49,7		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	2.215.970	1.457.417	758.553	52		

II. — Evaluation des recettes au 30 mai 1947.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 mars 1947.	RECETTES évaluées du 1er avril au 30 mai 1947.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 30 mai 1947.	RECETTES comptables du 1er janvier au 30 mai 1946.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947 En valeur absolue.	1947 Pourcentage.	1946 En valeur absolue.	1946 Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.		francs.	
Voyageurs	7.385.085	6.429.126	13.814.211	10.106.246	3.707.965	36,7		
Bagages et consigne	132.412	114.970	247.382	200.684	46.698	23,3		
Colis postaux, petits colis	1.058.764	693.885	1.752.649	1.490.277	262.372	17,6		
Marchandises (détail et wagons complets)	18.605.614	11.639.183	30.244.797	15.889.343	14.355.454	90,3		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	27.181.875	18.877.164	46.059.039	27.686.550	18.372.489	66,4		

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Compagnie générale française de Tramways

3, RUE MONCEY, A PARIS
R. C.: Seine n° 50341.

OBLIGATIONS 4 0 0 1906, 1908, 1911, 1917

Liste numérique des obligations sorties aux tirages du 30 mai 1947 dont le remboursement sera effectué à partir du 1er juillet 1947.

Première série, quatre-vingt et unième tirage.
(960 obligations.)
Remboursables à 500 F nets.

131 à 140 — 751 à 760 — 1.091 à 1.100 — 1.911 à 1.920 — 2.251 à 2.260 — 2.761 à 2.770 — 3.851 à 3.860 — 4.211 à 4.220 — 5.371 à 5.380 — 5.441 à 5.450 — 5.511 à 5.520 — 6.761 à 6.770 — 8.141 à 8.150 — 9.031 à 9.040 — 9.251 à 9.260 — 9.481 à 9.490 — 11.411 à 11.450 — 12.211 à 12.220 — 15.921 à 15.930 — 16.331 à 16.340 — 16.741 à 16.750 — 17.041 à 17.050 — 17.221 à 17.230 — 17.561 à 17.570 — 17.951 à 17.960 — 20.121 à 20.130 — 20.261 à 20.270 — 20.421 à 20.430 — 20.991 à 21.000 — 21.041 à 21.050 — 23.581 à 23.590 — 23.621 à 23.630 — 24.501 à 24.510 — 24.691 à 24.700 — 25.071 à 25.080 — 25.161 à 25.170 — 25.401 à 25.410 — 27.041 à 27.050 — 27.211 à 27.220 — 27.751 à 27.760 — 27.841 à 27.850 — 28.161 à 28.170 — 29.301 à 29.310 — 30.541 à 30.550 — 30.681 à 30.690 — 31.051 à 31.060 — 31.101 à 31.110 — 31.331 à 31.340 — 31.551 à 31.560 — 32.941 à 32.950 — 33.861 à 33.870 — 37.601 à 37.610 — 37.781 à 37.790 — 41.421 à 41.430 — 43.141 à 43.150 — 43.921 à 43.930 — 44.051 à 44.060 — 44.361 à 44.370 — 45.511 à 45.520 — 48.221 à 48.230 — 48.691 à 48.700 — 49.601 à 49.610 — 50.431 à 50.440 — 50.521 à 50.530 — 50.601 à 50.610 — 51.951 à 51.960 — 52.431 à 52.440 — 55.481 à 55.490 — 55.751 à 55.760 — 56.451 à 56.460 — 56.971 à 56.980 — 57.631 à 57.640 — 57.711 à 57.720 — 59.781 à 59.790 — 60.131 à 60.140 — 60.651 à 60.660 — 60.831 à 60.840 — 61.701 à 61.710 — 62.861 à 62.870 — 63.311 à 63.320 — 63.431 à 63.440 — 65.881 à 65.890 — 68.941 à 68.950 — 69.611 à 69.620 — 70.671 à 70.680 — 72.071 à 72.080 — 73.081 à 73.090 — 73.431 à 73.440 — 75.231 à 75.240 — 77.281 à 77.290 — 77.531 à 77.540 — 79.071 à 79.080 — 79.081 à 79.090 — 80.341 à 80.350 — 80.391 à 80.400 — 80.441 à 80.450

Deuxième série, soixante-dix-septième tirage.
(240 obligations.)
Remboursables à 494 F.

82.271 à 82.280 — 84.201 à 84.210 — 84.531 à 84.540 — 84.601 à 84.610 — 85.671 à 85.680 — 85.691 à 85.700 — 86.081 à 86.090 — 87.401 à 87.410 — 88.121 à 88.130 — 88.251 à 88.260 — 89.731 à 89.740 — 89.941 à 89.950 — 90.781 à 90.790 — 90.811 à 90.820 — 92.481 à 92.490 — 94.421 à 94.430 — 94.631 à 94.640 — 96.041 à 96.050 — 96.611 à 96.620 — 96.921 à 96.930 — 96.941 à 96.950 — 97.051 à 97.060 — 98.431 à 98.440 — 99.811 à 99.820.

Troisième série, soixante-douzième tirage.
(250 obligations.)
Remboursables à 494 F.

100.421 à 100.430 — 101.591 à 101.600 — 101.731 à 101.740 — 103.151 à 103.160 — 103.801 à 103.810 — 104.861 à 104.870 — 105.411 à 105.420 — 106.201 à 106.210 — 106.391 à 106.400 — 106.881 à 106.890 — 107.361 à 107.370 — 108.471 à 108.480 — 109.471 à 109.480 — 111.541 à 111.550 — 112.761 à 112.770 — 112.831 à 112.840 — 113.221 à 113.230 — 113.541 à 113.550 — 113.871 à 113.880 — 114.151 à 114.160 — 114.861 à 114.870 — 116.351 à 116.360 — 119.251 à 119.260 — 119.311 à 119.320 — 119.811 à 119.820.

Quatrième série, soixante-sixième tirage.
(250 obligations.)
Remboursables à 461,30 F.

120.601 à 120.610 — 121.531 à 121.540 — 122.221 à 122.230 — 124.461 à 124.470 — 124.951 à 124.960 — 126.321 à 126.330 — 128.561 à 128.570 — 129.211 à 129.220 — 129.891 à 129.900 — 130.751 à 130.760 — 131.001 à 131.010 — 132.231 à 132.240 — 132.691 à 132.700 — 134.131 à 134.140 — 134.201 à 134.210 — 135.051 à 135.060 — 135.811 à 135.820 — 136.421 à 136.430 — 137.531 à 137.540 — 137.541 à 137.550 — 137.681 à 137.690 — 138.751 à 138.760 — 139.001 à 139.010 — 139.141 à 139.150 — 139.661 à 139.670.

La liste des numéros des obligations restant à rembourser sur les tirages précédents a été publiée au *Journal officiel* du 27 décembre 1946.

Compagnie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 57.455.050 F
SIÈGE SOCIAL: 2, RUE LORD-BYRON, PARIS (8e)
R. C.: Seine 111653.

MM. les obligataires sont informés qu'usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 1/4 0/0 1943, la compagnie a racheté au-dessous du pair les obligations qui lui sont nécessaires pour faire face à l'amortissement prévu pour le 1er juillet 1947.

Liste des numéros des obligations restant à rembourser sur des tirages précédemment effectués.

Tirage 25 mai 1944.

1.992 1.993 1.994 1.995 3.131 4.251

Tirage 30 mai 1945.

2.756 3.371 3.372 3.613 3.618 3.619 3.620 4.505 4.507 6.684 6.685 6.687 6.688 6.689 6.690

Tirage 31 mai 1946.

381 à 390 — 831 à 840 — 1.591 à 1.600 — 3.081 à 3.090 — 3.931 à 3.940 — 5.431 à 5.440.

Usines Chimiques des Laboratoires Français
(U. C. L. A. F.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS EN COURS D'AUGMENTATION A 100.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
89, RUE DU CHERCHE-MIDI, A PARIS (3e)
R. C.: Seine n° 235442 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

en 25 ans de l'emprunt 4 3/4 0/0 1947 de 75.000.000 de francs divisé en 15.000 obligations de 5.000 F nominal.

Dates des remboursements et obligations amorties.

1er mai 1948.....	325	1er mai 1961.....	595
— 1949.....	341	— 1962.....	622
— 1950.....	357	— 1963.....	652
— 1951.....	374	— 1964.....	683
— 1952.....	392	— 1965.....	716
— 1953.....	410	— 1966.....	750
— 1954.....	430	— 1967.....	785
— 1955.....	450	— 1968.....	823
— 1956.....	471	— 1969.....	862
— 1957.....	494	— 1970.....	903
— 1958.....	517	— 1971.....	946
— 1959.....	542	— 1972.....	991
— 1960.....	568		

Total: 15.000 obligations.

Société anonyme des établissements A. Olier

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 12.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: USINES SAINT-RÉMY
A CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)
R. C.: Clermont-Ferrand n° 2060.

Obligations de 5.000 F 4 1/4 0/0 1946.

Premier amortissement.

Liste des 96 obligations 4 1/4 0/0 1946 sorties au premier tirage d'amortissement du mercredi 11 juin 1947 et formant la totalité des titres à amortir au 15 juillet 1947:

167 à 262.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 15 juillet 1947 à 5.000 F aux caisses:

De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, à Paris, 16, boulevard des Italiens, ainsi que dans ses succursales et agences. En application des décrets des 25 et 26 octobre 1934, les dossiers d'obligations nominatives amorties devront être déposés ou adressés à cet établissement, service guichets agents et banquiers, à Paris, 16, boulevard des Italiens;
De la banque Chalus, à Clermont-Ferrand;
De la banque Nuger, à Clermont-Ferrand

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 9 août 1946.*)

SOCIETE IMMOBILIERE
DE LA
Société d'Electro-Chimie, d'Electro-Métallurgie et des Aciéries Electriques d'Ugine
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 15 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 10, RUE DU GÉNÉRAL-FOY, PARIS
R. C.: Seine n° 295017 B.

Obligations 4 1/4 0/0 de 2.000 F (émission 1944).

Amortissement du 1er août 1947 (3e année).

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 1/4 0/0 de 2.000 F, la Société immobilière de la société d'électro-chimie, d'électro-métallurgie et des aciéries électriques d'Ugine a utilisé, par rachats en Bourse, la totalité de la somme qu'aurait exigé le remboursement au pair des 140 obligations dont l'amortissement était prévu à la date du 1er août 1947.

Les amortissements précédents ont été effectués également par rachats en Bourse.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel des 2 et 3 octobre 1944.)

COMPAGNIE FRANÇAISE
THOMSON-HOUSTON
SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL: 440 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 173, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS
R. C.: Seine n° 60334.

OBLIGATIONS DE 500 F 4 0/0

Tirages effectués le 22 mai 1947, à quatorze heures, dans les bureaux du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère.

PREMIERE EMISSION 1899 (82e TIRAGE)

Numéros des 930 obligations remboursables à partir du 1er juillet 1947, par 462,50 F, obligation nominative et au porteur.

891 à 900 — 1.281 à 1.290 — 3.531 à 3.540 — 4.361 à 4.370 — 4.551 à 4.560 — 5.451 à 5.460 — 6.241 à 6.250 — 6.401 à 6.410 — 6.901 à 6.910 — 7.321 à 7.330 — 7.931 à 7.940 — 7.971 à 7.980 — 9.231 à 9.240 — 9.321 à 9.330 — 9.421 à 9.430 — 9.711 à 9.720 — 10.131 à 10.140 — 10.801 à 10.810 — 11.241 à 11.250 — 11.551 à 11.560 — 12.181 à 12.190 — 12.281 à 12.290 — 12.321 à 12.330 — 12.761 à 12.770 — 13.241 à 13.250 — 13.261 à 13.270 — 13.281 à 13.290 — 13.541 à 13.550 — 13.591 à 13.600 — 13.801 à 13.810 — 14.511 à 14.520 — 14.751 à 14.760 — 15.181 à 15.190 — 15.481 à 15.490 — 15.741 à 15.750 — 17.031 à 17.040 — 17.421 à 17.430 — 18.261 à 18.270 — 18.291 à 18.300 — 20.131 à 20.140 — 20.471 à 20.480 — 20.651 à 20.660 — 21.091 à 21.100 — 21.201 à 21.210 — 21.891 à 21.900 — 23.031 à 23.040 — 23.381 à 23.390 — 24.111 à 24.120 — 24.641 à 24.650 — 25.121 à 25.130 — 25.471 à 25.480 — 25.771 à 25.780 — 27.051 à 27.060 — 27.471 à 27.480 — 27.561 à 27.570 — 27.821 à 27.830 — 28.231 à 28.240 — 29.121 à 29.130 — 29.181 à 29.190 — 29.191 à 29.200 — 29.401 à 29.410 — 29.461 à 29.470 — 29.481 à 29.490 — 30.251 à 30.260 — 30.931 à 30.940 — 30.981 à 30.990 — 31.131 à 31.140 — 31.221 à 31.230 — 31.491 à 31.500 — 31.971 à 31.980 — 32.111 à 32.120 — 32.681 à 32.690 — 33.231 à 33.240 — 33.761 à 33.770 — 33.971 à 33.980 — 34.011 à 34.050 — 34.231 à 34.240 — 34.291 à 34.300 — 34.631 à 34.640 — 35.121 à 35.130 — 35.331 à 35.340 — 35.501 à 35.510 — 35.891 à 35.900 — 35.901 à 35.910 — 36.701 à 36.710 — 36.891 à 36.900 — 36.911 à 36.920 — 37.731 à 37.740 — 37.801 à 37.810 — 38.621 à 38.630 — 38.721 à 38.730 — 39.041 à 39.050 — 39.621 à 39.630

DEUXIEME EMISSION 1908 (79e TIRAGE)

Numéros des 470 obligations remboursables à partir du 1er juillet 1947 par 495.50 F obligation nominative et au porteur.

40.221 à 40.230 — 40.371 à 40.380 — 41.141 à 41.150 — 41.491 à 41.500 — 41.501 à 41.510 — 42.491 à 42.500 — 42.691 à 42.700 — 43.131 à 43.140 — 43.621 à 43.630 — 43.631 à 43.640 — 43.801 à 43.810 — 43.821 à 43.830 — 43.991 à 44.000 — 44.391 à 44.400 — 44.521 à 44.530 — 45.161 à 45.170 — 45.201 à 45.210 — 45.581 à 45.590 — 46.551 à 46.560 — 46.871 à 46.880 — 47.331 à 47.340 — 48.471 à 48.480 — 48.561 à 48.570 — 49.351 à 49.360 — 50.861 à 50.870 — 52.151 à 52.160 — 52.451 à 52.460 — 52.601 à 52.610 — 52.791 à 52.800 — 53.001 à 53.010 — 53.041 à 53.050 — 53.731 à 53.740 — 54.081 à 54.090 — 54.281 à 54.290 — 54.601 à 54.610 — 55.821 à 55.830 — 56.691 à 56.700 — 57.301 à 57.310 — 57.581 à 57.590 — 57.871 à 57.880 — 58.081 à 58.090 — 58.711 à 58.720 — 58.741 à 58.750 — 59.331 à 59.340 — 59.521 à 59.530 — 59.751 à 59.760 — 59.891 à 59.900.

TROISIEME EMISSION 1913 (69e TIRAGE)

Numéros des 740 obligations remboursables à partir du 1er juillet 1947 par 486.50 F obligation nominative et au porteur.

60.421 à 60.430 — 61.321 à 61.330 — 61.861 à 61.870 — 62.571 à 62.580 — 62.601 à 62.610 — 62.891 à 62.900 — 63.201 à 63.210 — 63.861 à 63.870 — 64.701 à 64.710 — 64.721 à 64.730 — 64.811 à 64.820 — 65.191 à 65.200 — 65.251 à 65.260 — 65.671 à 65.680 — 65.931 à 65.940 — 66.851 à 66.860 — 67.151 à 67.160 — 67.161 à 67.170 — 67.391 à 67.400 — 67.981 à 67.990 — 68.021 à 68.030 — 68.581 à 68.590 — 69.411 à 69.420 — 69.721 à 69.730 — 70.191 à 70.200 — 70.661 à 70.670 — 70.881 à 70.890 — 71.251 à 71.260 — 71.421 à 71.430 — 71.431 à 71.440 — 71.681 à 71.690 — 71.991 à 72.000 — 72.421 à 72.430 — 72.751 à 72.760 — 72.921 à 72.930 — 73.011 à 73.020 — 73.531 à 73.540 — 73.661 à 73.670 — 73.981 à 73.990 — 74.011 à 74.020 — 74.771 à 74.780 — 74.891 à 74.900 — 75.001 à 75.010 — 75.141 à 75.150 — 75.341 à 75.350 — 76.091 à 76.100 — 77.551 à 77.560 — 78.071 à 78.080 — 78.141 à 78.150 — 78.561 à 78.570 — 78.681 à 78.690 — 80.661 à 80.670 — 81.801 à 81.810 — 81.821 à 81.830 — 82.071 à 82.080 — 82.421 à 82.430 — 83.191 à 83.200 — 83.241 à 83.250 — 83.261 à 83.270 — 83.311 à 83.320 — 83.811 à 83.820 — 84.041 à 84.050 — 84.461 à 84.470 — 85.611 à 85.620 — 85.661 à 85.670 — 85.751 à 85.760 — 86.101 à 86.110 — 86.871 à 86.880 — 86.901 à 86.910 — 87.041 à 87.050 — 88.081 à 88.090 — 88.321 à 88.330 — 88.511 à 88.520 — 89.001 à 89.010.

Obligations 4 0/0 restant à rembourser au 22 mai 1947.

Tirage du 8 juin 1923.
61.935 à 61.938.

Tirage du 10 juin 1926.
38.231 à 38.240.

Tirage du 10 décembre 1926
64.661 et 64.665.

Tirage du 10 juin 1927.
9.554 et 9.555 — 32.281 — 38.101 à 38.110 38.201 à 38.210.

Tirage du 9 décembre 1927.
38 031 à 38.040 — 38.271 à 38.280.

Tirage du 8 juin 1928.
5.321 et 5.322 — 38.011 à 38.020 38.281 à 38.287.

Tirage du 10 décembre 1928.
38.141 à 38.150.

Tirage du 10 décembre 1929.
45.250.

Tirage du 2 juin 1932.
15.468.

Tirage du 2 juin 1933.
2.791.

Tirage du 10 juin 1934.
32.918 et 32.919.

Tirage du 30 novembre 1934.
42.951.

Tirage du 28 mai 1935.
81.674.

Tirage du 28 novembre 1935.
38.091 à 38.100 — 38.241 à 38.250.

Tirage du 27 mai 1936.
7.622.

Tirage du 28 novembre 1936.
15.289 et 15.290 — 38.071 à 38.080 — 73.684.

Tirage du 27 mai 1937.
38.121 à 38.130 — 44.143 et 44.144 — 51.223 80.194.

Tirage du 25 novembre 1937.
41.645 à 41.647.

Tirage du 24 mai 1938.
16.068 et 16.069 — 27.508 — 31.058 et 31.059 43.405 à 43.407 — 73.949 — 87.330.

Tirage du 24 novembre 1938.
23.886 — 43.531 — 62.099 — 83.148 à 83.150 86.582 et 86.583 — 86.586 à 86.589.

Tirage du 24 mai 1939.
10.995 — 17.155 — 28.796 et 28.797 — 37.898 — 50.069 et 50.070 — 71.408 et 71.409 — 86.641 à 86.646.

Tirage du 24 novembre 1939.
2.482 — 8.001 — 29.894 à 29.897 — 38.051 à 38.060 — 39.711 et 39.712 — 65.595 — 68.111 et 68.112 — 68.855 — 78.606.

Tirage du 24 mai 1940.
611 et 612 — 11.202 — 11.305 à 11.310 — 12.585 — 18.777 — 24.615 à 24.617 — 31.801 et 31.802 — 38.842 à 38.844 — 39.211 et 39.212 — 60.860 — 64.248 — 64.489 — 70.672 — 80.431.

Tirage du 22 novembre 1940.
1.525 — 14.872 — 30.080 — 34.559 — 38.059 — 39.769 et 39.770 — 52.008 à 52.010 — 62.269 — 63.546 — 66.364 — 66.367 — 71.351 — 74.353 et 74.354 — 76.845 — 79.890 — 79.942 et 79.943 — 83.332 — 87.521 à 87.526.

Tirage du 23 mai 1941.
11.504 — 13.116 et 13.117 — 16.420 — 17.064 — 19.152 — 25.907 — 25.978 à 25.980 — 28.751 et 28.752 — 29.552 — 31.895 à 31.897 — 32.646 — 37.131 — 45.824 — 45.827 — 49.572 — 52.886 et 52.887 — 64.506 et 64.507 — 67.635 — 68.788 — 69.236 à 69.238 — 80.823 à 80.829 — 83.353 — 86.348 — 86.931 — 86.940 — 87.071 et 87.072 — 87.074 à 87.078.

Tirage du 24 novembre 1941.
754 — 790 — 8.026 à 8.028 — 14.161 — 23.011 à 23.013 — 24.069 — 24.352 — 32.109 — 32.553 — 33.646 — 34.831 à 34.837 — 44.054 et 44.055 — 44.095 — 44.237 — 44.299 et 44.300 — 49.565 et 49.566 — 49.972 — 50.411 à 50.414 — 50.568 — 57.743 — 59.381 et 59.382 — 59.504 — 67.995 — 68.772 — 68.776 et 68.777 — 75.806 et 75.807 — 79.306 — 79.409 — 82.218 — 84.021 à 84.025 — 86.036 et 86.037 — 86.591 — 86.631 à 86.640 — 87.051 à 87.058.

Tirage du 22 mai 1942.
3.803 — 11.952 — 11.954 — 12.119 et 12.120 — 12.241 à 12.248 — 13.566 — 13.991 — 13.994 — 14.448 — 14.859 — 23.237 et 23.238 — 23.316 — 23.851 à 23.853 — 27.014 — 48.640 — 49.118 — 49.400 — 51.980 — 52.199 — 59.610 — 62.681 et 62.682 — 67.681 à 67.684 — 71.245 — 71.249 — 73.764 et 73.765 — 73.768 — 75.104 — 75.691 — 77.830 — 79.836 — 81.036 à 81.038 — 84.064 à 84.066.

Tirage du 24 novembre 1942.

1.431 — 1.541 — 1.548 à 1.550 — 2.961 à 2.966 — 5.491 — 5.520 — 7.010 — 9.375 à 9.380 — 11.715 — 12.721 — 12.801 et 12.802 — 12.853 — 13.468 — 15.092 — 15.453 — 16.060 — 16.359 — 17.699 et 17.700 — 20.425 — 22.690 — 23.961 — 25.262 et 25.263 — 26.333 — 26.981 à 26.983 — 27.666 — 32.983 — 32.985 — 32.987 — 39.950 — 41.887 — 41.889 et 41.890 — 48.573 et 48.574 — 52.206 — 53.341 à 53.343 — 54.720 — 54.731 — 54.923 à 54.927 — 63.372 et 63.373 — 66.324 — 66.328 et 66.329 — 67.859 — 68.926 — 68.953 et 68.954 — 68.958 et 68.959 — 68.967 à 68.969 — 73.301 et 73.302 — 73.307 et 73.308 — 76.834 — 78.121 — 80.784 et 80.785 — 87.902.

Tirage du 24 mai 1943.

52 — 57 et 58 — 791 et 792 — 921 à 923 — 1.596 à 1.598 — 1.600 — 2.239 — 6.222 — 11.151 à 11.160 — 12.299 — 15.412 et 15.413 — 16.014 à 16.016 — 16.301 — 16.990 — 19.029 — 19.661 et 19.662 — 20.561 et 20.562 — 20.725 à 20.726 — 20.737 — 21.510 — 22.401 — 24.419 et 24.420 — 25.229 et 25.230 — 26.901 — 28.711 et 28.712 — 28.744 à 28.746 — 32.021 — 32.264 — 33.870 — 33.871 à 33.874 — 34.177 — 37.437 à 37.439 — 38.254 à 38.260 — 41.893 à 41.895 — 43.453 — 44.561 — 49.379 — 50.449 et 50.450 — 50.463 — 51.613 — 52.079 — 54.387 — 55.219 — 55.620 — 56.217 à 56.220 — 56.271 et 56.272 — 56.413 à 56.416 — 56.651 à 56.660 — 60.271 et 60.272 — 60.376 — 61.634 — 61.638 — 61 840 — 63.582 — 64.152 — 64.155 et 64.156 — 65.091 — 65.097 — 65.439 et 65.440 — 70.400 — 71.020 — 71.857 — 73.856 — 74.180 — 74.617 — 74.630 — 77.760 — 81.150 — 81.447 — 84.751 — 86.675 et 86.676 — 86.678 à 86.680 — 89.711.

Tirage du 24 novembre 1943.

1.890 — 2.371 et 2.372 — 2.380 — 2.691 — 2.983 — 3.250 — 5.711 à 5.713 — 7.632 et 7.633 — 10.371 — 10.379 — 10.611 — 12.955 — 13.642 — 13.646 à 13.648 — 16.031 — 16.035 — 16.272 — 20.858 à 20.860 — 21.865 — 21.867 à 21.869 — 21.967 à 21.969 — 22.927 — 22.983 et 22.984 — 23.193 à 23.196 — 23.199 et 23.200 — 23.533 à 23.535 — 26.076 et 26.077 — 26.281 — 26.287 — 27.025 — 27.039 — 27.351 à 27.350 — 29.265 — 29.431 à 29.429 — 29.583 et 29.584 — 29.589 — 29.866 à 29.868 — 30.565 — 30.771 — 31.969 et 31.970 — 33.089 et 33.090 — 33.256 — 33.259 et 33.260 — 34.972 — 35.419 et 35.420 — 36.321 — 36.326 — 36.361 — 36.367 — 37.359 — 37.401 et 37.402 — 38.607 à 38.609 — 39.091 et 39.092 — 39.340 — 40.432 — 40.434 — 41.396 — 41.607 et 41.608 — 44.497 — 44.688 — 46.176 — 47.084 — 47.263 et 47.264 — 47.443 — 47.886 et 47.887 — 48.033 — 48.038 — 48.040 — 48.482 — 48.744 — 48.750 — 50.471 à 50.473 — 50.909 — 51.611 — 51.613 — 51.907 à 51.910 — 51.941 — 55.070 — 57.763 à 57.765 — 61.827 et 61.828 — 61.830 — 61.901 — 61.909 et 61.910 — 62.153 à 62.157 — 62.715 — 64.251 et 64.252 — 64.388 — 65.763 — 65.767 à 65.770 — 65.837 et 65.838 — 66.863 à 66.866 — 68.269 et 68.270 — 68.845 et 68.846 — 68.848 — 68.932 à 68.934 — 69.676 à 69.680 — 71.733 et 71.734 — 74.591 à 74.594 — 74.596 et 74.597 — 74.600 — 74.954 et 74.955 — 76.301 — 76.491 — 76.912 — 77.183 à 77.186 — 78.875 à 78.877 — 79.701 — 79.704 et 79.705 — 79.708 — 79.723 et 79.724 — 79.728 et 79.729 — 80.805 — 80.810 — 82.736 et 82.737 — 83.092 à 83.096 — 83.707 — 83.783 — 85.785 — 85.531 — 85.728 et 85.729 — 85.831 — 85.839 — 86.113 — 86.929 et 86.930 — 87.304 et 87.305 — 87.467 — 87.470 — 89.163 à 89.166 — 89.470.

Tirage du 24 mai 1944.

82 et 83 — 577 et 578 — 804 — 808 — 1.091 — 1.093 — 1.095 et 1.096 — 1.332 et 1.333 — 1.337 — 1.581 et 1.582 — 1.586 — 1.589 — 1.982 à 1.985 — 1.988 — 2.076 — 3.197 et 3.198 — 5.476 et 5.477 — 5.479 — 5.480 — 5.508 — 5.661 — 5.664 — 7.912 à 7.916 — 8.891 — 11.144 et 11.445 — 11.686 — 11.690 — 12.546 et 12.547 — 15.201 et 15.202 — 15.838 à 15.840 — 15.932 — 15.936 et 16.937 — 16.079 — 16.258 — 17.042 et 17.043 — 17.048 à 17.050 — 17.586 — 20.071 — 20.811 — 20.814 — 20.817 et 20.818 — 20.935 à 20.938 — 22.465 — 22.750 — 23.412 et 23.413 — 23.419 — 24.873 — 25.033 à 25.039 — 25.931 et 25.935 — 26.781 et 26.782 — 26.850 — 26.927 — 27.266 à 27.270 — 27.431 à 27.433 — 27.571 — 27.573 à 27.576 — 27.651 — 27.656 — 28.361 et 28.362 — 29.036 et 29.037 — 29.040 — 29.045 — 29.416 et 29.417 — 30.913 à 30.916 — 30.951 à 30.953 — 31.073 — 31.075 — 31.078 à 31.080 — 31.114 — 33.119 et 33.120 — 33.795 à 33.797 — 34.861 à 34.864 — 34.867 — 34.994 — 36.461 à 36.470 — 36.622 — 36.624 — 36.627 — 38.081 à 38.090 — 39.584 et 39.585 — 39.588 et 39.589 — 42.191 à 42.194 — 42.733 à 42.735 — 43.275 et 43.276 — 43.278 — 45.767 — 46.103 à 46.106 — 46.112 et 46.113 — 46.264 — 46.268 — 47.007 et 47.008 — 47.286 à 47.288 — 47.711 — 47.713 et 47.714 — 48.041 — 48.050 — 48.063 — 48.070 — 48.071 — 48.078 et 48.079 — 48.325 et 48.326 — 48.555 à 48.559 — 49.908 — 49.910 — 50.071 et 50.072 — 50.077 — 50.112 — 50.117 — 51.035 — 51.038 — 51.111 à 51.115 — 51.601 — 51.961 et 51.962 — 52.670 — 53.084 à 53.086 — 54.850 — 56.962 et 56.963 — 57.005 — 57.521 à 57.527 — 58.820 — 59.051 et 59.055 — 59.941 à 59.945 — 60.267 et 60.268 — 60.351 et 60.352 — 60.357 — 60.632 à 60.640 — 60.651 et 60.652 — 61.677 — 61.685 — 63.000 — 64.115 — 64.118 et 64.119 — 64.671 et 64.672 — 64.680 — 65.066 — 66.814 — 66.817 et 66.818 — 67.401 à 67.404 — 67.410 — 68.877 — 72.221 — 74.315 — 74.761 à 74.764 — 74.807 à 74.810 — 75.121 à 75.125 — 76.336 et 76.337 — 77.811 à 77.820 — 78.852 et 78.853 — 78.860 — 79.253 — 79.255 à 79.260 — 79.311 et 79.312 — 79.316 et 79.317 — 79.361 — 79.363 — 79.366 et 79.367 — 79.919 — 81.181 à 81.183 — 81.185 — 81.241 à 81.244 — 81.247 et 81.248 — 81.257 et 81.258 — 81.302 et 81.303 — 81.309 — 81.325 et 81.326 — 82.834 et 82.835 — 82.840 — 84.613 — 84.615 — 85.002 à 85.010 — 86.363 — 86.366 et 86.367 — 87.451 — 87.611 et 87.613 — 88.265 à 88.269 — 88.595 à 88.598 — 89.318 — 89.935 à 89.937.

Tirage du 24 novembre 1944.

1.578 — 1.811 — 1.817 — 1.820 — 3.729 et 3.730 — 5.816 à 5.819 — 6.725 et 6.726 — 6.729 et 6.730 — 7.074 à 7.077 — 7.079 et 7.080 — 7.178 et 7.179 — 8.472 à 8.475 — 9.066 et 9.067 — 9.261 à 9.267 — 10.556 — 10.651 — 10.692 — 10.958 — 11.172 — 11.178 à 11.180 — 12.611 et 12.612 — 12.614 — 14.305 à 14.308 — 14.311 à 14.313 — 14.316 — 14.318 — 16.132 — 16.311 et 16.342 — 16.348 — 16.350 — 16.501 et 16.502 — 16.613 à 16.617 — 16.728 — 19.085 — 19.090 — 19.700 — 19.732 — 20.121 — 20.123 — 20.130 — 20.281 — 20.283 et 20.284 — 20.288 à 20.290 — 20.581 — 20.583 à 20.585 — 20.608 à 20.760 — 21.011 à 21.020 — 21.231 à 21.240 — 22.782 — 22.784 — 22.786 et 22.787 — 23.043 — 23.045 — 24.323 — 24.462 — 24.465 — 24.467 à 24.469 — 24.484 et 24.485 — 25.381 — 25.383 à 25.386 — 26.103 — 26.107 — 26.173 et 26.174 — 26.176 et 26.177 — 26.810 — 27.003 — 27.006 à 27.010 — 27.049 — 28.309 et 28.310 — 28.561 — 28.566 et 28.567 — 28.901 — 28.904 — 28.906 à 28.908 — 28.910 — 29.380 — 30.670 — 30.891 — 31.618 à 31.620 — 31.631 et 31.632 — 31.639 et 31.640 — 32.301 et 32.302 — 32.991 et 32.992 — 33.000 — 34.022 et 34.023 — 34.040 — 36.116 — 36.492 et 36.493 — 36.495 — 36.497 — 36.500 — 37.504 à 37.510 — 38.312 — 38.315 — 38.320 — 38.661 à 38.665 — 39.025 et 39.026 — 39.028 à 39.030 — 39.051 — 39.053 — 39.055 — 39.057 à 39.059 — 39.281 à 39.283 — 39.286 et 39.287 — 39.642 à 39.649 — 39.931 — 39.936 — 39.938 — 40.855 et 40.856 — 40.860 — 42.201 — 42.203 et 42.204 — 42.207 — 42.235 à 42.237 — 42.240 — 42.981 — 42.987 — 44.483 à 44.485 — 44.511 et 44.512 — 44.518 — 44.716 à 44.750 — 45.191 et 45.192 — 45.195 à 45.197 — 45.199 — 46.145 à 46.147 — 46.149 et 46.150 — 46.436 — 46.438 — 46.469 — 47.112 — 47.115 à 47.120 — 47.500 — 48.910 — 49.062 — 49.231 à 49.234 — 49.239 et 49.240 — 49.631.

50.579 — 50.585 — 51.669 — 54.175 — 54.178 — 54.180 — 54.221 — 55.206 — 55.364 et 55.365 — 55.368 — 55.685 à 55.687 — 55.811 et 55.812 — 55.844 et 55.845 — 55.847 — 55.850 — 56.331 et 56.332 — 56.336 — 56.339 et 56.340 — 56.611 — 56.614 — 56.617 — 56.682 — 56.685 à 56.690 — 56.711 — 56.715 — 58.105 — 58.341 et 58.342 — 58.777 à 58.780 — 58.959 et 58.960 — 59.074 — 59.078 — 61.363 — 61.367 — 62.467 — 63.521 à 63.526 — 63.528 et 63.529 — 63.626 — 65.028 — 65.005 — 65.007 et 65.008 — 65.281 et 65.282 — 65.286 — 65.289 et 65.290 — 65.968 — 65.970 — 66.121 et 66.122 — 66.126 à 66.130 — 66.141 — 66.144 à 66.148 — 66.161 à 66.163 — 66.166 à 66.170 — 66.779 et 66.780 — 67.592 — 67.600 — 68.313 — 68.317 à 68.320 — 68.657 — 70.132 et 70.133 — 70.709 — 70.918 à 70.920 — 70.993 — 70.996 et 70.997 — 71.293 à 71.295 — 71.454 — 71.460 — 73.225 — 73.220 — 73.422 et 73.423 — 73.125 — 73.429 — 77.592 à 77.596 — 77.598 à 77.600 — 78.221 à 78.223 — 78.228 — 78.254 — 78.258 et 78.259 — 78.604 — 78.721 — 79.041 — 79.049 et 79.050 — 79.130 — 79.151 — 79.155 — 79.563 — 79.566 à 79.570 — 80.386 — 82.542 — 83.181 — 83.184 — 83.201 — 83.371 à 83.374 — 83.766 à 83.770 — 84.162 à 84.170 — 85.441 à 85.445 — 85.448 à 85.450 — 85.841 à 85.843 — 85.851 et 85.852 — 86.788 à 86.788 — 86.897 et 86.898 — 86.900 — 87.622 — 88.405 à 88.406 — 89.195 — 89.204 à 89.206 — 89.209 et 89.210 — 89.361 à 89.367.

Tirage du 24 mai 1945.

412 et 413 — 415 et 416 — 120 — 181 à 183 — 2.040 — 2.785 — 2.787 — 2.789 et 2.790 — 3.105 et 3.106 — 3.110 — 3.408 à 3.410 — 5.091 à 5.096 — 5.525 — 5.527 à 5.530 — 6.981 — 6.988 à 6.990 — 7.051 et 7.052 — 7.055 — 7 057 — 7.213 à 7.220 — 7.301 — 7.304 et 7.305 — 7.493 à 7.498 — 7.861 à 7 868 — 8.321 — 8.326 — 8.329 et 8.330 — 9.312 et 9.313 — 9.917 — 9.912 — 9.915 et 9.916 — 9.919 et 9.920 — 12.273 — 12.275 à 12.280 — 12.469 et 12.470 — 12.921 — 12.925 à 12.927 — 12.929 et 12.930 — 13.891 à 13.894 — 13.900 — 14.094 — 14.142 — 14.148 et 14.149 — 14.181 — 14.184 à 14.190 — 14.371 et 14.372 — 14.375 à 14.377 — 14.380 — 14.492 et 14.493 — 14.497 — 14.500 — 15.638 et 15.639 — 15.751 et 15.752 — 16.013 à 16.016 — 16.048 à 16.050 — 16.261 et 16.262 — 16.270 — 17.132 — 17.139 — 17.653 à 17.658 — 18.061 à 18.070 — 18.917 — 18.934 et 18.935 — 18.937 à 18.939 — 19.035 — 19.302 à 19.304 — 19.308 et 19.309 — 19.533 à 19.537 — 19.556 à 19.560 — 19.781 à 19.783 — 19.798 à 19.799 — 19.931 — 19.954 — 20.022 — 20.024 — 20.027 à 20.029 — 20.364 et 20.365 — 20.367 à 20.369 — 20.666 et 20.667 — 21.171 à 21.180 — 21.491 à 21.493 — 21.500 — 22.651 et 22.652 — 22.654 et 22.655 — 22.657 — 24.003 à 24.007 — 24.331 à 24.334 — 25.211 à 25.219 — 25.421 à 25.424 — 26.466 et 26.467 — 27.516 à 27.520 — 29.291 et 29.292 — 29.471 et 29.472 — 29.561 et 29.565 — 29.567 — 30.122 et 30.123 — 30.130 — 30.381 — 30.834 à 30.836 — 30.922 à 30.924 — 30.927 — 31.171 à 31.173 — 31.176 — 31.180 — 31.181 à 31.183 — 31.186 à 31.190 — 33.154 — 33.156 — 33.432 à 33.436 — 33.438 à 33.440 — 34.113 à 34.115 — 34.754 et 34.757 — 34.801 à 34.806 — 34.810 — 35.672 à 35.676 — 35.678 — 35.730 — 36.861 et 36.865 — 36.868 et 36.869 — 37.101 à 37.103 — 37.106 à 37.110 — 37.882 à 37.885 — 38.333 à 38.340 — 38.611 — 38.698 — 39.701 — 39.705 et 39.706 — 40.011 à 40.019 — 40.561 à 40.563 — 40.567 — 40.569 et 40.570 — 40.891 à 40.900 — 41.082 — 41.085 à 41.088 — 41.091 — 41.093 à 41.100 — 41.111 et 41.112 — 41.370 — 41.387 — 41.487 et 41.488 — 42.742 — 42.744 — 42.747 à 42.750 — 43.260 — 44.181 à 44.186 — 44.188 — 44.324 — 44.327 à 44.330 — 46.011 à 46.013 — 46.018 — 47.416 à 47.418 — 47.420 — 48.533 et 48.534 — 48.537 — 48.540 — 48.699 — 49.781 à 49.783 — 49.788.

50.821 à 50.830 — 51.401 à 51.405 — 51.410 — 51.531 et 51.532 — 51.535 à 51.539 — 51.981 — 51.984 — 51.987 à 51.989 — 52.474 — 52.477 — 52.644 et 52.645 — 52.647 à 52.650 — 53.387 à 53.390 — 53.602 — 53.604 — 53.607 à 53.610 — 53.911 — 53.915 à 53.919 — 54.398 à 54.406 — 54.500 — 54.822 à 54.824 — 54.826 — 55.601 et 55.802 — 55.806 à 55.810 — 55.964 — 56.661 à 56.670 — 58.701 — 58.706 — 58.706 et 58.707 — 58.710 — 58.801 — 58.806 — 58.808 à 58.810 — 58.931 à 58.940 — 59.431 — 59.871 à 59.880 — 60.401 et 60.402 — 60.406 et 60.407 — 60.409 et 60.410 — 61.622 — 61.626 à 61.628 — 62.444 — 62.448 et 62.449 — 62.652 et 62.653 — 62.655 à 62.660 — 62.861 à 62.865 — 62.867 — 63.091 à 63.093 — 63.414 à 63.418 — 63.663 et 63.664 — 63.666 — 63.669 et 63.670 — 63.921 à 63.923 — 63.925 — 63.929 et 63.930 — 64.0[illegible]

— 64.054 et 64.057 — 64.461 — 64.465 — 65.371 — 65.373 à 65.377 — 65.707 — 66.200 — 66.711 — 66.720 — 66.822 — 66.824 à 66.828 — 67.431 à 67.440 — 68.008 à 68.010 — 68.091 à 68.096 — 69.078 à 69.080 — 69.731 et 69.782 — 69.786 — 70.843 à 70.846 — 70.848 — 70.850 — 71.393 à 71.395 — 71.399 et 71.400 — 72.451 — 72.453 à 72.456 — 72.458 à 72.460 — 72.494 à 72.498 — 73.181 et 73.482 — 73.487 — 73.489 et 73.490 — 73.738 à 73.740 — 74.491 — 74.495 à 74.500 — 75.431 — 75.433 à 75.438 — 75.441 — 75.444 à 75.450 — 76.113 — 76.311 — 76.314 à 76.320 — 76.394 à 76.396 — 76.398 à 76.400 — 77.401 — 77.408 à 77.410 — 77.853 — 77.855 à 77.860 — 79.341 à 79.345 — 79.742 à 79.750 — 80.011 à 80.020 — 80.715 — 80.747 à 80.750 — 80.751 — 80.756 à 80.758 — 80.851 — 80.855 — 60.860 — 80.905 — 82.431 à 82.435 — 82.611 — 82.615 à 82.617 — 82.620 — 83.016 et 83.017 — 83.019 et 83.059 — 83.905 à 83.910 — 84.821 — 84.826 et 84.827 — 84.830 — 85.361 — 85.367 à 85.370 — 85.395 et 85.396 — 85.701 à 85.707 — 85.762 — 85.764 à 85.767 — 85.953 — 85.956 et 85.957 — 86.502 — 86.506 à 86.509 — 86.621 à 86.630 — 86.941 à 86.943 — 86.991 — 86.993 à 86.996 — 86.998 — 87.600 — 87.731 à 87.733 — 88.535 — 88.694 — 89.429 — 89.772 à 89.773 — 89.775 à 89.777 — 89.881 à 89.883 — 89.885 et 89.886 — 89.941 — 89.943 et 89.944 — 89.947.

Tirage du 22 novembre 1945.

651 à 654 — 657 — 659 et 660 — 1.861 et 1.862 — 1.865 à 1.867 — 1.870 — 2.582 à 2.584 — 2.586 — 2.588 et 2.589 — 2.811 — 2.813 à 2.820 — 2.871 et 2.872 — 2.874 à 2.877 — 3.121 à 3.127 — 3.129 et 3.130 — 3.791 à 3.795 — 3.872 à 3.880 — 4.091 à 4.093 — 4.097 à 4.099 — 4.591 — 4.593 — 4.595 et 4.596 — 4.598 — 4.600 — 4.651 à 4.653 — 4.655 à 4.657 — 5.113 à 5.120 — 5.941 et 5.942 — 5.947 à 5.950 — 6.351 — 6.359 et 6.360 — 6.501 à 6.503 — 6.505 à 6.510 — 6.811 — 6.813 à 6.817 — 6.819 — 7.371 à 7.377 — 8.931 à 8.936 — 9.891 à 9.896 — 10.021 à 10.024 — 10.026 et 10.027 — 10.191 à 10.200 — 11.071 à 11.073 — 11.075 à 11.078 — 11.080 — 12.401 à 12.403 — 12.406 — 12.409 et 12.410 — 12.441 à 12.444 — 12.448 à 12.450 — 12.452 à 12.460 — 12.781 à 12.788 — 12.861 à 12.866 — 12.868 à 12.870 — 12.992 à 12.998 — 13.371 — 13.601 à 13.610 — 14.501 à 14.503 — 14.505 et 14.506 — 14.509 et 14.510 — 15.071 à 15.080 — 15.311 à 15.313 — 15.316 à 15.320 — 15.617 à 15.619 — 15.682 à 15.685 — 15.688 — 15.690 — 16.091 à 16.095 — 16.105 à 16.110 — 16.924 à 16.926 — 16.928 — 16.930 — 16.941 et 16.942 — 16.946 à 16.948 — 16.950 — 17.991 à 17.993 — 17.996 à 18.000 — 19.422 à 19.428 — 19.430 — 19.835 à 19.840 — 20.331 à 20.338 — 20.442 à 20.447 — 20.449 — 21.661 à 21.663 — 21.666 — 21.669 — 22.002 — 22.005 à 22.007 — 22.010 et 22.011 — 22.441 et 22.442 — 22.448 à 22.450 — 24.291 à 24.296 — 24.961 — 24.964 à 24.970 — 25.011 et 25.012 — 25.015 à 25.020 — 25.171 à 25.175 — 25.177 — 25.179 et 25.180 — 25.181 à 25.184 — 25.187 — 25.189 et 25.190 — 25.201 — 25.203 et 25.204 — 25.206 à 25.210 — 25.491 — 25.496 à 25.500 — 25.965 à 25.967 — 26.581 et 26.582 — 26.585 et 26.586 — 26.588 — 26.590 — 27.211 — 27.218 et 27.219 — 27.713 à 27.720 — 28.451 et 28.152 — 28.158 à 28.160 — 28.343 à 28.347 — 28.349 et 28.350 — 28.771 — 28.779 — 28.952 — 28.955 et 28.956 — 28.991 à 28.994 — 28.996 à 29.000 — 29.105 à 29.110 — 29.453 — 29.455 à 29.460 — 29.754 à 29.760 — 29.981 — 29.985 à 29.988 — 30.231 — 30.234 à 30.237 — 31.091 — 31.093 à 31.096 — 31.371 à 31.375 — 32.712 — 32.718 à 32.720 — 33.010 — 33.371 à 33.373 — 33.376 à 33.379 — 35.367 à 35.370 — 36.451 à 36.460 — 36.581 — 36.791 et 36.792 — 36.794 à 36.800 — 37.391 — 37.398 à 37.400 — 37.911 à 37.916 — 37.918 et 37.919 — 38.061 à 38.070 — 38.491 à 38.500 — 38.511 à 38.520 — 38.821 à 38.830 — 40.202 et 40.203 — 40.205 à 40.210 — 40.871 — 40.873 à 40.880 — 41.901 à 41.906 — 41.908 à 41.910 — 42.161 à 42.167 — 42.173 et 42.174 — 42.178 à 42.180 — 42.674 et 42.675 — 42.679 et 42.680 — 42.721 à 42.728 — 42.842 — 42.849 — 44.402 à 44.410 — 44.571 à 44.580 — 44.791 à 44.794 — 44.796 à 44.799 — 44.941 et 44.942 — 44.944 et 44.945 — 44.947 à 44.950 — 46.151 et 46.152 — 46.160 — 46.341 à 46.344 — 46.349 et 46.350 — 46.831 — 46.833 à 46.839 — 46.881 et 46.882 — 46.885 — 46.887 à 46.890 — 46.925 à 46.930 — 48.332 à 48.340 — 48.581 et 48.582 — 48.584 — 48.586 — 48.588 et 48.589 — 49.131 et 49.132 — 49.436 à 49.440 — 49.451 — 49.453 à 49.457 — 49.463 — 49.466 — 49.469 — 49.621 à 49.627 — 49.630 — 49.771 à 49.774 — 49.780.

50.003 — 50.005 à 50.008 — 50.010 — 50.491 à 50.494 — 50.496 et 50.497 — 50.499 et 50.500 — 50.541 à 50.543 — 50.549 et 50.550 — 50.642 — 50.644 à 50.649 — 50.973 — 50.975 à 50.979 — 51.171 à 51.174 — 51.176 à 51.180 —51.731 à 51.737 — 52.121 à 52.127 — 52.129 et 52.130 — 52.461 — 52.463 à 52.469 — 53.281 à 53.283 — 53.285 à 53.287 — 53.290 — 54.001 et 54.002 — 54.004 à 54.010 — 54.371 à 54.380 — 54.441 et 54.442 — 54.447 à 54.449 — 55.190 — 55.422 à 55.430 — 56.816 — 56.818 à 56.820 — 57.231 à 57.239 — 58.031 à 58.040 — 58.041 — 58.043 — 58.047 — 59.511 — 59.514 à 59.520 — 60.448 et 60.449 — 60.551 à 60.560 — 60.661 à 60.670 — 61.441 à 61.450 — 62.192 à 62.200 — 62.941 et 62.942 — 62.944 et 62.945 — 62.947 à 62.950 — 63.152 à 63.155 — 63.158 à 63.160 — 63.241 à 63.249 — 64.181 à 64.189 —64.891 à 64.893 — 64.895 — 64.899 et 64.900 — 65.291 à 65.295 — 65.298 à 65.300 — 66.021 à 66.023 — 66.026 à 66.030 — 66.074 à 66.078 — 66.080 — 66.317 à 66.320 — 66.342 — 66.345 à 66.350 — 66.706 — 66.710 — 67.201 — 67.203 et 67.204 — 67.931 à 67.933 — 67.936 à 67.939 — 68.142 et 68.143 — 68.259 et 68.260 — 68.521 à 68.525 — 68.530 — 68.554 à 68.560 — 69.431 et 69.432 — 69.541 à 69.548 — 69.550 — 70.171 à 70.180 — 71.281 et 71.282 — 71.284 à 71.286 — 71.289 — 71.441 — 71.448 à 71.450 — 71.472 et 71.473 — 71.476 à 71.480 — 71.511 à 71.518 — 72.581 à 72.590 — 73.161 à 73.167 — 73.233 et 73.234 — 73.238 à 73.240 — 73.291 à 73.300 — 74.091 à 74.093 — 74.097 à 74.100 — 75.231 à 75.233 — 75.235 à 75.237 — 75.240 — 75.997 — 75.999 et 76.000 — 76.001 à 76.007 — 76.010 — 76.471 à 76.477 — 76.480 — 77.511 — 77.513 — 77.515 — 77.518 — 77.520 — 77.951 à 77.955 — 77.958 à 77.960 — 78.161 à 78.170 — 78.371 à 78.378 — 78.380 — 78.591 — 78.593 à 78.600 — 78.861 et 78.862 — 78.864 et 78.865 — 78.868 à 78.870 — 78.921 et 78.922 — 78.924 à 78.930 — 80.001 et 80.002 — 80.004 à 80.010 — 80.441 — 80.447 à 80.450 — 82.044 à 82.049 — 82.196 — 82.198 à 82.200 — 82.271 — 82.273 et 82.274 — 82.276 — 82.278 à 82.280 — 82.371 à 82.380 — 82.441 — 82.443 à 82.420 — 82.865 à 87.870 — 83.161 à 83.170 — 83.390 — 83.964 et 83.965 — 83.969 — 84.051 à 84.059 — 84.801 et 84.802 — 84.805 à 84.807 — 84.813 — 84.815 à 84.817 — 84.820 — 84.921 à 84.924 — 84.929 et 84.930 — 86.241 — 86.249 et 86.250 — 86.251 à 86.259 — 86.331 à 86.334 — 86.337 à 86.340 — 86.443 à 86.446 — 86.791 à 86.793 — 86.795 à 86.797 — 89.411 à 89.420 — 89.621 à 89.629.

Tirage du 22 mai 1946.

2.511 à 2.520 — 3.301 à 3.309 — 4.201 à 4.210 — 4.221 à 4.230 — 4.321 à 4.326 — 4.329 — 4.381 à 4.390 — 4.641 à 4.649 — 5.331 à 5.340 — 5.371 à 5.380 — 5.423 — 5.426 à 5.430 — 5.591 à 5.600 — 5.732 à 5.740 — 6.121 à 6.127 — 6.171 à 6.180 — 6.321 à 6.322 — 6.324 à 6.330 — 6.411 à 6.420 — 6.571 à 6.577 — 6.580 — 7.461 à 7.470 — 7.661 à 7.670 — 7.891 à 7.898 — 7.900 — 8.551 à 8.560 — 8.781 à 8.790 — 8.811 à 8.814 — 8.820 — 9.211 à 9.220 — 9.311 à 9.320 — 9.761 à 9.770 — 10.211 et 10.212 — 10.215 à 10.220 — 10.571 à 10.574 — 10.579 et 10.580 — 10.971 à 10.977 — 10.979 et 10.980 — 11.381 à 11.388 — 12.211 — 12.214 à 12.220 — 12.631 à 12.635 — 12.661 à 12.670 — 12.691 à 12.693 — 12.695 à 12.700 — 13.441 à 13.450 — 13.831 à 13.840 — 14.651 à 14.660 — 14.994 à 14.999 — 15.081 à 15.083 — 15.087 à 15.090 — 15.261 à 15.270 — 15.721 à 15.730 — 16.231 à 16.240 — 16.451 à 16.460 — 16.531 à 16.540 — 17.381 à 17.390 — 17.711 à 17.720 — 17.781 à 17.790 — 17.971 à 17.980 — 18.221 à 18.225 — 18.227 à 18.230 — 18.791 à 18.800 — 19.071 à 19.077 — 19.079 et 19.080 — 19.251 à 19.260 — 19.571 à 19.580 — 19.911 à 19.920 — 22.172 à 22.180 — 22.261 — 22.264 et 22.265 — 22.269 — 22.472 à 22.476 — 22.479 et 22.480 — 22.491 à 22.500 — 23.212 à 23.214 — 23.216 à 23.220 — 23.245 à 23.250 — 23.721 à 23.727 — 23.730 — 23.931 à 23.940 — 25.601 — 25.603 à 25.610 — 26.051 à 26.060 — 26.891 — 26.893 à 26.900 — 27.401 — 27.403 — 27.406 à 27.409 — 27.721 à 27.728 — 27.730 — 28.261 à 28.270 — 28.641 à 28.646 — 28.648 à 28.650 — 29.131 à 29.135 — 29.137 à 29.140 — 29.172 à 29.177 — 29.179 et 29.180 — 29.771 à 29.776 — 29.779 et 29.780 — 29.961 à 29.970 — 30.261 à 30.270 — 33.621 à 33.624 — 33.626 à 33.630 — 34.221 à 34.228 — 34.230 — 34.501 à 34.507 — 34.510 — 34.851 à 34.860 — 35.371 — 35.373 à 35.380 — 36.871 à 36.880 — 37.051 à 37.060 — 37.231 — 37.235 à 37.240 — 37.261 — 37.263 à 37.270 — 37.311 à 37.315 — 37.316 à 37.318 — 37.320 — 37.421 à 37.430 — 38.171 à 38.180 — 38.191 à 38.200 — 39.811 à 39.820 — 39.991 à 39.995 — 39.997 à 39.999 — 40.721 à 40.724 — 40.729 et 40.730 — 41.042 à 41.049 — 41.731 à 41.738 — 41.740 — 41.951 à 41.960 — 43.441 à 43.450 — 43.831 et 43.832 — 43.835 à 43.837 — 43.839 et 43.840 — 44.023 à 44.030 — 44.081 à 44.086 — 44.089 et 44.090 — 44.131 à 44.140 — 44.511 à 44.550 — 45.092 à 45.100 — 45.301 — 45.303 à 45.310 — 46.721 à 46.730 — 46.761 à 46.770 — 47.561 et 47.562 — 47.564 à 47.570 — 47.721 et 47.722 — 47.724 — 47.727 à 47.730 — 48.211 à 48.220 — 48.501 à 48.505 — 48.508 à 48.510 — 49.071 à 49.080 — 49.321 et 49.322 — 49.324 et 49.325 — 49.327 et 49.328 — 49.330.

50.081 — 50.083 à 50.090 — 50.091 à 50.096 — 50.098 à 50.100 — 51.051 à 51.054 — 51.056 à 51.060 — 51.141 et 51.142 — 51.144 à 51.150 — 51.271 à 51.278 — 51.280 — 51.482 à 51.490 — 51.953 et 51.954 — 51.956 à 51.960 — 52.531 à 52.540 — 53.511 à 53.520 — 53.571 à 53.575 — 53.578 à 53.580 — 54.431 à 54.434 — 54.437 à 54.440 — 54.851 à 54.860 — 54.901 à 54.903 — 54.905 à 54.910 — 54.961 à 54.970 — 55.212 à 55.220 — 55.221 à 55.230 — 56.221 à 56.230 — 56.451 à 56.460 — 56.775 et 56.776 — 56.779 — 58.661 à 58.670 — 58.731 à 58.734 — 58.738 à 58.740 — 59.581 à 59.583 — 59.585 à 59.590 — 59.682 à 59.687 — 59.981 à 59.988 — 60.611 à 60.620 — 60.781 à 60.784 — 60.786 — 60.788 à 60.790 — 61.091 à 61.100 — 61.311 à 61.320 — 61.641 et 61.642 — 61.644 à 61.650 — 62.391 à 62.400 — 62.971 à 62.980 — 63.291 — 63.293 à 63.300 — 64.571 à 64.577 — 64.579 et 64.580 — 65.391 à 65.397 — 65.399 et 65.400 — 66.261 à 66.270 — 67.601 à 67.610 — 67.866 à 67.870 — 68.911 à 68.914 — 68.916 à 68.920 — 69.101 à 69.110 — 69.281 à 69.290 — 69.401 à 69.403 — 69.405 à 69.410 — 69.631 à 69.640 — 69.691 à 69.699 — 69.705 à 69.710 — 69.981 à 69.990 — 70.031 à 70.040 — 70.071 à 70.080 — 70.251 à 70.260 — 70.691 à 70.700 — 71.721 à 71.730 — 72.071 à 72.080 — 72.261 à 72.270 — 72.531 à 72.540 — 73.441 à 73.450 — 73.561 à 73.563 — 73.565 à 73.570 — 73.621 à 73.630 — 75.061 — 75.064 et 75.065 — 75.069 et 75.070 — 76.086 à 76.090 — 76.121 à 76.130 — 76.821 à 76.823 — 76.825 à 76.830 — 77.131 à 77.140 — 77.341 à 77.350 — 77.391 à 77.400 — 77.561 à 77.570 — 77.631 à 77.640 — 77.722 à 77.730 — 79.241 à 79.245 — 79.247 à 79.250 — 79.501 à 79.510 — 80.121 à 80.123 — 80.151 à 80.160 — 80.311 à 80.320 — 80.471 à 80.473 — 80.477 à 80.480 — 80.641 et 80.642 — 80.649 et 80.650 — 80.701 — 80.704 à 80.709 — 80.931 à 80.940 — 81.531 à 81.537 — 81.540 — 81.701 à 81.704 — 81.707 à 81.710 — 82.101 à 82.110 — 82.181 — 82.184 — 82.187 — 82.911 à 82.914 à 82.920 — 82.961 à 82.970 — 82.981 à 82.990 — 83.102 et 83.103 — 83.105 à 83.110 — 83.731 à 83.740 — 85.281 à 85.288 — 85.411 à 85.420 — 85.525 à 85.530 — 86.691 à 86.694 — 86.697 à 86.700 — 86.861 à 86.870 — 87.771 à 87.780 — 87.891 à 87.900 — 88.051 à 88.054 — 88.056 à 88.058 — 88.311 à 88.320 — 88.891 à 88.900 — 88.921 à 88.930 — 89.651 à 89.660.

Tirage du 22 novembre 1946.

311 à 320 — 661 à 670 — 961 à 970 — 1.851 à 1.860 — 2.111 à 2.120 — 2.621 à 2.626 — 2.628 à 2.630 — 2.911 à 2.920 — 3.031 à 3.040 — 5.411 à 5.418 — 5.420 — 6.971 à 6.980 — 7.221 à 7.230 — 7.741 à 7.750 — 9.721 à 9.730 — 9.901 à 9.910 — 10.531 à 10.540 — 10.901 à 10.910 — 11.231 à 11.240 — 11.311 à 11.320 — 11.611 à 11.620 — 11.921 à 11.930 — 13.001 à 13.010 — 13.331 à 13.335 — 13.337 à 13.340 — 13.711 à 13.720 — 13.721 à 13.730 — 14.381 à 14.390 — 14.961 à 14.970 — 15.301 à 15.310 — 15.541 à 15.550 — 16.211 à 16.220 — 16.461 à 16.470 — 17.011 à 17.020 — 17.261 à

17.270 — 17.341 à 17.350 — 17.821 à 17.830 — 18.091 à 18.100 — 18.621 à 18.630 — 18.641 à 18.650 — 18.731 à 18.740 — 18.951 à 18.960 — 19.871 à 19.880 — 20.041 à 20.050 — 21.001 à 21.010 — 21.611 à 21.613 — 21.615 à 21.620 — 21.761 à 21.770 — 22.101 à 22.110 — 22.271 à 22.280 — 22.721 à 22.730 — 23.051 à 23.060 — 23.251 à 23.260 — 23.451 à 23.460 — 24.201 à 24.210 — 24.591 à 24.600 — 25.841 à 25.850 — 26.141 à 26.150 — 26.421 à 26.430 — 26.571 à 26.580 — 26.601 à 26.610 — 27.771 à 27.780 — 28.121 à 28.130 — 28.461 à 28.470 — 28.501 à 28.510 — 29.231 à 29.240 — 29.511 à 29.520 — 30.041 à 30.050 — 30.511 à 30.520 — 30.781 à 30.790 — 30.801 à 30.810 — 31.501 à 31.510 — 31.641 à 31.650 — 31.821 à 31.830 — 32.131 à 32.140 — 32.291 à 32.300 — 33.521 à 33.530 — 33.541 à 33.550 — 33.861 à 33.870 — 34.651 à 34.660 — 35.341 à 35.349 — 35.661 à 35.670 — 36.331 à 36.340 — 36.811 à 36.820 — 37.001 à 37.010 — 37.471 à 37.480 — 37.481 — 37.485 à 37.490 — 37.661 à 37.670 — 37.831 à 37.840 — 38.461 à 38.470 — 38.571 à 38.580 — 38.581 à 38.590 — 38.671 à 38.680 — 39.131 à 39.140 — 39.851 à 39.860 — 40.361 à 40.470 — 40.991 à 41.000 — 41.101 à 41.110 — 41.581 à 41.590 — 42.931 à 42.940 — 43.121 à 43.130 — 44.151 à 44.160 — 44.371 à 44.380 — 45.931 à 46.000 — 46.051 à 46.060 — 46.271 à 46.280 — 46.451 à 46.460 — 46.561 à 46.570 — 47.601 à 47.610 — 47.971 à 47.980 — 48.011 à 48.020 — 48.081 à 48.090 — 48.191 à 48.200 — 48.411 à 48.420 — 48.781 à 48.790 — 49.741 à 49.750.

50.221 à 50.230 — 50.351 à 50.360 — 50.621 à 50.630 — 50.631 à 50.640 — 51.231 à 51.240 — 52.251 à 52.260 — 52.261 à 52.270 — 52.441 à 52.450 — 52.571 à 52.580 — 53.771 à 53.780 — 54.031 à 54.040 — 54.311 — 54.314 à 54.320 — 54.291 à 54.400 — 54.591 à 54.600 — 54.751 à 54.760 — 55.101 à 55.110 — 56.041 à 56.050 — 56.281 à 56.290 — 56.551 à 56.560 — 56 641 à 56.650 — 57.401 à 57.410 — 57.601 à 57.610 — 58.121 à 58.130 — 58.171 à 58.180 — 58.311 à 58.320 — 59.951 à 59.960 — 60.451 à 60.454 — 60.457 à 60.459 — 60.711 à 60.720 — 61.201 à 61.210 — 61.841 à 61.850 — 62.001 à 62.010 — 62.221 à 62.230 — 62.431 à 62.440 — 62.591 à 62.600 — 62.641 à 62.650 — 62.721 à 62.730 — 63.711 à 63.720 — 64.191 à 64.200 — 64.531 à 64.540 — 64.851 à 64.860 — 65.221 à 65.230 — 65.441 à 65.450 — 65.451 à 65.460 — 66.061 à 66.070 — 66.371 à 66.380 — 66.961 à 66.970 — 66.971 à 66.980 — 67.051 à 67.060 — 67.211 à 67.220 — 68.051 à 68.060 — 68.671 à 68.680 — 68.901 à 68.910 — 68.941 à 68.950 — 69.441 à 69.450 — 69.771 à 69.780 — 70.441 à 70.450 — 70.651 à 70.660 — 70.751 à 70.760 — 71.661 à 71.670 — 71.691 à 71.697 — 71.699 et 71.700 — 72.391 à 72.400 — 72.671 à 72.680 — 72.861 à 72.870 — 73.591 à 73.600 — 74.811 à 74.820 — 74.911 à 74.920 — 75.481 à 75.490 — 76.171 à 76.180 — 76.281 à 76.290 — 76.621 à 76.640 — 76.651 à 76.660 — 76.741 à 76.750 — 76.871 à 76.880 — 77.581 à 77.585 — 77.588 à 77.590 — 77.671 à 77.680 — 78.381 à 78.390 — 79.291 à 79.300 — 79.541 à 79.548 — 80.091 à 80.100 — 80.271 à 80.280 — 80.621 à 80.630 — 80.791 à 80.800 — 81.371 à 81.380 — 81.641 à 81.620 — 81.711 à 81.720 — 81.731 à 81.739 — 81.911 à 81.920 — 83.071 à 83.080 — 83.431 à 83.440 — 83.481 à 83.490 — 84.551 à 84.560 — 85.791 à 85.800 — 86.541 à 86.550 — 87.161 à 87.170 — 88.091 à 88.100 — 88.741 à 88.745 — 88.747 à 88.750 — 89.071 à 89.080 — 89.391 à 89.400 — 89.522 à 89.530 — 89.971 à 89.980.

Compagnie générale des industries textiles

Société anonyme des Etablissements ALLART, ROUSSEAU & Cie

CAPITAL : 80.050.000 F

SIÈGE SOCIAL :
74, BOULEVARD DE PARIS, ROUBAIX
R. C. : Roubaix 6726.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 380 obligations 4 1/4 0/0 1944 dont le troisième amortissement est prévu pour le 20 juillet 1947.

En conséquence aucun tirage ne sera effectué en juin 1947.

Liste de rappel des obligations 4 1/4 0/0 1944 sorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées au 9 juin 1947.

1.181 — 1.186 — 2.431 à 440 — 2.890 — 3.051 à 060 — 4.263 à 270 — 5.621 et 622 — 5.921 à 923 — 6.071 et 072 — 6.291 à 293 — 6.295 et 296 — 6.512 à 520 — 6.854 à 857 — 6.859 et 860 — 7.271 à 280 — 7.381 à 387 — 7.389 — 7.884 à 890 — 11.583 — 11.913 — 11.916 et 917 — 12.315 à 320 — 12.915 à 920.

Union de Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 105.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : A PARIS, 31, AVENUE MONTAIGNE
R. C. : Seine 75184.

Obligations 4 1/2 0/0 1930 de 1.000 F.

Amortissement.

La société usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission d'amortir ses obligations 4 1/2 0/0 par voie de rachat en Bourse, a racheté des obligations jusqu'à concurrence d'un montant de 2.300.390,40 F pour constituer l'amortissement prévu à la date du 15 septembre 1947 et s'élevant à 2.300.000 F.

En conséquence, il ne sera procédé en 1947 à aucun tirage au sort d'amortissement.

Les amortissements précédents ont été effectués par rachats en Bourse.

Aux Galeries Barbès

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 62, RUE MARCADET, PARIS
R. C. : Seine n° 220336 B.

Bons 4 1/4 0 0 1946 de 5.000 F.

Premier amortissement.

Liste des 305 bons 4 1/4 0 0 1946 sortis au premier tirage d'amortissement du mercredi 11 juin 1947 et formant avec les 24 bons rachetés en Bourse par la société émettrice la totalité des 329 bons à amortir au 15 juillet 1947.

602 à 906.

Les bons sortis à ce tirage seront remboursables à partir du 15 juillet 1947 à 5.000 F aux caisses de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, à Paris, 16, boulevard des Italiens et dans ses succursales et agences. En application des décrets des 25 et 26 octobre 1934, les dossiers d'obligations nominatives amorties devront être déposés ou adressés à cet établissement, service guichet agents et banquiers, à Paris, 16, boulevard des Italiens et dans leurs succursales et agences de Paris et de province.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 7 septembre* 1946.)

Ville d'Evian-les-Bains

Emprunt municipal de 300.000 F 4,75 0/0 1941.

Liste des six numéros sortis au tirage effectué le 22 mai 1947.

85 91 115 170 176 200.

Remboursement au 1er août 1947.

Liste des numéros antérieurs non présentés au remboursement.

25 29 38 165 220 283.

Scheurer, Lauth & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.075.000 F
SIÈGE SOCIAL : 11, RUE D'UZÈS, A PARIS
Registre du commerce : Seine n° 325264 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

en trente ans des 5.000 obligations 4 3/4 0/0 de 5.000 F, émises en mai 1947.

NUMEROS d'ordre des tirages.	DATES des remboursements.	NOMBRE DE TITRES en circulation.	NOMBRE DE TITRES à amortir.
1	1er mai 1948.....	5.000	79
2	— 1949.....	4.921	82
3	— 1950.....	4.839	86
4	— 1951.....	4.753	90
5	— 1952.....	4.663	95
6	— 1953.....	4.568	99
7	— 1954.....	4.469	104
8	— 1955.....	4.365	109
9	— 1956.....	4.256	114
10	— 1957.....	4.142	119
11	— 1958.....	4.023	125
12	— 1959.....	3.898	131
13	— 1960.....	3.767	137
14	— 1961.....	3.630	143
15	— 1962.....	3.487	150
16	— 1963.....	3.337	158
17	— 1964.....	3.179	165
18	— 1965.....	3.014	173
19	— 1966.....	2.841	181
20	— 1967.....	2.660	190
21	— 1968.....	2.470	199
22	— 1969.....	2.271	208
23	— 1970.....	2.063	218
24	— 1971.....	1.845	228
25	— 1972.....	1.617	239
26	— 1973.....	1.378	251
27	— 1974.....	1.127	263
28	— 1975.....	864	275
29	— 1976.....	589	288
30	— 1977.....	301	301
	Total.....		5.000

Le tirage au sort s'effectuera de la manière suivante : un numéro sera tiré au sort. Les obligations à amortir seront appelées au remboursement à partir de ce numéro suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des obligations amorties ou rachetées antérieurement jusqu'à concurrence du nombre d'obligations dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

Ancienne Maison J. Weber et Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.500.000 F
SIÈGE SOCIAL : 12-14, RUE MAZEL, A VERDUN
R. C. : Verdun 4123.

Emission de 500 obligations 4 1/2 0/0 1943 de 2.000 F nominal.

Deuxième amortissement.

Liste des 17 obligations sorties au tirage du 30 mai 1947.

16 33 35 36 54 159 176 209 288 321 329 335 343 399 405 440 455

Ces obligations sont remboursables à partir du 1er juillet 1947, coupon au 1er janvier 1948 attaché.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 30 juillet* 1943.)

Liste des numéros sortis au premier tirage et non encore remboursés.

21 156 253 281 374.

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz

68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 5,50 0/0 1939

DE LA

Société Corse d'industries réunies.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE FRANCS, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST A AJACCIO (CORSE), RUE MARTINETTI

En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

Tirage du 22 mai 1947.

Quarante et une obligations remboursables à partir du 15 juillet 1947, avec le coupon du 15 janvier 1948 attaché, à 500 F.

52	68	103	121	123	131	132	144
176	302	379	393	487	498	517	537
543	639	661	742	760	779	789	822
873	888	952	953	1.035	1.055	1.076	1.163
1.186	1.228	1.267	1.275	1.330	1.354	1.385	1.394
1.436							

Numéros des obligations restant à rembourser.

5	9	10	12	14	15	17	47
50	51	63	64	85	86	96	110
118	133	160	168	169	172	185	186
196	201	214	234	237	245	249	252
256	263	269	270	323	337	355	367
389	387	405	418	427	433	436	438
450	456	458	460	469	492	494	503
524	531	532	534	546	576	585	592
595	599	603	613	618	630	632	656
657	662	671	694	733	743	744	775
790	796	809	828	830	843	858	869
890	909	910	915	920	985	987	998
1.005	1.007	1.017	1.026	1.034	1.042	1.060	1.063
1.073	1.107	1.122	1.137	1.138	1.139	1.141	1.146
1.147	1.152	1.179	1.188	1.190	1.211	1.215	1.253
1.262	1.272	1.296	1.303	1.312	1.319	1.321	1.324
1.338	1.341	1.356	1.368	1.379	1.390	1.397	1.420
1.432	1.441	1.445	1.465	1.466	1.471	1.487	1.490

COMPAGNIE

DES

Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 205.884.000 F

SIÈGE SOCIAL:

19, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, PARIS (9e)

R. C.: Paris 50987.

EMPRUNT 4 1/2 0/0 1930

Dix-septième tirage du 19 mai 1947 de 1.130 obligations remboursables à 1.000 F à partir du 1er juillet 1947.

431 à 440 — 431 à 440 — 901 à 910 — 1.441 à 1.450 — 1.951 à 1.960 — 2.041 à 2.050 — 2.111 à 2.120 — 2.561 à 2.570 — 2.701 à 2.710 — 2.751 à 2.760 — 2.831 à 2.840 — 2.981 à 2.990 — 3.061 à 3.070 — 3.091 à 3.100 — 3.601 à 3.610 — 3.751 à 3.760 — 4.061 à 4.070 — 4.131 à 4.140 — 4.271 à 4.280 — 4.321 à 4.330 — 4.571 à 4.580 — 4.581 à 4.590 — 4.661 à 4.670 — 4.811 à 4.820 — 4.861 à 4.870 — 5.291 à 5.300 — 5.661 à 5.670 — 5.691 à 5.700 — 5.851 à 5.860 — 6.001 à 6.010 — 6.301 à 6.310 — 6.931 à 6.940 — 6.951 à 6.960 — 7.081 à 7.090 — 7.261 à 7.270 — 8.541 à 8.550 — 9.021 à 9.030 — 9.171 à 9.180 — 9.371 à 9.380 — 9.431 à 9.440 — 9.791 à 9.800 — 10.261 à 10.270 — 10.271 à 10.280 — 10.331 à 10.340 — 10.491 à 10.500 — 10.661 à 10.670 — 10.711 à 10.720 — 10.771 à 10.780 — 11.001 à 11.010 — 11.051 à 11.060 — 11.071 à 11.080 — 12.001 à 12.010 — 12.051 à 12.060 — 12.191 à 12.200 — 12.251 à 12.260 — 12.291 à 12.300 — 12.671 à 12.680 — 12.731 à 12.740 — 13.351 à 13.360 — 13.641 à 13.650 — 14.041 à 14.050 — 14.111 à 14.120 — 12.181 à 14.190 — 14.401 à 14.410 — 14.501 à 14.510 — 14.551 à 14.560 — 14.971 à 14.980 — 15.041 à 15.050 — 15.141 à 15.150 — 15.451 à 15.460 — 16.021 à 16.030 — 16.361 à 16.370 — 16.691 à 16.700 — 16.821 à 16.830 — 16.901 à 16.910 — 17.311 à 17.320 — 17.461 à 17.470 — 17.591 à 17.600 — 17.621 à 17.630 — 17.961 à 17.970 — 17.971 à 17.980 — 17.981 à 17.990 — 18.071 à 18.080 — 18.141 à 18.150 — 18.281 à 18.290 — 18.381 à 18.390 — 18.391 à 18.400 — 18.491 à 18.500 — 18.571 à 18.580 — 18.631 à 18.640 — 18.811 à 18.820 — 19.011 à 19.020 — 19.351 à 19.360 — 19.911 à 19.920 — 20.051 à 20.060 — 20.231 à 20.240 — 20.461 à 20.470 — 20.501 à 20.510 — 20.621 à 20.630 — 20.951 à 20.960 — 21.901 à 21.910 — 22.021 à 22.030 — 22.351 à 22.360 — 22.831 à 22.840 — 22.931 à 22.940 — 22.951 à 22.960 — 23.081 à 23.090 — 23.481 à 23.490 — 24.051 à 24.060 — 24.351 à 24.360 — 24.481 à 24.490 — 24.641 à 24.650.

Obligations 4 1/2 0 0 restant à rembourser à 1.000 F.

Tirage du 7 mai 1940.

631 632 633 634 16.934.

Tirage du 13 mai 1941.

16.876 16.877 16.878 16.879 16.880

Tirage du 12 mai 1942.

8.259.

Tirage du 10 mai 1943.

127	128	129	2.738	2.739	3.807	3.808
3.809	3.810	14.720	16.175	16.176	16.177	16.178
16.179	16.180	19.171	19.172	19.173	24.361.	

Tirage du 8 mai 1944.

629	630	2.829	2.830	6.591	9.962	9.963
9.964	9.965	9.966	10.149	10.151	13.051	13.052
13.053	13.054	13.601	13.602	13.603	13.604	13.605
13.606	13.607	13.608	13.609	13.610	15.019	22.583
23.294	23.295	23.296.				

Tirage du 8 mai 1945.

1	7	21	22	23	28	272
973	974	975	1.394	1.399	1.584	1.585
1.586	1.587	1.588	1.589	1.590	1.702	2.464
2.467	3.390	3.471	3.472	3.473	3.474	3.811
3.812	3.813	3.814	3.815	3.816	3.817	3.818
3.819	3.820	4.073	4.074	4.201	4.204	4.205
4.206	4.207	4.208	4.209	4.911	4.912	4.913
4.914	4.915	4.916	4.917	5.701	7.601	7.605
7.606	7.607	7.831	7.835	8.243	8.244	8.245
8.246	8.247	8.248	8.249	8.250	8.271	8.272
8.273	8.468	8.469	8.470	8.853	8.854	8.855
8.859	8.860	9.001	9.002	9.003	9.004	9.005
9.006	9.007	9.008	9.122	9.123	9.129	9.130
10.131	10.132	10.133	10.134	10.135	10.136	10.137
10.138	10.139	10.140	10.370	11.119	11.120	11.501
11.502	11.503	11.504	11.505	11.506	11.508	11.509
11.510	12.112	12.113	12.131	12.132	12.133	12.134
12.135	12.186	12.187	12.188	12.189	12.190	12.336
12.823	12.826	12.827	12.828	12.829	12.830	13.035
13.036	13.037	13.038	13.039	13.040	15.720	15.833
15.834	15.835	15.836	15.837	15.838	15.839	15.840
16.351	16.352	16.353	16.354	16.357	16.358	16.359
16.375	16.376	16.377	16.567	16.568	16.881	16.882
16.883	16.884	16.885	16.886	16.887	16.888	16.889
17.274	17.275	17.276	17.277	17.278	17.279	17.280
18.041	18.043	18.048	18.111	18.160	18.990	19.090
19.381	19.382	19.383	19.384	19.385	19.386	19.431
19.432	19.433	19.434	19.435	19.436	19.437	19.438
19.439	19.440	19.602	19.603	19.604	19.605	19.720
19.721	19.722	19.724	19.725	19.726	19.727	19.728
19.729	19.730	19.871	19.872	20.261	20.262	20.566
20.567	20.568	20.569	20.570	20.856	20.859	20.860
21.545	21.546	21.801	21.852	21.853	21.854	21.857
22.661	22.664	22.665	22.666	23.051	23.052	23.053
23.101	23.103	23.104	23.105	23.108	23.109	23.110
23.223	23.224	23.455	23.456	23.670	24.197	24.198
24.861	24.862	24.863	24.864	24.865	24.866	24.867
24.868	24.869	24.870.				

Tirage du 20 mai 1946.

1.501	1.502	1.503	1.504	1.505	1.506	2.196
2.198	2.199	2.200	2.241	2.242	2.243	2.244
2.245	2.246	2.247	2.248	2.249	2.265	2.266
2.267	2.268	2.269	2.270	2.394	2.395	2.398
2.399	2.400	2.421	2.422	2.423	2.424	2.425
2.426	2.427	2.428	2.953	2.954	2.955	2.960
3.040	3.191	3.192	3.193	3.200	3.511	3.513
3.514	3.515	3.516	3.517	3.518	3.519	3.520
3.841	3.842	3.843	3.844	3.845	3.846	3.847
3.848	4.511	4.512	4.513	4.514	4.515	4.516
4.517	4.791	4.794	4.795	4.796	4.797	4.798
4.799	4.800	4.885	4.889	4.890	5.652	5.653
5.654	5.655	5.657	5.658	5.659	5.660	5.722
5.723	5.724	5.725	5.726	5.727	5.728	5.729
5.730	6.011	6.012	6.013	6.014	6.015	6.016
6.017	6.018	6.019	6.020	7.464	7.811	7.812
7.813	7.814	7.815	7.816	7.817	7.818	7.819
7.820	8.451	8.452	8.455	8.456	8.457	8.514
8.515	8.516	8.517	8.518	8.520	8.582	8.583
8.584	8.585	9.011	9.012	9.013	9.014	9.015
9.016	9.017	9.018	9.019	9.020	9.061	9.062
9.063	9.064	9.065	9.066	9.067	9.068	9.069
9.070	9.581	9.611	9.612	9.613	9.614	9.615
9.618	9.619	9.620	9.624	9.625	9.649	9.655
9.656	9.657	9.658	9.854	9.858	9.859	9.860
10.214	10.215	10.216	11.201	11.202	11.203	11.204
11.205	11.206	11.207	11.208	11.209	11.210	11.514
11.515	11.516	11.517	11.518	11.519	11.520	12.081
12.082	12.083	12.084	12.085	12.086	12.087	12.089
12.090	12.126	12.127	12.128	12.129	12.130	12.281
12.282	12.283	12.284	12.285	12.286	12.287	12.288
12.289	12.290	12.941	12.947	12.948	12.949	12.950
12.951	12.958	12.959	12.960	13.407	13.409	13.741
13.742	13.743	13.744	13.745	13.746	13.747	13.748
13.749	13.750	13.961	13.962	13.963	13.964	13.965
13.966	13.967	13.968	13.969	13.970	14.648	14.649
14.650	14.871	14.872	14.873	14.874	14.875	14.876
14.877	14.878	14.880	15.021	15.022	15.023	15.024
15.025	15.026	15.027	15.028	15.029	15.661	15.662
15.663	15.664	15.665	15.666	15.667	15.668	15.669
15.805	15.806	15.807	15.808	15.809	15.810	15.841
15.842	15.843	15.844	15.845	15.846	15.847	15.848
15.849	15.850	15.861	15.862	15.863	15.901	15.902
15.903	15.904	15.905	15.906	15.907	15.908	15.909
15.910	16.730	16.801	16.802	16.803	16.804	16.807
16.808	16.809	16.810	16.941	16.942	16.943	16.944
16.945	16.946	16.947	16.948	16.949	16.950	17.261
17.262	17.263	17.264	17.265	17.266	17.267	17.268
17.269	17.270	17.451	17.452	17.453	17.454	17.455
17.456	17.457	17.458	17.459	17.653	17.658	17.660
17.661	17.662	17.663	17.664	17.665	17.666	17.667
17.668	17.669	17.681	17.682	17.683	17.684	17.685
17.686	17.687	17.688	17.689	17.690	17.832	17.884
18.451	18.452	18.453	18.457	18.458	18.459	18.460
18.595	18.596	18.597	18.598	18.599	18.600	18.787
18.788	18.789	18.790	18.941	18.942	18.943	18.947
18.948	18.949	19.253	19.257	19.258	19.259	19.260
19.341	19.342	19.345	19.346	19.347	19.348	19.349
19.350	19.521	19.522	19.523	19.524	19.525	19.786
19.951	19.952	20.821	20.822	20.823	20.824	20.825
20.826	20.827	21.374	21.375	21.376	21.377	21.378
21.579	21.580	21.892	21.899	22.051	22.052	22.053
22.511	22.513	22.514	22.515	22.516	22.518	22.519
22.520	23.042	23.043	23.046	23.047	23.048	23.049
23.050	23.251	23.252	23.253	23.254	23.256	23.256
22.257	23.258	24.251	24.252	24.253	24.254	24.255
24.256	24.259	24.571	24 572	24.573	24.574	24.578
24.579	24.580					

Le remboursement de ces obligations aura lieu:

Aux caisses de la compagnie;

Au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;

A la Société nancéienne, 4, place Maginot, à Nancy;

Chez Saint-Olive, Cambefort et Cie, à Lyon, et dans les sièges, succursales et agences en France de ces établissements.

ETABLISSEMENTS NEU

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 47, RUE FOURIER, A LILLE (NORD).

Registre du commerce: Lille n° 429.

Obligations de 2.000 F 4 0/0 1945.

Deuxième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 125 obligations 4 0/0 1945 dont l'amortissement est prévu au 1er août 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel *du 19 septembre 1945.)*

Liste des obligations sorties au premier tirage non encore présentées au remboursement

93	135	142	393	405	411	441	462
473	491	528	547	590	625	650	668
679	711	732	753	884	902	912	930
1.010	1.099	1.230	1.299	1.378	1.435	1.551	1.615
1.651	1.669	1.682	1.692	1.694	1.858	1.871	1.921
1.956	1.994	2.014	2.029	2.031	2.032	2.043	2.045
2.050	2.088	2.136	2.142	2.185	2.242	2.351	2.396
2.997	3.251	3.346	3.548	3.671	3.705	3.871	3.902

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 28 avril 1947, le président du tribunal civil de Marseille a ordonné la mainelvée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de Desario (François).

Par ordonnance en date du 29 avril 1947, le président du tribunal civil de première instance de Marseille a ordonné la mise sous séquestre des biens, droits et intérêts appartenant directement, indirectement ou par personne interposée aux personnes ci-après indiquées, qui doivent être réputées ennemies:

Piasco (Marguerite), femme Thomas Garino, 65, boulevard Braille, Marseille;
D'Ambrosio (Louis), 50, rue Saint-Laurent;
Nicolaides (Péviriotis), 62 rue de Crimée;
Deb Guerra (Genny), femme Joseph Cacrame, 18, cité Khulmann, l'Estaque;
Tamburino (Marguerite), femme Nicolas Costanzo, 27, rue Sauveur, la Barasse;
Arecchi (Michèle), campagne le Garis, Saint-Henri;
Cassoni (Guiseppe), femme Michèle Arecchi, campagne Garcia, Saint-Henri;
Madan (Piétruccia), femme Salin Tronconère, 7, place Oddo;
Trobiano (François), campagne d'Or-Puits-Lierre, Saint-Loup;
Mirelli (Doménica), femme Guiseppe Borghino, 15, rue des Prud'hommes;
Felici (Fénisia), femme Edouard Gualtieri, clos Chênes, Montolivet;
Botta (Elisabeth), 10, rue d'Aix;
Salvori (Maouddalena), 8, rue La Fayette;
Costa (Jean), 8, boulevard La Pointe, Saint-Loup;
Ciannarella (Séraffna), femme Charles Morotti, 2, rue Colombier, Saint-Barnabé;
Cosenzo (Giovanni), baraquement Saint-Charles;
Chiapale (Barloloméo), campagne Agelasto, Mazargues;
Morelli (César), Gignan, la Nerthe;
Guglielmetti (Philomène), femme Mélanie Mariaccia, Saint-Marcel;
Flesia (Marie-Thérèse), boulevard Ecole, Saint-Henri;
Asinelli (Jean), 60, cours Lieutaud;
Benso (Marie), femme Edouard Fancon, 151, boulevard National;
Bonansea (Michèle), aux Camoins;
Demco (François), 1, rue Ganderie;
Baral (Marie-Louise), 122, boulevard Longchamp;
Boretto (Angela), femme Doménico Romero, chez Négrel, rue Castelas, Saint-Louis;
Bonansea (Doménica), femme Marius Gasquet, 62, boulevard des Dames;
Moi (Bruno), 20, rue Beauvau;
Nicolini (Catherine), femme Marti Soma, 78, rue Saint-Sébastien;
Perasso (Antonia), campagne Pillirat, traverse Perdrix, Saint-Loup;
Albezano (Angela-Marie), femme Antoine Negro, campagne Jeansoulin, traverse Croix, Saint-Just;
Marcellino (Maria), 1, rue Sainte-Barbe;
Sigaudo (Antonia), Saint-Jérôme, maison Rousuo;
Brurroschi (Guida), 20, rue Nicolas;
Greco (Carlo), 6, rue Chevalier-Roze;
Pocchilola (Joseph), 1, traverse la Villette;
Martini (Piétro), 8, traverse la Villette;
Fraire (Victoire), femme Cyrille Paolasso, campagne Vogel, Saint-Louis;
Bruschi (Maria-Silvia), 2, rue Pierre-Qui-Rage;
Guillanotto (Bartoloméo), filature Garnier, la Capelette;
Sarcinelli (Carmèle), femme Joseph Izzo, 46, rue Sainte-Françoise;
Belmondo (Jean-Baptiste), 36, rue Borde, le Rouet;
Rinaudo (Anna), veuve Léon Ferre, 26, rue Barthélemy;
Cerutti (Maria), femme Tomaso Borgaeino, la Valentine;
Brandi (Raphaelle), femme Jean Billet, 3, boulevard Richard;
Leichter (Julien), 28, rue Châteauredon;
Bonetto (Marianne), femme Giovanni Dovetta, 8, traverse des Hugolins,

et que l'administration séquestre desdits biens a été confiée à l'administration des domaines en la personne du directeur départemental des Bouches-du-Rhône.

Par ordonnance en date du 3 mai 1947, le président du tribunal civil de Marseille a ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de Mourre (Adolphe).

Par ordonnance en date du 6 mai 1947, le président du tribunal civil de première instance de Marseille a ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de M. Pistolesi (Ange).

Par ordonnance en date du 6 mai 1947, le président du tribunal civil de première instance de Marseille a ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de M. Rocchicioli (Augustin), de nationalité française.

Par ordonnance en date du 12 mai 1947, le président du tribunal civil de première instance de Marseille a ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de M. Dell-Aquila America, français par naturalisation.

Par ordonnance en date du 10 mars 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Delanoue (Thierry), 42, avenue Gabriel, Paris (18e);
Paolini (Bruno) et (Lyliane), mineurs;
Pepino (Ambroise), en Italie;
Brojanico (Carlo), 48, val de Gorbio, à Menton,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 mars 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la personne ci-après désignée et réputée ennemie: Sagrini di Tanerdi (Adrienne), veuve Losio, 81, avenue Félix-Faure, à Menton, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 19 mars 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Tessari (Joseph), en Italie;
Sacchetti (Louise), veuve Rappeti, en Italie;
Héritiers de Rappeti (François), en Italie,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 25 mars 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la personne ci-après désignée et réputée ennemie: Delucis (Guillaume), en Italie, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 mai 1947 du président du tribunal civil de Louviers, ont été placés sous séquestre une péniche stationnée aux Damps et d'une manière générale tous les biens appartenant à la nommée Bazar (Margit), femme Enault, demeurant à Paris, 51, avenue Poincaré.

Par ordonnance en date du 14 mai 1947, le président du tribunal civil de Grenoble a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux dames Giorgis (Domenica), demeurant à Turin (Italie); Pioppo (Eugénia), demeurant à Yvréa (Italie), et Pioppo (Mario), demeurant à Locano (Italie), ressortissants italiens, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de l'Isère, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 20 mai 1947, le président du tribunal civil de Bayonne a placé sous séquestre la somme de 240.000 F appartenant à Hans Bauer, officier de l'armée allemande, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur départemental des Basses-Pyrénées, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 29 mai 1947, le président du tribunal civil de Nantes à levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Bulteau, femme Gouyette, demeurant 5, avenue de Nantes, les Sables-d'Olonne.

Par ordonnance en date du 29 mai 1947, le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à M. Caucanas (Pierre), entrepreneur de travaux publics, avenue Georges-Clemenceau, à la Baule.

AVIS DIVERS

Société des eaux et aménagements de Carnac-Plage

Société anonyme au capital de 1.100.000 F
Siège social: CARNAC-PLAGE (Morbihan)

Avis de convocation.

Les actionnaires de la Société des eaux et aménagements de Carnac-Plage sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à Carnac-Plage, à la clinique Sainte Anna, le 28 juin 1947, à quinze heures trente, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

Dissolution anticipée de la société faute d'objet.

Le président du conseil d'administration,
Saint-Martin.

Demandes de changement de nom

Mme Ben Sussan (Yvonne), née à Oran le 14 décembre 1921, domiciliée à Oran, 7, rue Alfred-de-Musset, présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique Ben Sussan celui de Rocamora, nom de sa mère.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
en vue de la conclusion de marchés sur appels d'offres.

Des consultations par voie de marchés sur appel d'offres doivent être ouvertes début juillet 1947 en vue de l'attribution des travaux d'entreprise générale à exécuter:

1° A Muret (Haute-Garonne). — Bureau central radiotélégraphique: construction de garage, dépôt d'hydrocarbures, clôtures, trottoirs (6.870.000 F);

2° A Agde (Hérault). — Construction de pavillons d'habitation (20 millions de francs);

3° A Florensac (Hérault). — Construction d'un bâtiment technique (15 millions de francs).

Les entrepreneurs désireux de prendre part à ces consultations devront le faire connaître avant le 1er juillet à midi, dernier délai, par lettre recommandée, à l'inspecteur général adjoint, directeur des services radioélectriques, 5, rue Froidevaux, Paris (14e). Cette lettre devra être accompagnée des pièces suivantes: certificat authentique constatant la qualité de Français du concurrent, deux certificats sur timbre délivrés par l'homme de l'art et ayant moins d'un an de date, certificat de patente de l'année en cours, certificat attestant la régularité de la situation en matière de sécurité sociale; pièce justifiant que le concurrent appartient à la profession dont relèvent les travaux envisagés.

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
et d'attribution des travaux.

Le 5 septembre 1947, à dix heures, il sera procédé à la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones, salle des commissions, 13, rue du Palais-Gallien, à Bordeaux, à l'attribution sur soumissions fermées et sur offres de prix, des entreprises ci-après désignées concernant la construction d'un hôtel des postes à Hendaye:

Lot n° 1. — Terrasse, maçonnerie, béton armé: 4 millions de francs environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres avec ouverture publique des soumissions.

Lot n° 2. — Charpente et parquets: 670.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres.

Lot n° 3. — Couverture, zinguerie, plomberie, sanitaire: 400.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres.

Lot n° 4. — Menuiserie: 690.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres.

Lot n° 5. — Serrurerie, quincaillerie: 1.130.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres avec ouverture publique des soumissions.

Lot n° 6. — Plâtrerie, marbrerie, fumisterie: 500.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres.

Lot n° 7. — Carrelages, revêtements: 340.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres.

Lot n° 8. — Peinture, vitrerie, tenture: 550.000 F environ. Conclusion d'un marché de gré à gré sur appel d'offres.

Les entrepreneurs n'ayant pas sollicité leur inscription sur la liste des entrepreneurs admis à soumissionner pour les marchés de gré à gré relatifs aux travaux à exécuter pour le compte de la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones à Bordeaux, devront adresser leur demande d'admission à soumissionner pour les travaux ci-dessus, à la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones, service des bâtiments, 13, rue du Palais-Gallien, à Bordeaux, avant le 12 juillet 1947.

Elle sera accompagnée des pièces prévues aux articles 2 et 3 du cahier des charges générales, notamment:

1° De deux certificats délivrés sur timbre par des hommes de l'art et ayant moins d'un an de date;

2° D'une pièce justifiant que le candidat est patenté pour l'année courante et pour la spécialité objet de l'adjudication;

3° D'un certificat d'un organisme qualifié dépendant du ministère du travail et de la sécurité sociale attestant la régularité du candidat en matière de sécurité sociale;

4° De la carte professionnelle ou d'une copie certifiée conforme.

Le cahier des charges spéciales et le devis descriptif seront remis gratuitement aux candidats qui en feront la demande. Tous renseignements complémentaires utiles pourront, en outre, être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus, les jours ouvrables, de dix à douze heures et de seize à dix-huit heures.

Le cahier des charges générales peut être acquis dans tous les bureaux de poste moyennant le prix de 8 F (référence administrative: Bulletin des postes, télégraphes et téléphones de 1936, p. 163). Ce document peut également être consulté dans toutes les directions des postes, télégraphes et téléphones.

A Bordeaux, le 17 juin 1947.

Le directeur régional,
DACHARY.

Adresser la correspondance à la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones, service des bâtiments, 13, rue du Palais-Gallien, Bordeaux. (Renseignements tous les jours ouvrables, de dix à douze heures et de seize à dix-huit heures.)

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

20 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. LA ROULANTE D'IRAIS. But: formation et perfectionnement des boulistes en vue de participer éventuellement à des compétitions. Siège social: café Devaux, Irais.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Saône. AMICALE F. F. I. ET RÉSISTANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE GRAY. But: aide morale et matérielle à tous ses membres. Siège social: hôtel de ville, à Gray.

20 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-SULPICE-EN-PAREDS. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Saint-Sulpice-en-Pareds. Siège social: mairie de Saint-Sulpice-en-Pareds.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Isère. VÉLO-CLUB MOIRANNAIS. But: participation aux épreuves régionales et sorties cyclotouristes en groupes. Siège social: café Sage, place Charles-Gauthier, Moirans.

20 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. UNION LOCALE INTERPROFESSIONNELLE. But: union de tous les commerçants. Siège social: 185, rue Jean-Jaurès, Bruay-sur-Escaut.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. TORONTO'S ASSOCIATION. But: soirées dansantes amicales, organisation des loisirs des jeunes. Siège social: salle de l'école Simon-Siegel, impasse Montespan, Paris.

20 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE DE SAINT-ELOI. But: promouvoir ou défendre tous les intérêts matériels, moraux et spirituels des familles. Siège social: presbytère de Saint-Eloi-en-Louargat.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. JEUNESSE ARTISTIQUE ROUENNAISE. But: faire du théâtre d'amateurs, sans but lucratif. Siège social: 45, rue de l'Avalasse, Rouen.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE L'ETANG-VERGY. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: M. Alfred Aubry, à l'Etang-Vergy.

21 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE LA BAZOUGES-DU-DÉSERT. But: assurer le fonctionnement des écoles libres. Siège social; patronage, la Bazouges-du-Désert.

21 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LA COMMUNE D'AULHAT. But: étude et défense des droits et intérêts de la famille rurale. Siège social: mairie de Flat.

21 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINTE-COLOMBE. But: défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles rurales. Siège social: chez M. Labarthe, à Sainte-Colombe.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. SPORTS, TOURISME ET LOISIRS DES HOPITAUX-NEUFS. But: pratique des sports en général, développement du tourisme, organisation de loisirs et voyages. Siège social: mairie des Hôpitaux-Neufs.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. AIDE AUX MÈRES SAINT-LOISEL. But: seconder ou remplacer les mères de famille malades ou fatiguées. Siège social: hôtel de ville de Saint-Lô.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Lille. ASSOCIATION DE PARENTS POUR L'ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE DES ENFANTS. But: éducation populaire des enfants. Siège social: 45, rue de Lille, Roubaix.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. Coopérative scolaire L'ABEILLE DU QUIOU. But: resserrer les liens de solidarité entre l'école et les familles par des œuvres de solidarité et d'entr'aide. Siège social: école publique du Quiou.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. PÉDALE MODANAISE. But: aider les jeunes et favoriser le développement du cyclisme en notre région, organisation de sorties cyclotouristiques pour mieux faire connaître notre Savoie. Siège social: café Lozat (Jules), 9, rue Croix-Blanche, Modane.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Belley. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT FAMILIAL ET MÉNAGER. But: administrer l'établissement d'enseignement ménager; grouper toutes les personnes s'intéressant à l'enseignement ménager, et en particulier à la marche et au développement de l'école; intervenir auprès des pouvoirs publics, des collectivités publiques ou privées et de toute personne morale ou physique en faveur de l'établissement. Siège social: 2, rue du Chapitre, Belley.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE FEUCHY. But: organiser le fonctionnement matériel de l'école catholique de Feuchy (école des garçons et école des filles). Siège social: rue d'En-Haut, à Feuchy.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. FOYER RURAL DE HAUX. But: récréatif et éducatif. Siège social: mairie de Haux.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. ASSOCIATION CHARITABLE PROTESTANTE DE DIJON. But: aide et assistance aux familles nécessiteuses protestantes. Siège social: M. Jean Menadier, temple protestant, 14, boulevard de Brosses, Dijon.

24 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BRILLON. But: étude et défense des droits, intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Brillon.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. JEUNESSE RURALE BEAUCE ET PERCHE. But: formation humaine, professionnelle et rurale des jeunes ruraux, entr'aide mutuelle et amélioration de l'habitat rural. Siège social: 19, rue des Lisses, Chartres.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE NABRINGHEM. But: défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales de Nabringhem. Siège social: M. Pruvost, à Nabringhem.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT D'ACHAT DES BOUCHERS D'ISSY-LES-MOULINEAUX. But: achats de viandes en commun. Siège social: 43, rue du Fort, Issy-les-Moulineaux.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Tulle. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MERLINES. But: étude et défense des intérêts et des droits moraux et matériels des familles rurales de Merlines. Siège social: mairie de Merlines.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Drôme. ASSOCIATION DU RESTAURANT ROMANAIS. But: préparation et distribution de repas à prix modérés. Siège social: mairie de Romans.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DU CANTON DE LORREZ-LE-BOCAGE. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: M. Bègue (Pierre), à Voulx.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. AMICALE SPORTIVE DE FOREST. But: former une jeunesse sportive, pratique de l'athlétisme. Siège social: rue Principale, Forest-sur-Marque.

24 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. AMICALE DES PRISONNIERS DE GUERRE. But: maintenir les contacts entre les prisonniers dans l'esprit de l'union de solidarité et de sympathie des camps. Siège social: mairie de Fort-Moville.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. ASSOCIATION DE L'ESPÉRANCE. But: procurer des secours et assister les pauvres, donner des soins dans un dispensaire, organiser et diriger des séances de formation pour les œuvres d'assistance, s'occuper de l'œuvre de la protection de la jeune fille. Siège social: 24, rue du Minage, Angoulême.

25 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. ŒUVRE DES COLONIES DE VACANCES DE SAINT-PÉ. But: organiser des colonies de vacances. Siège social: petit séminaire, Saint-Pé-de-Bigorre

26 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION SPORTIVE DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS. But: pratique des sports. Siège social: 10, rue Chaptal, Paris.

27 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Tlemcen. Cercle de l'union dit LETTIHAD de Béni-Saf. But: entretien des relations amicales, offrir à ses membres un lieu de réunion, resserrer entre ses membres les liens d'amitié, les distraire, les instruire. Siège social: rue Pélissier, Béni-Saf (Oran).

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Tarne-et-Garonne. SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN ET DE SA RÉGION EN ROUERGUE, QUERCY ET ALBIGEOIS. But: protection des sites et monuments. Siège social: mairie de Saint-Antonin.

27 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. ASSOCIATION FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE SAINT-AMAND. But: défense des intérêts généraux des familles et notamment celles des travailleurs adhérents aux syndicats du bâtiment, des postes, télégraphes et téléphones, du livre, des employés, etc. Siège social: bourse du travail, 22, place Jean-Girault, à Saint-Amand.

27 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA FÉDÉRATION SPSORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (F. S. G. T.). But: organiser l'éducation physique, les sports, les activités de plein air et la préparation militaire, et inculquer à ses adhérents les principes de camaraderie, de discipline et d'honneur. Siège social: 14, rue Carnot, Reims.

27 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Club des supporters ALLEZ-BUSIGNY. But: accompagner les équipes de l'Union sportive de Busigny dans ses déplacements, encourager, faciliter et aider par tous les moyens mis à sa disposition le développement de club. Siège social: 63, rue Nationale, Busigny.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. AMICALE DES ANCIENS DU MAQUIS ET DE LA 1re ARMÉE. But: défendre les droits de ses membres. Siège social: café Delcuroux, à Quillan.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'AUZOUER. But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: l'Hermitage, Auzouer.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Vendée. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LA GAUBRETIÈRE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de la Gaubretière. Siège social: mairie de la Gaubretière.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Vendée. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DES PINEAUX-SAINT-OUEN. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales des Pineaux-Saint-Ouen. Siège social: mairie des Pineaux-Saint-Ouen.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Vendée ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE ROCHETREJOUX. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Rochetrejoux. Siège social: mairie de Rochetrejoux

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Vendée ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CUGAND. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Cugand Siège social: ancienne école libre de filles de Cugand

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. MAISON DE LA JEUNESSE DE PUTEAUX. But: culture et sports. Siège social: 102, boulevard Richard-Wallace, Puteaux.

27 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE D'ENQUIN-LES-MINES, SERNY ET FLÉCHINELLE. But: défense des intérêts matériels et moraux de la famille. Siège social: M. Alfred-Chalé, Serny.

27 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. FONDATION FRANCO-AMÉRICAINE DU MONASTÈRE BÉNÉDICTIN DE NEW-YORK. But: aider à la création d'un monastère bénédictin aux U. S. A., appuyer ses œuvres de secours aux pauvres. Siège social: 120, rue du Cherche-Midi, Paris.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. MON CINÉ ET AMICALE DE JEUNES FILLES. But: association d'éducation populaire. Siège social: Mlle Blanc, Saint-Geniès-le-Bas.

28 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Marseille. TRIOMPH'CLUB. But: réunir dans une ambiance de camaraderie toutes personnes désirant faire du théâtre, participer à des bals et des excursions. Siège social: 15, rue du Progrès, Marseille.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE MANZAT, VITRAC, SAINT-ANGEL. But: représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Manzat.

28 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Alger. CLUB BOULISTE DE BOUZAREA. But: préparation du sport bouliste et initiation de la jeunesse à ce sport. Siège social: café de Paris, à Bouzarea.

28 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Alger. ACTION SOCIALE DE LA CITÉ DES VIEUX-MOULINS. But: entr'aide sociale, sport, jeunesse, loisirs. Siège social: cité des Vieux-Moulins, Alger.

28 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA FAMILLE RURALE DE L'AVEYRON. But: défense des intérêts moraux et matériels de la famille. Siège social: maison de la famille, 4, boulevard Gally, Rodez.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. CLUB SPORTIF DU MONTONCEL, à Palladuc. But: pratiquer l'éducation physique notamment le football et le tennis. Siège social: chez M. Chèze, à Palladuc.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. AMICALE DES ANCIENS DE LA RÉSISTANCE DE CHANTILLY. But: grouper tous les anciens des mouvements de résistance, pour défendre leurs droits et intérêts et resserrer la camaraderie née des mêmes sacrifices. Siège social: mairie de Chantilly.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE. But: étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles catholiques. Siège social: 7, place Chasseloup-Laubat, à Marennes.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Jonzac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DU PIN. But: protection des familles rurales. Siège social: mairie du Pin.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Seine-et-Marne. ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAVAILLEURS DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU. But. défense des intérêts de la famille. Siège social: bourse du travail de Fontainebleau.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. AMICALE LAÏQUE PLUMAUDANAISE. But: resserrer les relations amicales entre les élèves et anciens élèves des écoles; encourager la fréquentation scolaire, stimuler l'émulation par des récompenses aux meilleurs élèves, contribuer au développement des œuvres scolaires et postscolaires à caractère sportif ou culturel (sociétés sportives, bibliothèques, troupes théâtrales, cinéma, conférences, etc.). Siège social: école publique des filles de Plumaudan.

28 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie d'Obrechies.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Var. ASSOCIATION FAMILIALE DE BARJOLS. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux de toutes les familles françaises. Siège social: mairie de Barjols.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. LES MAGNANARELLES. But: développer chez les jeunes filles le goût du chant, de la danse et de la déclamation. Siège social, 11, rue Ménard, Nimes.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BERTIGNOLLES. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de la famille, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: à la mairie de Bertignolles.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE NEUVILLE-SUR-SEINE. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de la famille, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: mairie de Neuville-sur-Seine.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CELLES-SUR-OURCES. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de la famille, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: mairie de Celles-sur-Ource.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'AVIREY. But: étude et défense des intérêts matériels et moraux de la famille, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: mairie d'Avirey.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BUXIÈRES. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de la famille, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: mairie de Buxières.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE LÉON ET DES ENVIRONS. But: protection et reproduction des poissons. Siège social: mairie de Léon.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES, section municipale, a décidé de transférer son siège social du 4, rue Bellegarde, Toulouse, au 17, rue Traversière-des-Saules, Toulouse.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION SCOLAIRE DE RETIERS-ARBRISSEL. But: assurer l'entretien matériel et le soutien moral des écoles libres par la collaboration des parents et des maîtres. Siège social: à la maison des œuvres, Retiers.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION FAMILIALE ET SOCIALE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: chez Mme Delisse, Montauban.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. ASSOCIATION SPORTIVE DE VELLÈCHES. But: développer le goût des sports et faire régner la camaraderie. Siège social: hôtel Dabilly, à Vellèches.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Jura. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CENSEAU. But: défense des intérêts moraux et matériels et droits des familles rurales, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés. Siège social: salle communale des réunions, chalet communal de Censeau.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ETIVAL. But: défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie d'Etival.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ENNEZAT. But: représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: maison du peuple, à Ennezat.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. UNION FRANÇAISE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-LAURENT-BLANGY. But: grouper et aider les anciens combattants des deux guerres. Siège social: mairie de Saint-Laurent-Blangy

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE SALLANCHES. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de la famille, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux et développement du sens familial. Siège social: mairie de Sallanches.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. AMICALE LAÏQUE DE LABÉGUDE. But: maintenir et resserrer les liens qui unissent entre eux d'anciens condisciples et amis, favoriser le recrutement et la fréquentation des écoles laïques. Siège social: école publique de garçons, Labégude.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MORZINE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Morzine.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE TILLOY-LEZ-MARCHIENNES. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chez M. Louis Danzin, Tilloy.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Langres. ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE DE LANGRES. But: pratique des sports et éducation physique. Siège social: commissariat de police de Langres.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dizier. LA DOULEVANTAISE. But: obtenir, soit de l'Etat, soit du département, soit des communes, d'associations syndicales ou de particuliers, l'affermage de lots de pêche sur le territoire de la région. Siège social: mairie de Doulevant-le-Château.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. LES PÉTANQUEURS DE SAINT-JEAN. But: pratique du sport bouliste. Siège social: bar-dancing Saint-Jean, 39, boulevard Capdevilla, Avignon.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DU FLEIX. But: éducation et enseignement populaire. Siège social: école libre du Fleix.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU CENTRE D'APPRENTISSAGE DE L'AIR DE BORDEAUX. But: entr'aide morale et matérielle. Siège social: 33, rue Frédéric-Bastia, Bordeaux-Bastide.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE TALLUD-SAINTE-GEMME. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de Tallud-Sainte-Gemme. Siège social: mairie de Tallud-Sainte-Gemme.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE. But: défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chemin des Olivettes, Saint-Jean-de-Monts.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SIROD. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, développement du sens familial, etc. Siège social: mairie de Sirod.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE D'AUMONTZEY. But: grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu populaire pour l'étude et la défense de leurs droits et intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: mairie d'Aumontzey.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. UNION FRANÇAISE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA COMMUNE DE LUISANT. But: solidarité, aide et assistance. Siège social: mairie de Luisant.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. SOCIÉTÉ SPORTIVE DE MUIRANCOURT. But: pratique du football et formation prémilitaire. Siège social: mairie de Muirancourt.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. COLONIE DE VACANCES INTERCOMMUNALES DU CANTON DE L'ISLE-SUR-SORGUE. But: organisation de colonies de vacances. Siège social: mairie de Fontaine-de-Vaucluse.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ANGOUMOIS. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: 24, rue de Friedland, Angoulême.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE MONTGLONNAISE DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL. But: développer le goût de la philatélie. Siège social: chez M. de Saint-Pern, Saint-Florent-le-Vieil.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. PLEIN AIR ET SANTÉ. But: envoyer dans des stations climatiques des personnes déficientes de Cannes, enfants et adultes ayant besoin d'un changement d'air. Siège social: mairie de Cannes.

30 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE VENSAT. But: représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Vensat.

30 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. SOCIÉTÉ DES PUBLICISTES FRANÇAIS. But: études de presse. Siège social: 5, rue Logelbach, Paris.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE. But: défense des intérêts généraux de la famille. Siège social: rue des Barris, le Vigan.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-AGOULIN. But: représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Agoulin.

31 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LA COMMUNE DE LAFARRE. But: protection du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Lafarre.

31 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Montpellier. DOCKERS-CLUB SÉTOIS. But: pratique de tous les sports, en particulier football et natation. Siège social: bar « Miami », rue Général-de-Gaulle, Sète.

31 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. LES ECUREUILS SPORTIFS DE PLOGONNEC. But: formation morale et physique de la jeunesse par la pratique de l'éducation physique, de la gymnastique et des sports (athlétisme, football, basket-ball). Siège social: école des garçons de Plogonnec.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE VIRY. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Viry.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. ASSOCIATION FAMILIALE LA FAMILLE AULASSIENNE. But: défense des intérêts généraux de la famille. Siège social: M. Reilhan, à Aulas.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. ASSOCIATION FAMILIALE LA FAMILLE CIGALOISE. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: M. Urbain (René), à Saint-Hippolyte-du-Fort.

31 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE SAINT-LÉONARD-D'EPINIAC. But: assurer le fonctionnement des écoles libres. Siège social: château de Vilhoet, Saint-Léonard-en-Epiniac.

31 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. CENTRE SOCIAL DE MAINCY. But: gestion d'œuvres sociales, dispensaire, jardin d'enfants, consultation de nourrissons, secrétariat social, etc. Siège social: mairie de Maincy.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. Maison rurale de la famille et des jeunes de Croisilles et environs. But: renseigner, éduquer, distraire les ruraux. Siège social: Mme Panien, Croisilles.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. Association familiale rurale de Lenoncourt. But: défense des intérêts généraux de la famille rurale. Siège social: mairie de Lenoncourt.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association d'éducation populaire de Ménilmontant. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles paroissiales de Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant. Siège social: 98, rue de Ménilmontant, Paris.

2 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Béthune. Douvrin-Variétés. But: distraire la population en l'instruisant, grouper les amis du théâtre. Siège social: rue Jules-Ferry, Douvrin.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Petite-Forêt. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Petite-Forêt. Siège social: 65, rue Jean-Jaurès, Petite-Forêt.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. Athlétic-Club des anciens combattants et victimes de guerre, section de Lille. But: pratique de tous les sports, particulièrement du football. Siège social: 65, rue Gustave-Delory, Lille.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Coopérative d'équipement cinématographique de la deuxième circonscription de Béthune. But: équipement des écoles en matériel cinématographique. Siège social: école Jules-Ferry, Bruay-en-Artois.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Crespin. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Crespin. Siège social: mairie de Crespin.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. Colonie de vacances du drapeau de Fougères et de l'hermine du drapeau. But: favoriser l'hygiène, l'éducation morale et physique des enfants, jeunes gens et jeunes filles durant les vacances. Siège social: 20, boulevard Jean-Jaurès, Fougères.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Montpellier. Cercle d'amitié du Sacré-Cœur de Sète. But: pratiquer l'athlétisme, football, basket, ping-pong. Siège social: 35, rue Rouget-de-l'Isle, Sète.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles d'Hergnies. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Hergnies. Siège social: place de l'Eglise, Hergnies.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles d'Hérin. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Hérin. Siège social: mairie d'Hérin.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles d'Haveluy. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Haveluy. Siège social: Grand-Place, à Haveluy.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Château-l'Abbaye. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Château-l'Abbaye. Siège social: Grand-Rue, à Château-l'Abbaye.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Quarouble. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Quarouble. Siège social: rue Jean-Jaurès, à Quarouble.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles d'Hasnon. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Hasnon. Siège social: Grand-Place, à Hasnon.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vouziers. Foyer rural de Voncq. But: éducation, information, technique et émancipation intellectuelle et sociale des ruraux par l'organisation des loisirs de la collectivité (conférences, bibliothèque, sports, théâtre, cinéma, concerts, etc.). Siège social: école de Voncq.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Mortagne. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Mortagne. Siège social: Pont-du-Moulin, à Mortagne.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Bruay-sur-Escaut. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Bruay-sur-Escaut. Siège social: 198, rue Jean-Jaurès, à Bruay-sur-Escaut.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles d'Escaudain. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Escaudain. Siège social: 58, rue Jean-Jaurès, à Escaudain.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Condé-sur-Escaut. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Condé-sur-Escaut. Siège social: 3, rue Notre-Dame, à Condé-sur-Escaut.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Marly. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Marly. Siège social: mairie de Marly.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Fresnes-sur-Escaut. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Fresnes-sur-Escaut. Siège social: 128, rue Emile-Zola, à Fresnes-sur-Escaut.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Saint-Saulve. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Saint-Saulve. Siège social: mairie de Saint-Saulve.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Flines-lez-Mortagne. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Flines-lez-Mortagne. Siège social: rue du Fort, à Flines-lez-Mortagne.

3 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Thivencelles. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Thivencelles. Siège social: mairie de Thivencelles.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Amicale des supporters du club olympique de Roche-la-Molière. But: encouragement de la jeunesse aux sports. Siège social: mairie de Roche-la-Molière.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Patronage laïc scolaire et d'éducation sociale Jean-Macé. But: éducation sociale. Siège social: rue Jean-Macé, à Saint-Chamond.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Union sportive de la poudrette Villeurbanne. But: pratique des exercices physiques et notamment du football-association, préparer au pays des hommes robustes. Siège social: café Vaillant, 18, rue de la Soie, Villeurbanne.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Saint-Parres-aux-Tertres sports. But: pratique du sport. Siège social: rue Jean-Lebon, Saint-Parres-aux-Tertres.

3 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association des anciens élèves et amis de l'école de la rue des Vinaigriers. But: resserrer et développer les liens de camaraderie qui se sont formés sur les bancs de l'école; organiser des réunions périodiques destinées à mettre ses membres fréquemment en contact et à perfectionner leur éducation sociale. Siège social: 11, rue des Vinaigriers, Paris.

5 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. Association familiale rurale de Marcilhac et de Saint-Sulpice. But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Marcilhac.

6 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. Association catholique des chefs de famille de Réty. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: salle Notre-Dame, Réty.

9 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des bouchers Paris-Rive-Gauche. But: achat de viandes en commun. Siège social: 25, rue Friant, Paris.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Association nationale des médecins déportés change son titre qui devient Association nationale des médecins déportés et internés de la résistance, modifie ses statuts et transfère son siège social du 9, rue du Faubourg-Saint-Honoré au 60, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

11 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. Fédération vauclusienne de la coopération agricole. But: défense des intérêts généraux de la coopération agricole dans le département. Siège social: 4, rue Saint-Charles, Avignon.

17 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association familiale ouvrière de Villejuif-Centre. But: défense et représentation des intérêts généraux des familles ouvrières. Siège social: 3, rue Paul-Bert, Villejuif.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

24 février 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur (enregistré à la sous-préfecture de Béthune, le 20 mai 1947). Union des sociétés féminines polonaises en France, section de Beuvry. But: développer parmi les femmes polonaises une action nationale, culturelle, sociale et économique. Siège social: 29, rue Jean-Jaurès, à Labourse.

6 avril 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur (enregistré à la sous-préfecture de Béthune le 19 mai 1947.) Société J. Pilsudski pour le développement intellectuel Auschel - Marles. But: développement intellectuel parmi les Polonais. Siège social: café Michalczak, rue Jean-Jaurès, Marles-les-Mines.

10 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Le Mouvement pour l'indépendance hongroise change son titre qui devient Union démocratique des Hongrois en France. Siège social: 9, square de Vergennes, Paris.

13 juin 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur (récépissé du 16 juillet 1946). Fédération des émigrés portugais en France. But: établir des relations fraternelles et culturelles entre les Portugais vivant en France du produit de leur travail; assurer leur défense juridique et sociale; organiser des conférences, des fêtes, etc.; établir des rapports fraternels avec toutes les organisations françaises qui se sont déclarées en faveur d'un statut légal pour les étrangers. Siège social: 24, rue Richer, Paris.

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.